

ENQUETE DE BASE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS AU TOGO 2010

Rapport final



Programme
international
pour l'abolition
du travail
des enfants
(IPEC)

ENQUETE DE BASE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS AU TOGO 2010

RAPPORT FINAL

Programme
international
pour l'abolition
du travail
des enfants
(IPEC)

Organisation Internationale du Travail (OIT)
Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)
de la République Togolaise

Première édition 2010

Toute demande d'autorisation de reproduction devra être adressée soit au Bureau International du Travail (BIT) à l'adresse suivante: Publications BIT (Droits et Permissions), Bureau International du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org; soit à la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) à l'adresse suivante : B.P. 118 – Lomé, Togo, ou par courriel : dgscn_tg@yahoo.fr. Les demandes de traduction devront être adressées au BIT, agissant au nom des deux institutions, à l'adresse mentionnée ci-dessus

BIT; NBS

Enquête de base sur le travail des enfants au Togo – 2010 – Rapport final / Organisation internationale du Travail; Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC); Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) de la République Togolaise – Lomé: BIT, 2010

ISBN: 978-92-2-224382-2 (Print)

ISBN: 978-92-2-224383-9 (Web PDF)

Note

Ce rapport a été élaboré par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) avec la coordination technique de l'équipe de l'IPEC au Togo.

EQUIPE TECHNIQUE DE L'ENQUETE :

Directeur national : N'GUSSAN Yao Kokou

Directeur technique : DEGBOE Kossi Dodji

Membres : GENTRY Akoly
BOUKPESSI Bassanté
AKINDELE Fébon
KOUPOGBE Essey Senah
BAHAZE-DAO
AGBOKA Akouyovi Dodzi

Cette publication a été financée par le Ministère du Travail des Etats-Unis (*Department of Labour*) (Projet TOG/07/01P/USA).

Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernement des Etats-Unis.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du BIT et la DGSCN aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Le BIT et la DGSCN n'acceptent aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou d'omission ou pour toute conséquence liée à l'utilisation des données.

Imprimé au
Photocomposition par

Togo
Performance Communication, Togo

Table des matières

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS	ix
RESUME ANALYTIQUE	xi
INTRODUCTION	1
METHODOLOGIE ET COLLECTE DES DONNEES	5
Portée et couverture de l'enquête de base sur le travail des enfants	5
Plan d'échantillonnage	5
Instruments de collecte de données	6
Questionnaire	6
Etapas de mise en œuvre de l'enquête	7
DÉFINITIONS DES CONCEPTS	9
RESULTATS DE L'ENQUETE QUANTITATIVE	15
I -CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES COUVERTS PAR L'ENQUÊTE	17
I-1. Conditions de vie des ménages	17
I-1-1 Caractéristiques de l'habitat	17
I-1-2 Caractéristiques de l'habitat par région et par milieu de résidence	18
I-2. Sources d'énergie et d'eau	19
I-2-1 Source d'énergie pour l'éclairage	19
I-2-2 Source d'énergie pour la cuisine	20
I-2-3 Source d'approvisionnement en eau	21
I-3 Dépense et principales sources de revenu	21
I-3-1 Dépense moyenne mensuelle	21
I-3-2 Sources de revenu des ménages	22
I-3-3 Mobilité des ménages	23
II-CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS COUVERTS PAR L'ENQUÊTE	25
II-1 Répartition des enfants selon le groupe d'âge et la région	25
II-1-1 Répartition des enfants selon le groupe d'âge	25
II-1-2 Répartition des enfants par sexe et par groupe d'âge selon la région	26
II-1-3 Répartition des enfants par possession d'acte de naissance selon la région	27
II-2 Religion et lien de parenté avec le chef de ménage	27
II-2-1 Répartition des enfants par religion et région	27
II-2-2 Lien de parenté	28
II-2-3 Enfants confiés selon les régions	29
II-3 Education des enfants	30
II-3-1 Scolarisation des enfants et formation professionnelle	30
II-3-2 Fréquentation scolaire	34
II-3-3 Régularité dans la fréquentation	34
II-3-4 Raison de non fréquentation régulière	35
II-3-5 Répartition des enfants selon le redoublement et les raisons du redoublement	37
III CARACTERISTIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS	41
III-1 Enfants économiquement occupés	41
III-I -1 Répartition des enfants économiquement occupés par région selon le sexe et l'âge	41

III-I-2 Répartition des enfants économiquement occupés par région selon le milieu de résidence et le sexe	43
III-1-3 Déterminants du Travail des Enfants	44
III-1-4 Répartition des enfants selon les tâches accomplies, le sexe et le groupe d'âge	45
III-1-5 Liens de parenté avec l'employeur	47
III-2 Situation éducative des enfants économiquement occupés	49
III-2-1 Fréquentation scolaire des enfants économiquement occupés	49
III-2-2 Enfants économiquement occupés n'étant pas à l'école selon le sexe	49
III-2-3 Situation des enfants économiquement occupés selon la possession d'une pièce d'état civil	50
III-3 Caractéristiques du travail des enfants à abolir	51
III-3-1 Enfants en situation de travail à abolir	51
III-3-2 Répartition des travaux dangereux selon l'âge et la région	51
III-3-3 Répartition des travaux dangereux selon le sexe et la région	52
III-3-4 Travail dangereux et fréquentation scolaire	53
III-3-5 Travail dangereux et fréquentation scolaire par région	54
III-3-6 Les branches d'activités et les professions dangereuses	55
III-4 Enfant en situation de traite	57
III-4-1 Situation de traite par région	57
III-4-2 Situation de traite selon l'âge	58
III-5 Conséquences du travail des enfants sur la santé	59
III-5-1 Situation de travail des enfants et problèmes de santé par région	59
III-5-2 Situation de travail des enfants et problèmes de santé par sexe et âge	60
III-5-3 Situation de travail des enfants, risques et accidents de travail	60
RESULTAT DE L'ENQUETE QUALITATIVE	63
I-ANALYSE DES RESULTATS DES ENTRETIENS DE GROUPES DE LOME COMMUNE	65
I-1 scolarisation et travail des enfants	65
I-1-1 Scolarisation des enfants	65
I-1-2 Travail des enfants dans la communauté	65
I-1-3 Soutien financier des enfants à leurs parents	66
I-2 Traite et exode ou aventure des enfants	67
I-2-1 Traite des enfants	67
I-2-2 L'exode ou l'aventure des enfants	68
I-2-3 Prostitution des jeunes filles	68
I-3 Responsabilité et lutte contre la traite des enfants	69
I-3-1 Responsabilité primaire	69
I-3-2 Lutte contre la traite des enfants	70
I-3-3 Meilleure façon de lutter contre la traite des enfants	70
II- RAPPORT DE DISCUSSIONS DE GROUPES DE LA REGION MARITIME	73
II-1 Scolarisation des enfants	73
II-1-1 Non scolarisation des enfants	73
II-1-2 Les facteurs de la non scolarisation	73
II-1-3 Perception de la non scolarisation	73
II-2 Travail des enfants	73
II-2-1 Aide des enfants aux parents	73
II-2-2 Activités exercées par les enfants	74
II-2-3 Risques	74
II-2-4 Les facteurs associés au travail des enfants	75
II-3 Traite des enfants et les facteurs	75

II-3-1 Traite des enfants	76
II-3-2 Activités exercées	77
II-3-3 Facteurs et perceptions de la traite des enfants	77
II-3-4 Activités sexuelles	77
II-4 Lutte contre le travail dangereux et la traite de enfants	78
II-4-1 Rôles des différentes parties	78
III- RAPPORT DE DISCUSSIONS DE GROUPES DE LA REGION DES PLATEAUX	81
III-1 Scolarisation des enfants	81
III-1-1 La non scolarisation des Enfants	81
III-1-2 Perception du problème de la non scolarisation ou déscolarisation	81
III-2 Travail des enfants (5 à 17 ans)	82
III-2-1 Activités exercées par les enfants	82
III-2-2 Déterminants du travail des enfants	82
III-2-3 Risques encourus par les enfants	83
III-3 Traite des enfants	83
III-3-1 Identité des trafiquants	83
III-3-2 Aventures des enfants	84
III-3-3 Prostitution des Jeunes filles	85
III-4 Lutte contre le travail dangereux et la traite des enfants	85
III-4-1 Action des parents	86
III-4-2 Action du gouvernement	86
III-4-3 Action de la communauté	86
IV-REGION CENTRALE	87
IV-1 Scolarisation des enfants dans la région	87
IV-2 Travail des enfants : existence, profil des enfants économiquement occupés et types de travaux effectués	87
IV-2-1 Existence du phénomène et profil des enfants économiquement occupés	87
IV-2-2 Travaux effectués par les enfants et les risques afférents	88
IV-3 Traite des enfants : réalité, destinations et relation avec le travail des enfants	89
IV-3-1 Réalité du phénomène de traite des enfants	89
IV-3-2 Principales destinations des enfants victimes de traite	89
IV-3-3 Traite et travail des enfants	89
IV-3-4 Prostitution des jeunes filles	90
IV-4 Lutte contre le travail dangereux des enfants	91
IV-4-1 Responsabilités des différents acteurs	91
IV-4-2 Moyens de lutte contre le phénomène	91
CONCLUSION, LIMITES ET RECOMMANDATIONS	93
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	95
ANNEXES	97
Annexe I : Caractéristiques des ménages couverts par l'enquête	98
Annexe II : Caractéristiques des enfants couverts par l'enquête	102
Annexe III : Questionnaires	111
Annexe IV : Guide de discussion (Focus group)	161

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon	6
Tableau 2 : Répartition du type d'habitation selon la région et le milieu de résidence	19
Tableau 3 : Principale mode d'éclairage du ménage par région et par milieu	20
Tableau 4 : Principale source d'énergie pour la cuisine du ménage par région et par milieu	20
Tableau 5 : Principale source d'eau à boire pour les membres du ménage par région et par milieu de résidence	21
Tableau 6 : Principale source de revenu au cours des 12 derniers mois par région et par Milieu de résidence	23
Tableau 7 : Principale raison de la venue ou du changement du milieu actuel de résidence du ménage	24
Tableau 8 : Répartition des enfants par échantillon et par extrapolation selon le sexe	25
Tableau 9 : Répartition des enfants selon le groupe d'âge par région	26
Tableau 10 : Répartition des enfants par région selon leur sexe	26
Tableau 11: Répartition des enfants selon le lien de parenté	29
Tableau 12 : Répartition des enfants selon le lien de parenté avec le chef de ménage par région	30
Tableau 13: Répartition des enfants par région selon la scolarisation et la formation professionnelle	32
Tableau 14 : Répartition des enfants selon l'alphabétisation par région selon le sexe	33
Tableau 15 : Répartition des enfants selon la formation professionnelle	33
Tableau 16 : Répartition des enfants selon la scolarisation par région	34
Tableau 17 : Raison d'irrégularité des enfants par région et par sexe	36
Tableau 18 : Répartition des enfants selon le redoublement	38
Tableau 19 : Répartition des enfants selon la principale raison redoublement par région et par sexe	39
Tableau 20 : Répartition des enfants selon le statut d'emploi par région et par sexe	42
Tableau 21 : Effectifs des enfants économiquement actifs par région et selon le milieu de résidence et le sexe	43
Tableau 22 : Déterminants du travail des enfants par région selon le groupe d'âge et le sexe	45
Tableau 23: Répartition des enfants selon le secteur d'activité par région et par groupe d'âges	46
Tableau 24 : Répartition des enfants économiquement occupés selon les liens de parenté avec l'employeur par région et par groupe d'âges	49
Tableau 25 : Répartition des enfants selon le statut d'emploi par fréquentation scolaire	50
Tableau 26 : Répartition des enfants en situation de travaux à abolir selon la région et l'âge.....	53
Tableau 27 : Répartition des enfants en situation de travaux à abolir selon la région	55
Tableau 28 : Répartition des enfants par branches et professions dangereuses	56

Tableau 29 : Répartition des enfants en situation de traite par région et selon le sexe	58
Tableau 30 : Répartition des enfants selon la traite par région et par groupe d'âge	59
Tableau 31 : Répartition des enfants en situation de travail des enfants par problèmes de santé	61
Tableau 32 : Type d'habitation du ménage par région et par milieu résidence	98
Tableau 33 : Principale mode d'éclairage du ménage par région et par milieu résidence	98
Tableau 34 : Principale source d'énergie pour la cuisine par région et par milieu de résidence	99
Tableau 35 : Principale source d'eau utilisée par les membres du ménage pour autre usage par région et par milieu de résidence	99
Tableau 36 : Principale source d'eau à boire pour les membres du ménage	100
Tableau 37 : Dépense moyenne en espèce et en nature des ménages en milliers de FCFA	100
Tableau 38 : Première source de revenu au cours des 12 derniers mois du ménage	100
Tableau 39 : Principale raison de la venue ou du changement du milieu actuel de résidence du ménage	101
Tableau 40 : Répartition des enfants selon le statut de travail par région et par sexe	102
Tableau 41 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé	103
Tableau 42 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé et par groupe d'âge	104
Tableau 43 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé : Maritime	105
Tableau 44 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé : Plateaux	106
Tableau 45 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé : Centrale	107
Tableau 46 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé : Lomé	108

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des ménages échantillonnés dans les régions d'enquête	17
Graphique 2 : Répartition des types de logement (%)	18
Graphique 3 : Répartition des sources d'énergie pour éclairage	19
Graphique 4 : Dépense moyenne mensuelle des ménages par région	22
Graphique 5 : Principale source de revenu des ménages	20
Graphique 6 : Raison de mobilité des ménages	23
Graphique 7 : Répartition des enfants selon le groupe d'âge	25
Graphique 8 : Répartition des enfants par possession d'acte de naissance selon la région	27
Graphique 9 : Répartition des enfants selon la possession de certificat de naissance par région	27
Graphique 10: Répartition des enfants selon la religion	26
Graphique 11 : Répartition des enfants par religion selon la région	28
Graphique 12 : Répartition des enfants selon le lien de parenté	29
Graphique 13 : Répartition des enfants confiés par région	30
Graphique 14 : Répartition des enfants par région selon la scolarisation	31
Graphique 15 : Répartition des enfants ayant suivi une formation professionnelle	31
Graphique 17 : Répartition des enfants selon les aptitudes à lire	32
Graphique 17 : Fréquentation scolaire des enfants par région	34
Graphique 19 : Raison de non fréquentation régulière	35
Graphique 20 : Répartition selon le redoublement par région et par sexe	37
Graphique 21 : Répartition des enfants économiquement occupés	41
Graphique 22 : Déterminants du Travail des Enfants	44
Graphique 23 : Répartition des enfants selon le secteur d'activité principale	46
Graphique 24 : Répartition des enfants économiquement occupés selon la fréquentation scolaire	49
Graphique 25 : Proportion des enfants économiquement occupés ne fréquentant pas l'école selon le sexe	49
Graphique 26 : Répartition des enfants économiquement actifs selon la possession d'une pièce d'état civil	50
Graphique 27 : Répartition des enfants en situation de travail à abolir	51
Graphique 28 : Répartition des enfants en situation de travail dangereux selon la tranche d'âge et les régions	52
Graphique 29 : Répartition (%) des enfants en situation de travail dangereux par région et selon le sexe	52
Graphique 30 : Répartition des enfants en situation de PFTE selon la fréquentation scolaire	54
Graphique 31 : Répartition des enfants par branches et professions dangereuses	56
Graphique 32 : Répartition des Enfants en situation de traite	57
Graphique 33 : Répartition des enfants en situation de traite par Région	58
Graphique 34 : Répartition des enfants selon les problèmes de santé	60
Graphique 35 : Répartition des enfants en situation de travaux dangereux selon le risque et accidents de travail	61

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

L'enquête sur le travail des enfants qui vient d'être réalisée a été rendue possible grâce à la volonté du gouvernement togolais et de l'appui du BIT.

Aux termes de cette enquête qui vient enrichir la banque de données sur la situation des enfants travailleurs, la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs « le rapport de l'enquête de base sur le travail des enfants ».

L'objet principal de cette enquête de base (EB) est de collecter les informations quantitatives et qualitatives sur l'ampleur, les caractéristiques et les conséquences du travail des enfants dans les quatre secteurs prioritaires du projet.

En effet, intervenir dans la situation des enfants travailleurs, notamment ceux qui sont soumis aux pires formes de travail nécessite d'avoir davantage des connaissances sur leurs activités, sur le contexte dans lequel ils l'exercent et sur les questions de comment et pourquoi ces enfants sont exploités. Le Togo qui a bénéficié des programmes d'appui du Bureau International du Travail (BIT) en matière de lutte contre le travail des enfants dispose d'un cadre législatif national et international pour protéger les enfants, notamment ceux qui sont exploités économiquement.

Le présent rapport contribue à l'appréciation des niveaux et tendances du travail des enfants. Cette enquête fournit des informations pertinentes sur les enfants engagés dans des activités de nature économique et non économique. Elle traite les caractéristiques démographiques et socio-économiques globales des enfants, leurs conditions de travail, leur santé et leur sécurité.

L'exécution, l'exploitation et l'analyse des données ont été réalisées par les cadres de la DGSCN qui ont bénéficié de l'appui des experts, conseillers et cadres du Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) du Programme IPEC du BIT, du comité de pilotage et du Ministère du travail et des lois sociales. La Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) tient à adresser ses remerciements aux institutions et aux personnes ci-après :

- ❖ Le Ministère du travail et des lois sociales pour sa contribution efficace à la réussite de l'enquête
- ❖ La Direction Générale du Travail et des Lois Sociales pour ses multiples interventions et facilitations
- ❖ L'équipe de l'IPEC TOGO pour son initiative et toutes les ressources mises à la disposition de l'enquête.
- ❖ Les préfets, maires, autorités traditionnelles (chefs de cantons et chefs de village, etc.) pour les facilités administratives offertes en vue de sensibiliser et mobiliser la population à enquêter
- ❖ Le personnel d'encadrement technique pour les efforts consentis au travail accompli
- ❖ Les Directeurs Régionaux de la Statistique et de la Comptabilité Nationale pour le bon travail réalisé
- ❖ Les agents de collecte, de saisie et de traitement pour l'esprit de sacrifice dont ils ont fait preuve.
- ❖ Monsieur Yacouba DIALLO, Expert SIMPOC de l'IPEC Genève
- ❖ Messieurs :
 - ADEYE Moulero, Conseiller Technique Principal ,
 - ABALO Essodina, Chargé de Programme Principal ,
 - LOUKA Masseti, Chargé de Programme suivi et Evaluation de IPEC au Togo pour leur bon contribution inestimable au bon déroulement de l'enquête

RESUME ANALYTIQUE

L'Enquête de base sur le travail des enfants au Togo a couvert trois régions économiques (Maritime, Plateaux et Centrale) et Lomé la capitale.

Aux termes de cette étude, les résultats montrent que dans les zones cibles retenues, la majorité des enfants enquêtés est économiquement occupée.

Faire travailler un enfant est souvent considéré dans nos milieux comme un moyen de le socialiser et de lui apprendre à se prendre en charge dans la vie.

Ils se retrouvent dans l'agriculture en zone rurale, dans les travaux domestiques et l'économie urbaine informelle. S'agissant des « enfants en situation de travail à abolir », les résultats indiquent que les enfants âgés de 5 à 14 ans sont les plus vulnérables et ils sont plus nombreux dans la région Maritime et très peu dans la région des Plateaux.

S'agissant des travaux dangereux, ils sont plus nombreux dans la région Centrale. Les principales raisons évoquées par les enfants pour justifier leur travail sont : « compléter le revenu familial » et « aider dans l'entreprise familiale ». La plupart des enfants économiquement occupés sont des garçons.

Ces résultats cachent des disparités selon la région, le milieu de résidence ou le sexe de l'enfant.

Les enfants travaillent pour la plupart dans des conditions dangereuses. On les retrouve dans la construction, le ramassage du sable et de graviers. Ils sont souvent exposés à la poussière, aux gaz et utilisent d'outils dangereux, etc.

INTRODUCTION

Contexte national général

Le Togo ne dispose pas de données démographiques récentes. Le dernier recensement de la population et de l'habitat remonte à l'année 1981 et l'environnement économique et politique a beaucoup évolué. Les données qui existent sont issues des dernières enquêtes (EDST 98, MICS3, QUIBB 2006), des estimations et des projections.

En 2008, la population togolaise est évaluée à 5 596 005 habitants. Cette population est inégalement répartie, présentant des disparités régionales. La région maritime qui représente 11 % de la superficie nationale, concentre à elle seule 40 % de la population, correspondant à une densité de 300 hbts/km² tandis que la région centrale qui s'étend sur 23 % de la superficie du pays, n'accueille que 10 % de la population nationale. La forte densité de la région maritime se justifie par le poids démographique de Lomé (la capitale) dans laquelle, la population est estimée à plus d'un million. Lomé concentre la plupart des activités économiques des secteurs formels et informels parmi lesquels on peut citer la petite restauration, le commerce et les emplois de domestiques où sont employés les enfants.

L'essentiel de la population du Togo vit en milieu rural. Cependant l'on assiste à une croissance accélérée du taux d'urbanisation. Lomé accueille chaque année un flux de migrants issu de l'exode rural suite à la paupérisation du milieu rural.

La population togolaise est majoritairement féminine (51,3 % de la population) et jeune. L'EDST 98 et l'enquête MICS3 de 2006 estiment respectivement la proportion de la population de moins de 15 ans à 47,7 % et 42,2 %. Cette tranche représente la population des enfants, une population à charge parmi laquelle figure une partie de la population cible concernée par notre étude.

A l'instar des pays en voie de développement, la population togolaise est caractérisée par son taux de croissance démographique annuel, qui est en baisse mais demeure élevé. Ce taux est passé de 3 % entre 1981 et 1990, à 2,4 % entre 1990 et 1998 d'après l'EDST 98.

❖ Santé

L'espérance de vie à la naissance est de 57,5 ans (54,8 pour les hommes et 60,4 pour les femmes). La mortalité maternelle est de 478 pour 100 000. Le taux de mortalité infantile (avant 1 an) s'élève à 77 pour mille, alors que la probabilité de mourir avant 5 ans est de 123 pour mille (taux de mortalité infanto juvénile). Ces taux sont plus élevés chez les enfants de sexe masculin que chez les enfants de sexe féminin. De même, ils sont deux fois plus élevés dans les zones rurales que dans les centres urbains. La couverture vaccinale est assez large. Environ 50 % des enfants reçoivent toutes les doses des vaccins du Programme élargi de Vaccination (PEV).

Dans l'ensemble, 44 % des femmes âgées de 15-49 ans connaissent un endroit où l'on peut se faire le test de dépistage du sida et 10 % des femmes de ce groupe d'âge ont effectué ce test. Ces résultats sont issus de l'enquête QUIBB de 2006

❖ Education

Depuis l'année 2006, le taux de scolarisation est de 89 %. Le taux brut de scolarisation est de 50 % dans le premier cycle et de 24 % dans le second cycle¹. Selon les statistiques du Ministère de l'éducation, la réussite au CEPED est presque au même niveau pour les deux sexes et tout comme dans l'enseignement primaire, les

¹ Direction de la planification, de l'éducation et de l'évaluation

redoublements sont élevés au secondaire. De façon générale le nombre moyen d'élève par salle de classe est acceptable, mais tel n'est pas le cas dans des établissements publics surtout au secondaire. Le taux net d'admission est égal à 40% et le taux brut est égal à 86%. (Statistiques scolaires)

❖ *Economie*

L'activité économique est dominée par le secteur primaire (Agriculture, Elevage, Sylviculture, Pêche et Chasse) qui fournit en 2008 40,8% du PIB, suivit du secteur tertiaire marchand avec 23,5%, du secteur secondaire (18,1%) des services publics (7,3%), etc.

Le PIB réel par habitant est estimé à 189 630 Francs CFA. Le secteur informel dans le PIB (hors secteur primaire) représente 31%. Ces données sont issues des travaux du comité PIB d'Avril 2010. Les principaux produits d'exportation sont les Phosphates, le Clinker, le Ciment, le Café, le Cacao, le Coton, etc.

Justification de l'enquête

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du projet de lutte contre le travail des enfants par l'éducation au Togo, l'IPEC envisage d'améliorer la disponibilité et la gestion de l'information sur les activités des enfants dans le pays. A cet effet, il est important de mener des enquêtes spécifiques dans certains secteurs d'activité des enfants, en particulier les enquêtes de base dans les régions et les secteurs couverts par le projet. Ces enquêtes vont non seulement répondre aux besoins en données, mais elles permettront aussi d'établir la liste des bénéficiaires potentiels du projet à l'aide d'une base de données pour la planification, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions de lutte contre les pires formes de travail des enfants.

A partir des consultations relatives au projet de lutte contre le travail des enfants par l'éducation au Togo, il a été décidé de réaliser l'enquête de base dans au moins quatre Liste des tableaux secteurs prioritaires : l'agriculture en zones rurales, les travaux domestiques, l'économie informelle et urbaine, et l'exploitation sexuelle. Les résultats de cette enquête de base doit permettre d'apporter des éléments d'information pour l'articulation du projet d'appui au programme assorti de délais pour l'élimination des pires formes de travail des enfants avec les interventions concrètes auprès des enfants, des familles et des communautés.

Objectifs de l'enquête de base

L'objet principal de cette enquête de base est de collecter les informations quantitatives (enquête probabiliste) et qualitatives (enquête non probabiliste, focus group discussion) sur l'ampleur, les caractéristiques et les conséquences du travail des enfants dans les quatre secteurs prioritaires du projet repartis dans quatre régions du Togo. Aussi, cette enquête de base doit permettre d'apporter des éléments d'information pour l'articulation du projet d'appui au programme assorti de délais pour l'élimination des pires formes de travail des enfants avec les interventions concrètes auprès des enfants, des familles et des communautés.

Plus spécifiquement, cette enquête devra réaliser les objectifs suivants :

- a) Collecter des informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les raisons favorisant le travail des enfants dans les quatre secteurs prioritaires du projet cités ci-dessus et présenter les conditions de travail et leurs conséquences sur la santé, l'éducation et le développement normal des enfants travailleurs.

- b) Créer une base de données (quantitative et qualitative) sur le travail des enfants. L'ensemble des informations permettra de suivre et d'évaluer les activités du projet en faveur des enfants au Togo.
- c) Fournir une analyse globale de la situation des enfants travailleurs en indiquant les quatre régions prioritaires qui bénéficieront des activités directes du projet. Ainsi, ces informations serviront de base à l'élaboration de politiques et de programmes d'action axés sur l'élimination des pires formes de travail des enfants.
- d) Produire, présenter et diffuser auprès du Gouvernement, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des ONG et du grand public, un rapport sur les pires formes de travail des enfants au Togo présentant les points forts des résultats et des conclusions statistiques de l'analyse des données, renforçant ainsi la connaissance et la compréhension nécessaires à la promotion d'une campagne durable contre ce fléau.

Rappelons que le projet de lutte contre le travail des enfants par l'éducation au Togo vise à :

- (i) soustraire 4 000 enfants des travaux dangereux, des autres formes de travail à abolir et trouver des solutions de remplacement ;
- (ii) à faire bénéficier 6 000 enfants des actions de prévention (améliorer les conditions de travail des enfants comme mesure transitoire) ; etc.

METHODOLOGIE ET COLLECTE DES DONNEES

Ce chapitre s'intéresse à la méthodologie de la collecte des données et à la définition des concepts clés de cette étude. Il fournit les détails techniques sur la collecte et le traitement des données. La démarche méthodologique est structurée en deux parties, à savoir :

1. Recensement des bénéficiaires potentiels dans les zones cibles des 5 régions économiques et Lomé commune constituées en zones de dénombrement (ZD)² ;
2. Enquête de base proprement dite.
Portée et couverture de l'enquête de base sur le travail des enfants

Le Togo ne dispose pas de données démographiques récentes. Le dernier recensement de la population et de l'habitat remonte à l'année 1981 et l'environnement économique et politique a beaucoup évolué. Les données qui existent sont issues d'estimations et de projections.

Disposer d'une liste de tous les enfants travailleurs dans les zones ciblées, pouvoir les repérer dans leurs ménages, à leurs lieux de travail ou dans la rue a donc nécessité de mener une opération de recensement dans les six (06) régions à l'issue de laquelle on peut à tout moment identifier l'enfant avec des paramètres tels que: la Région, la Préfecture, le canton, le village ou le quartier, le nom, l'âge, le sexe, la situation de scolarisation (scolarisés ou non scolarisés), le secteur d'activité, etc.

Suite au recensement des bénéficiaires (novembre 2008), les analyses des données issues de ce recensement ont permis, de sélectionner trois régions économiques, ce qui a coïncidait avec les zones cibles du projet. De ce fait, l'enquête a couvert trois régions économiques (région maritime, plateaux, centrale) et Lomé la Capitale. L'enquête a pour domaine prioritaire les quatre secteurs suivants :

- l'agriculture en zones rurales ;
- les travaux domestiques ;
- l'économie informelle et urbaine; et
- l'exploitation sexuelle.

La traite des enfants et les enfants économiquement occupés du fait des conséquences de la pandémie VIH/SIDA constituent les deux secteurs transversaux liés aux quatre premiers.

La population cible de cette enquête est constituée des jeunes de 5 à 17 ans révolu au Togo.

Plan d'échantillonnage

A partir des données de recensement une base de sondage des bénéficiaires a été constituée. Cette dernière est composée des trois régions économiques et Lomé commune, et le listing des ménages dans lesquels il existe des enfants économiquement occupés suivant les localités constituées en zone de dénombrement (ZD).

La taille de l'échantillon a été déterminée en tenant compte du coût de l'enquête (3 000 ménages). L'échantillon des 3 000 ménages a été réparti dans les quatre régions suivant les localités cibles selon la part de leur taille, c'est-à-dire suivant une allocation proportionnelle. Dans chaque région, il a été effectué un tirage aléatoire simple suivant le plan de sondage ci-après.

² L'un des premiers objectifs du recensement des bénéficiaires potentiels est d'avoir une base de sondage fiable pour l'enquête de base

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon

	Nombre de ZD (Localité) (N _i)	Nombre de ménages (N _i)	Nombre de ménages par ZD
Lomé Commune	120	800	7
Maritime	126	840	7
Plateaux	136	907	7
Centrale	68	453	7
Total	450	3 000	

Instruments de collecte de données

Deux types de questionnaires ont servi à la collecte des données quantitatives et un guide de discussions a permis de recueillir les informations qualitatives

Questionnaire

Deux types de questionnaires ont servi à l'enquête quantitative de l'enquête de base

Questionnaire Ménage

Ce questionnaire est composé de six modules :

Module 1 : Caractéristiques sociodémographiques

Module 2 : Education et formation

Module 3 : Activités économiques

Module 4 : Activités ménagères

Module 5 : Perceptions et observations des parents ou tuteurs sur le travail des enfants

Module 6 : Caractéristiques de l'habitation du ménage

Questionnaire Enfant

Il est constitué de 7 modules :

Module 1 : Caractéristiques sociodémographiques

Module 2 : Education

Module 3 : Statut d'activité du moment

Module 4 : Risques, dangers et accidents de travail

Module 5 : Les relations

Module 6 : Aspirations

Module 7 : Activités ménagères

Pour l'enquête qualitative, un guide de discussion comportant 8 questions principales autour de chacune desquelles s'articulent des questions de relance, a été élaboré.

Les questionnaires et le guide d'entretien se trouvent en annexe.

Etapes de mise en œuvre de l'enquête

Pour réaliser les objectifs de l'enquête, les produits et activités ci-après sont attendus du recensement et de l'enquête de base proprement dite.

Activités du recensement des bénéficiaires potentiels du projet

Identification des zones cibles.

Cette opération a démarré le 20 juillet 2008 et a pris fin le 10 août 2008. Des séances de travail ont été organisées, dans un premier temps par les directeurs régionaux de la statistique en collaboration avec les inspections du travail, de l'éducation et des affaires sociales. A l'issue de ces séances, une réunion avec les directeurs régionaux

de la statistique a permis d'avoir une première liste des localités susceptibles d'être retenues. Par la suite, le traitement de ce fichier village nous a permis de déterminer une liste de localités cibles en tenant compte des secteurs retenus compte tenu de l'importance du travail des enfants.

Cartographie

Cette opération a démarré le 03 novembre 2008 avec la formation des agents cartographes pendant deux jours et a pris fin le 21 novembre 2008. Elle a mobilisé au total 30 agents cartographes dont 06 contrôleurs. Les travaux se sont déroulés au même moment que le recensement.

Recensement des bénéficiaires potentiels

La formation des agents recenseurs et des contrôleurs a commencé le 06 novembre 2008. Les opérations de terrain ont pris fin le 21 novembre 2008.

Les opérations de contrôle et de saisie de données ont débuté le 24 novembre 2008. Au total 16 agents de saisie, deux contrôleurs de saisie et deux vérificateurs des questionnaires ont assuré ces opérations.

Le responsable du traitement, aidé de deux agents ont conçu la maquette de saisie, procédé à l'apurement du fichier et élaboré les tableaux.

L'opération a permis de recenser 65 802 enfants âgés de 5 à 17 ans répartis dans les zones cibles retenues sur toute l'étendue du territoire national. Cette population est constituée de 64 586 enfants vivants dans les ménages et de 1 216 enfants qui vivent hors des ménages ordinaires.

Enquête pilote de l'enquête de base

Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'enquête de base (EB) sur le Travail des Enfants, une enquête pilote a été organisée durant trois jours (03). La mobilisation des populations cibles des focus groups a été faite le 03 septembre, la formation de douze agents enquêteurs, trois contrôleurs et six agents de focus group les 03 et 04 septembre, la collecte des données du 05 au 07 septembre 2008. Cette opération a permis de tester sur le terrain les différents questionnaires et la méthodologie de l'enquête, d'évaluer la charge de travail de l'agent enquêteur, de tester non seulement la cohérence des questions mais aussi la réaction des ménages face aux questions des enquêteurs. La finalisation des instruments de collecte de données a été organisée du 10 au 12 septembre (validation interne) et la réunion de validation du comité de pilotage le 18 septembre 2008.

Collecte de données de l'enquête de base

La formation du personnel de terrain de l'EB sur le Travail des Enfants s'est déroulée pendant quatre jours, du 30 mars 2009 au 02 avril 2009. Au total, 64 agents de terrain, 24 agents de focus group et 18 contrôleurs ont été formés. La formation s'est déroulée à l'aide de supports comme les questionnaires, les manuels et la carte des ZD.

La collecte des données a démarré le 04 avril 2009 et a pris fin le 17 avril 2009

Traitement et analyse des données quantitatives

La saisie a été effectuée du 28 avril au 15 mai 2009 avec 04 agents de saisie, sous le logiciel CSPro. Au terme de l'enquête, les données de l'EB ont été d'abord archivées puis saisies. Ces données ont été ensuite apurées puis traitées et analysées. Au total, les données de 2 500 ménages ont été finalement validées pour les raisons suivantes :

Informations partielles et incomplètes (questionnaire partiellement rempli), ménages non retrouvés (problèmes d'inondation et de déplacement des ménages suite aux calamités naturelles). Après apurement, il ne reste que 2 500 questionnaires validés, soit un taux de réponse de 83%.

Pour ce qui concerne la pondération, comme il n'existait pas une base de sondage, et la seule base qui est disponible c'est celle ici du recensement des bénéficiaires, ce qui fait que la pondération a été calculée en se basant sur la méthode d'allocation proportionnelle.

DEFINITIONS DES CONCEPTS

Il s'agit de spécifier les différents concepts utilisés dans cette étude. Ces concepts sont entre autre, l'activité économique des enfants, le travail des enfants, la traite des enfants et les pires formes de travail des enfants.

Enfants économiquement occupés

Les enfants occupés économiquement – salariés, indépendants et travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale – sont ceux qui s'engagent dans toute activité dans le domaine de la production du système de comptabilité nationale (SCN) ne serait ce qu'une heure au cours de la période de référence. Autrement dit, il s'agit de ceux qui ont un emploi.

Est considéré comme emploi du moment, toute activité effectuée pendant au moins une heure contre un revenu en espèce ou en nature pendant les 7 derniers jours. Cependant, sont classées dans cette catégorie, les personnes ayant un emploi, mais qui n'ont pas travaillé au cours de la période considérée pour cause de vacances ou congé professionnel, de congé de maladie ou d'accouchement, ou même de cessation temporaire de travail pour grève, saison morte, arrêt technique, etc. Par ailleurs, les aides familiaux, les apprentis et les stagiaires non rémunérés sont également considérés comme des enfants économiquement occupés.

Il est important de préciser que le concept d'« enfants travailleurs » basé sur l'activité économique exclut les enfants cherchant du travail ou ceux qui sont au « chômage ». Raison pour laquelle, il est plus judicieux de parler d'« enfants occupés économiquement » au lieu d'« enfants économiquement actifs ».

Pour créer la variable qui résume le secteurs d'activités, les considérations ont été prises et résumées dans le tableau 2.

• Travail des enfants

L'expression travail des enfants à abolir ou simplement travail des enfants³, s'entend de l'exercice par un enfant de travaux interdits, et plus généralement, de types de travail qu'il convient d'éliminer car jugés non souhaitables tant socialement que moralement selon la législation nationale, les conventions de l'OIT(n°138) sur l'âge minimum, 1973, et (n°182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, ainsi que les recommandations (n°146 et n°190), qui les complètent.

C'est une notion plus étroite que celle d'« enfants occupés économiquement » puisqu'elle exclut les enfants âgés de 15 ans ou plus qui accomplissent un travail non répertorié comme étant « dangereux » dans le contexte du Togo⁴.

Pour des objectifs de mesure statistique, le travail des enfants à abolir concerne toute personne âgée de 5 à 17 ans qui au cours d'une période de temps donnée a exercé une ou plusieurs des activités suivantes :

1. Pires formes de travail des enfants, telles que décrites ci-dessous.
2. Activité économique avant l'âge minimum d'admission à l'emploi, à savoir 15 ans au Togo.

Il est mesuré en termes de l'engagement des enfants dans les activités productives dans le cadre du domaine de la production de SCN⁵. Une présentation schématique de la procédure d'identification statistique du travail des enfants à abolir se trouve sur la page suivante.

³ Dans ce rapport, nous utilisons indifféremment les termes suivants : travail des enfants à abolir, travaux interdits/prohibés aux enfants.

⁴ Convention N°138 sur l'âge minimum, 1973 ; Convention sur les Pires formes de travail des enfants, 1999 et Code du travail du Togo.

⁵ Période de référence : le travail des enfants est mesuré au cours d'une semaine de référence pendant l'année scolaire au lieu d'une longue période comme l'année. Une période de référence d'une semaine est plus convenable parce qu'elle permet une mesure plus précise de l'activité économique et limite les ambiguïtés résultant de l'incidence des changements de statut et des statuts multiples dans l'activité économique de même que dans l'intensité du travail qui peuvent survenir pendant une longue période de référence. De plus, la plupart des sources de données existantes ont pour référence la semaine.

Tableau 2 : Résumé des composantes des secteurs d'activités

Secteur d'activités	Activités
Activité rurale	Agriculture vivrière (y compris pêche, élevage et sylviculture)
Economie urbaine informelle	Commerce
	Hôtelleries, Bars, Restaurants et Maquis
	Services récréatifs et culturels (Cinéma, vidéos club, Centres culturels, Boîtes de nuits)
	Recyclage et vente de matériaux de récupérations
	Poste et télécommunication (cabine téléphonique, vente de cartes de recharges etc.)
	Production d'électricité, gaz et eaux
	Alimentation Boissons (farines, pâtes alimentaires, viandes, boulangerie, production de boissons etc.)
Travaux ménagers	Services domestiques
	Services rendus aux ménages (ONG, Eglises, Associations, partis politiques)
Carrière et mines	Activités d'extraction (Phosphates, sable, gravier, argiles et autres)
Artisanat	Construction, Pont et chausser, Génie civil
	Coiffure
	Couture
	Menuiserie
	Maçonnerie
	Textiles, Habillement, Cuir
	Fabrication de produit chimique
	Fabrication de matériaux de construction
	Travaux du bois, édition et imprimerie
Autres services	Service public
	Autre service

- **Pires formes de travail des enfants**

- Selon la convention n°182 de l'OIT, les pires formes de travail des enfants désignent :
 1. Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dette et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans les conflits armés.
 2. L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ;
 3. L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales ;
 4. Les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

Pour un souci de clarté, les pires formes de travail des enfants sont regroupées en deux catégories : les pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux (les sous-rubriques 1-3) et les travaux dangereux (la sous-rubrique 4).

Travail dangereux

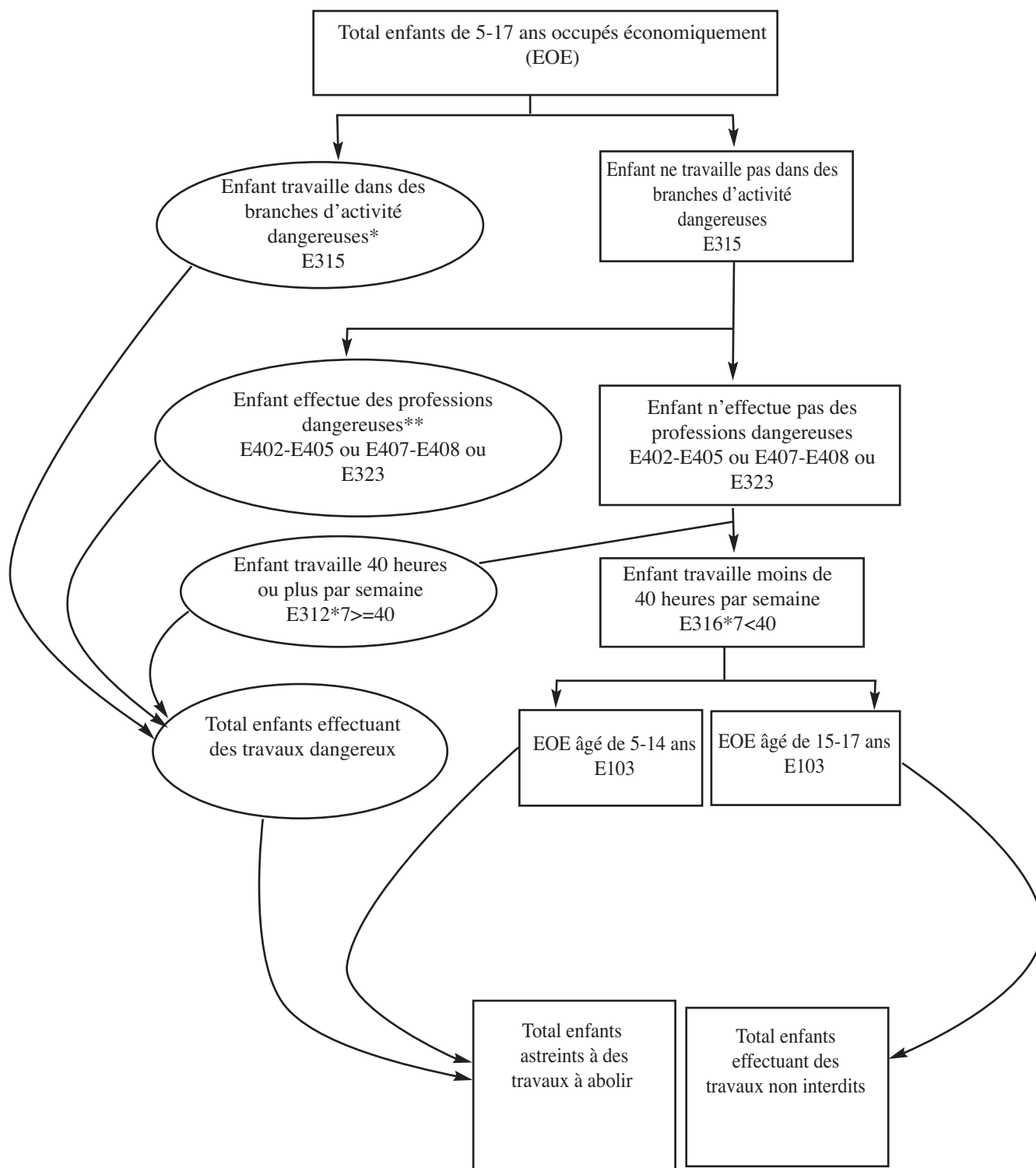
On entend par « travail dangereux » toute activité ou occupation qui, de par sa nature ou son type, se traduit directement ou indirectement par des effets dommageables pour la sécurité, la santé (physique ou mentale) et le développement moral de l'enfant. Le danger peut également être induit par une charge de travail excessive, par les rigueurs physiques associées à la tâche, ou par l'intensité du travail – durée ou nombre d'heures -, même lorsque l'activité ou l'occupation est réputée non dangereuse ou « sûre ». La liste de ces formes de travail doit être établie au niveau national à l'issue de consultations tripartites (Cf. l'arrêté n° 1464 MTEFP/DGTLIS déterminant les travaux interdits aux enfants conformément au point 4 de l'article 151 de la loi n° 2006-010 du 13 décembre 2006 portant sur code du travail)⁶.

Pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux

La présente enquête ne permet pas de couvrir toutes les « pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux » en ce sens qu'elles s'appréhendent par des opérations spécifiques. En fait, les concepts et définitions statistiques de ces formes de travail des enfants ne sont pas suffisamment développés. Les méthodes statistiques de mesure sont encore au stade d'expérimentation. Dans cette perspective, nous avons introduit des questions spécifiques sur la traite des enfants (traite interne au Togo) dans le cadre de la présente enquête de base sur le travail des enfants. D'autres « pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux » telles que la servitude pour dette, les activités illicites, etc. ne sont pas couvertes par cette enquête de base.

⁶ Gouvernement-Patronat-Travailleurs

CADRE CONCEPTUEL DU TRAVAIL DES ENFANTS



* Branches d'activités dangereuses (Mines et carrières, constructions)

** Professions dangereuses (professions entraînant le transport de charges lourdes, l'exposition à la poussière, à la fumée, aux gaz, à l'utilisation d'outils dangereux, etc. et le travail de nuit.)

- **Traite des enfants**

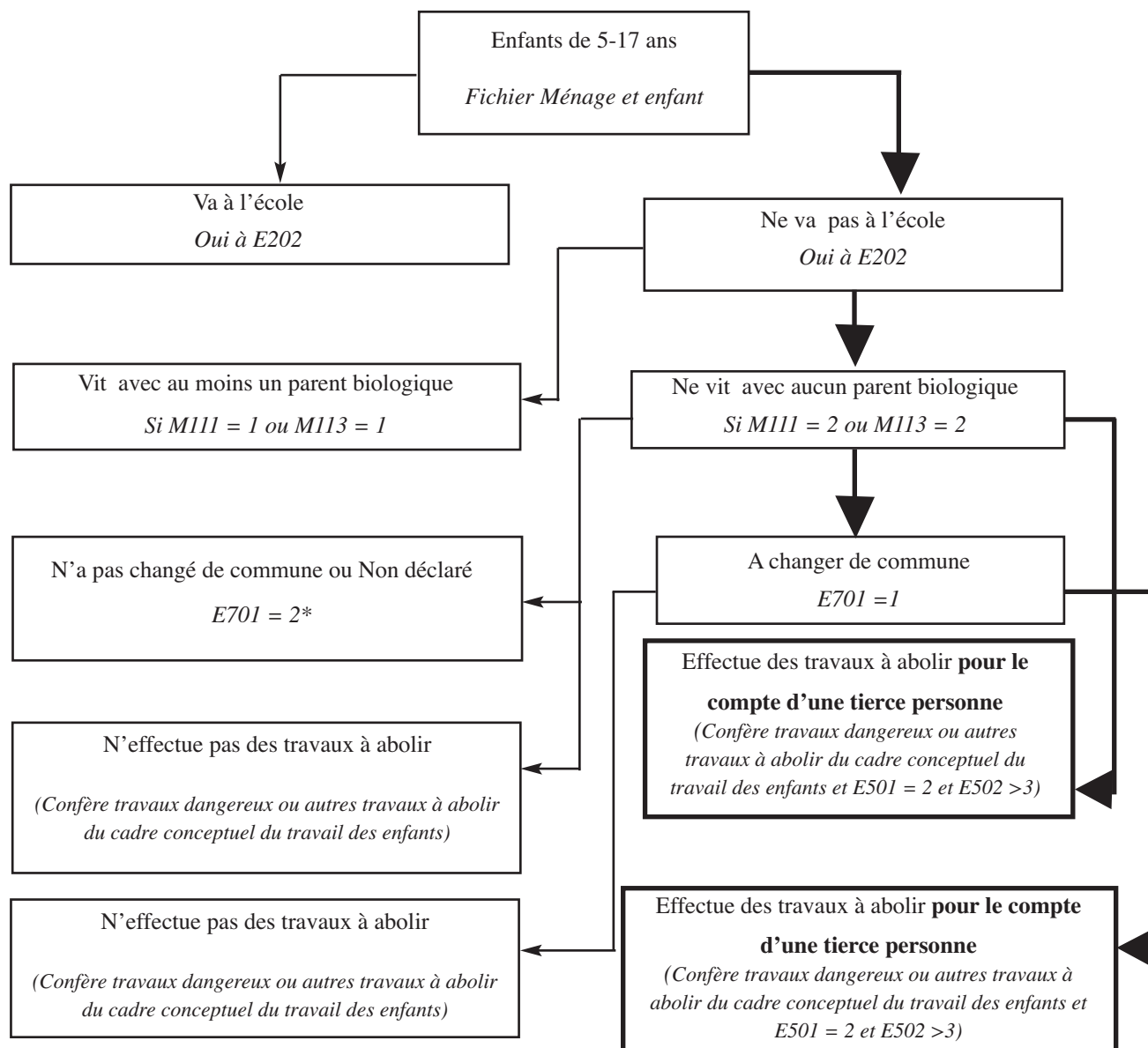
La traite des enfants est définie par le protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants du 15 novembre 2000 (Protocole contre la traite). Une définition plus étroite de la traite et l'exploitation des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre est donnée. Elle décrit la traite comme « un phénomène où un individu (appelé un intermédiaire), moyennant argent ou par la violence ou la ruse, déplace un individu de moins de dix-huit ans dans ou hors d'un territoire national, à des fins d'exploitation sexuelle ou commerciale, généralement avec la complicité des parents. »⁷

Lorsque le phénomène de traite a cours dans le pays d'origine, on parle de « traite interne ». Mais lorsque les enfants victimes de traite sont transportés ou transférés dans un pays autre que leurs pays d'origine ou de provenance, on parle de « traite externe ». Dans le cadre de la présente étude, les enfants en situations de traite à l'extérieur n'ont pas été enquêtés.

Etant donné que la traite des enfants a plusieurs finalités (destinations), il est important de souligner que notre approche tente de capter les enfants victimes de la traite impliqués dans les activités économiques et les tâches ménagères. De plus l'indicateur qui a été calculé est un proxy de la traite interne, donc une sous estimation de la traite. De ce fait, cette méthode n'aboutit pas non seulement à une estimation de toutes formes de traite des enfants, mais elle ne prétend pas chiffrer l'ampleur de ce phénomène dans toutes ses dimensions. Néanmoins, elle a le mérite de saisir une partie de ce fléau au moyen des enquêtes auprès des ménages et des enfants.

⁷ Première réunion spécialisée sur la traite et l'exploitation des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, « Rapport de synthèse » (Yamoussoukro, 8-10 janvier 2002), p.6.

CADRE CONCEPTUEL DE LA TRAITE DES ENFANTS



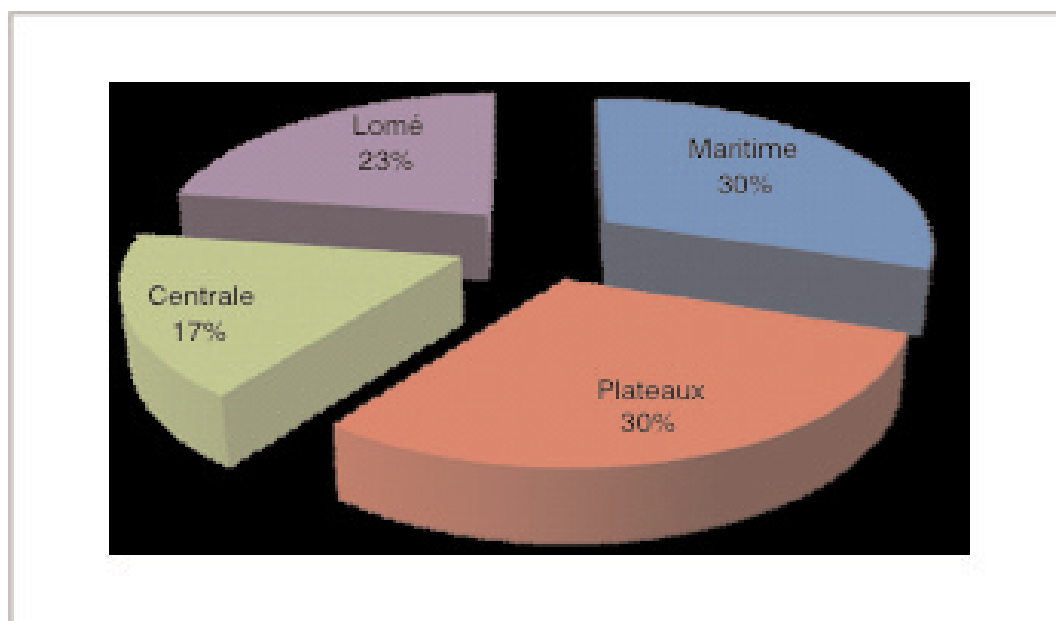
RESULTATS DE L'ENQUETE QUANTITATIVE

I - CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES COUVERTS

PAR L'ENQUÊTE

L'échantillon de ménages dont les informations sont valides concernant cette section est de 2 500 ménages. L'extrapolation de ce dernier donne une population de 12 429 ménages. L'enquête n'a couvert que trois régions économiques (Maritime, Plateau et Centrale) et la ville de Lomé, selon les proportions suivantes : 23% à Lomé, 30% dans la région Maritime, 30% dans la région des Plateaux et 17% dans la région Centrale. Ces proportions se rapportent aux zones cibles de chaque région et ne reflètent pas le niveau national.

Graphique 1 : Répartition des ménages échantillonnés dans les régions d'enquête



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

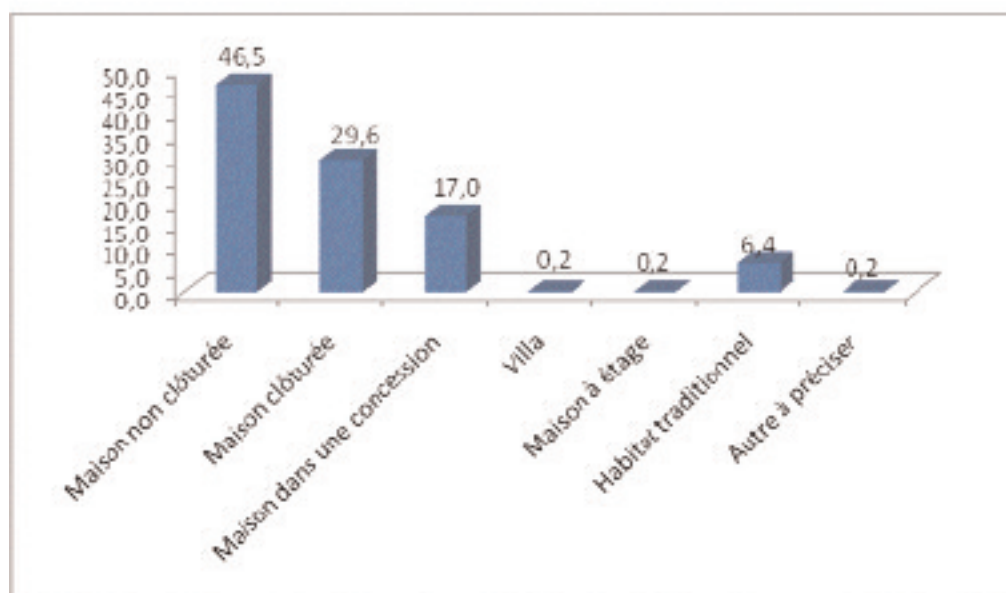
I-1 Conditions de vie des ménages

Dans le volet condition de vie des ménages se trouvent les caractéristiques de l'habitat, les sources d'approvisionnement d'eau et d'électricité, les sources de revenu et les dépenses moyennes des ménages.

I-1-1 Caractéristiques de l'habitat

Il existe une variété de types d'habitat. Les ménages vivent pour la plupart dans les maisons non clôturées (46,48% des ménages). Ce type d'habitat se trouve généralement dans les milieux ruraux. Les villas ne constituent que 0,2% des habitats où se logent les ménages recensés. Par ailleurs, les maisons clôturées représentent environ 30% des concessions recensées.

Graphique 2 : Répartition des types de logement (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

I-1-2 Caractéristiques de l'habitat par région et par milieu de résidence

La région Maritime se distingue principalement par son type d'habitat. Selon les résultats de l'enquête, les maisons clôturées dominent le type d'habitat dans la région Maritime en milieu urbain (43,9% des habitats recensés dans le milieu urbain). Le milieu rural (région Maritime) se caractérise essentiellement par des maisons non clôturées (41%). Les habitations traditionnelles se trouvent pour la plupart dans la zone rurale (12,8% dans le milieu rural contre 3,6% dans le milieu urbain).

Les maisons non clôturées déterminent le type d'habitat des ménages dans la région des Plateaux (57% dans le milieu urbain et 77% dans le milieu rural). Les cours communes ne représentent qu'environ 4% tant dans le milieu urbain que rural. Par contre dans la région Centrale, les cours communes sont représentatives (23,3% dans le milieu urbain et 20,3% dans le milieu rural). Une forte présence des maisons non clôturées est observée dans cette région (56,2% dans le milieu urbain et 62% dans le milieu rural). Les habitations traditionnelles y sont faiblement représentées (2%).

Dans la ville de Lomé, parmi les habitats où vivent les ménages recensés plus de la moitié sont des maisons clôturées (58,1%). Les résultats révèlent également la présence des maisons en cours communes (26,3%). Les villas, les maisons à étage sont faiblement illustrées parmi les habitats recensés (respectivement 0,2% et 0,5%).

Tableau 3 : Répartition du type d'habitation selon la région et le milieu de résidence (%)

Région	Milieu de résidence	Types d'habitation où vit le ménage							Ensemble
		maison non clôturée	Maison clôturée	maison dans une concession (cour commune)	villa	Maison à étage	habitation traditionnelle	autre à préciser	
Maritime	urbain	27,3	43,9	24,5	0,7	0,0	3,6	0,0	100
	rural	40,6	26,5	19,8	0,2	0,0	12,8	0,2	100
Plateaux	urbain	56,9	31,9	4,4	0,0	0,5	6,4	0,0	100
	rural	76,6	10,8	4,2	0,2	0,0	8,1	0,2	100
Centrale	urbain	56,2	16,4	23,3	0,0	0,0	2,7	1,4	100
	rural	61,6	14,8	20,3	0,3	0,0	2,8	0,3	100
Lomé	urbain	13,9	58,1	26,2	0,2	0,5	1,1	0,0	100
Ensemble		47,2	28,0	16,6	0,2	0,1	7,7	0,1	100

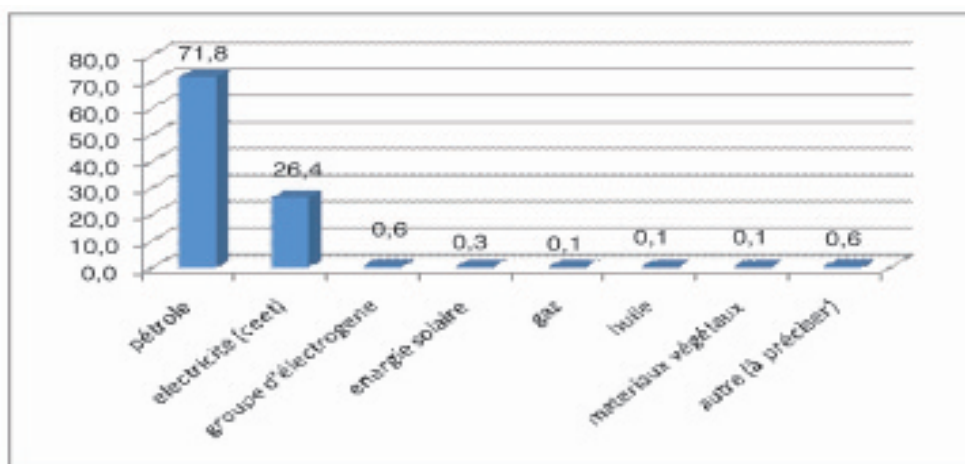
Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

I-2 Sources d'énergie et d'eau

I-2-1 Source d'énergie pour l'éclairage

La plupart des ménages recensés utilisent comme source d'énergie le pétrole (72%) pour éclairer leur habitation. La seconde source d'énergie pour éclairage par les ménages est l'électricité fournie par la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) (26,4%) Ces résultats montrent qu'en matière d'éclairage, les ménages sont fortement dépendants du pétrole. Par ailleurs, l'utilisation de groupe électrogène comme éclairage ne représente que 0,6%, les matériaux végétaux sont aussi en faible proportion (0,1%).

Graphique 3 : Répartition des sources d'énergie pour éclairage



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

La répartition des sources d'énergie utilisée par les ménages pour éclairage selon la région et le milieu de résidence indique que la consommation de l'électricité fournie par la CEET est visible dans les milieux urbains de la région Maritime et des Plateaux (respectivement 51,1% et 50%). La consommation de pétrole est plus répandue dans les milieux ruraux des différentes régions d'étude. La première source d'énergie à Lomé est l'électricité (71% des ménages). L'utilisation de gaz comme source d'énergie est très faible dans la ville de Lomé (0,1% des ménages recensés).

Tableau 4 : Principale mode d'éclairage du ménage par région et par milieu

Région	Milieu de résidence	principale mode d'éclairage du ménage								Ensemble
		pétrole	Electricité (CEET)	groupe d'électrogène	énergie solaire	gaz	huile	matériaux végétaux	autre (à préciser)	
Maritime	urbain	48,2	51,1	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	100,0
	rural	86,9	11,9	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,6	100,0
Plateaux	urbain	48,5	50,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	100,0
	rural	86,1	11,9	0,9	0,4	0,0	0,2	0,2	0,4	100,0
Centrale	urbain	56,2	35,6	4,1	1,4	0,0	0,0	0,0	2,7	100,0
	rural	85,5	11,4	1,4	0,8	0,3	0,0	0,3	0,3	100,0
Lomé	urbain	27,1	70,9	0,2	0,2	0,4	0,0	0,0	1,2	100,0
Ensemble		71,8	26,4	0,6	0,3	0,1	0,1	0,1	0,6	100,0

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

I-2-2 Source d'énergie pour la cuisine

En matière de cuisine, les ménages recensés utilisent le plus souvent les bois de chauffage comme la principale source d'énergie (63,1%). Les charbons de bois servent de source d'énergie pour la cuisine à 35% de ménages recensés. L'utilisation de l'électricité, du gaz butane et du pétrole sont très faibles (respectivement 0,1%, 0,6% et 0,1%).

Dans la région Centrale, en milieu urbain, la majorité des ménages enquêtés se servent des bois de chauffage pour leur cuisine (69,9%). Ce phénomène est plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain. La ville de Lomé enregistre la plus faible proportion en termes de consommation de bois de chauffage (5,5%). Par ailleurs, le charbon de bois est la source d'énergie la plus utilisée en cuisine dans la ville de Lomé (92,2%). Seulement 1,1 % des ménages enquêtés emploient le gaz butane comme source d'énergie en cuisine.

Tableau 5 : Principale source d'énergie pour la cuisine du ménage par région et milieu de résidence

Région	Milieu de résidence	principale source d'énergie pour la cuisine							Ensemble
		bois de chauffe	charbon de bois	déchets végétaux	pétrole	gaz butane	électricité	autre (à préciser)	
Maritime	urbain	45,3	51,8	1,4	0,0	1,4	0,0	0,0	100,0
	rural	73,4	24,2	0,5	0,0	0,6	0,2	1,1	100,0
Plateaux	urbain	48,5	49,5	0,0	0,5	0,5	0,0	1,0	100,0
	rural	86,6	12,8	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	100,0
Centrale	urbain	69,9	28,8	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	100,0
	rural	78,3	20,1	0,0	0,3	0,6	0,0	0,8	100,0
Lomé	urbain	5,5	92,2	1,1	0,0	1,1	0,0	0,2	100,0
Ensemble		63,1	35,0	0,5	0,1	0,6	0,1	0,6	100,0

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

I-2-3 Source d'approvisionnement en eau

La qualité d'eau consommée est l'un des facteurs déterminants dans la condition de vie des ménages. Selon les résultats de l'enquête, près d'un tiers des ménages recensés consomme l'eau de robinet à l'extérieur (borne fontaine). Certains ménages utilisent les puits non protégés (26,1%) et d'autres utilisent des forages ou des puits protégés (16,3%). En milieu rural, les ménages se tournent vers les rivières, marigots ou sources d'eau pour s'approvisionner. Ces derniers se localisent essentiellement dans la région des Plateaux (30,8% des ménages recensés dans le milieu rural).

Dans la région Maritime, en milieu urbain, la bonne fontaine ou l'eau « des robinets d'extérieurs » sont les principales sources d'approvisionnement en eau des ménages recensés (65,5%). Les puits protégés sont utilisés par très peu de ménages (0,7%), mais 17,3% des ménages se tournent vers les puits non protégés. Ce dernier phénomène est très visible dans le milieu rural de la région Maritime (44%). Une faible proportion des ménages ruraux ont de l'eau de robinet dans leur propre concession (0,6%). Les ménages recensés de la ville de Lomé s'orientent plus vers l'eau des bornes fontaines ou de « robinet à l'extérieur » (50,6%). Certains ménages ont de l'eau de robinet dans leur concession (12,3%) et d'autres se tournent vers l'eau de forage (16,4%).

L'eau des bornes fontaines est plus utilisée dans la région Centrale en milieu urbain (58,9%). Par ailleurs, en plus des bornes fontaines (35,4%), les ménages recensés dans le milieu rural exploitent aussi l'eau de forage ou des puits équipés de pompe (20,3%), l'eau des puits protégés (22,8%) et l'eau des puits non protégés (15,3%).

Tableau 6 : Principale source d'eau à boire pour les membres du ménage par région et par milieu de résidence

Région	Milieu de résidence	principale source d'eau à boire pour les membres du ménage									Ensemble
		eau de robinet dans la concession	eau de robinet à l'extérieur	forage/ puits équipé de pompe	puits protégé	puits non protégé	eau de pluie	rivière/ marigot/ source	Retenue d'eau/ barrage	autre (à préciser)	
Maritime	urbain	5,8	65,5	10,8	0,7	17,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100
	rural	0,6	21,9	18,8	7,0	43,7	1,6	5,8	0,0	0,5	100
Plateaux	urbain	2,9	41,7	3,4	13,2	17,6	1,0	18,6	0,0	1,5	100
	rural	0,9	18,7	16,8	14,5	14,5	0,5	30,8	3,3	0,0	100
Centrale	urbain	1,4	58,9	4,1	11,0	21,9	0,0	2,7	0,0	0,0	100
	rural	2,5	35,4	20,3	15,3	22,8	0,0	3,3	0,0	0,3	100
Lomé	urbain	12,3	50,6	16,4	8,9	11,4	0,0	0,0	0,2	0,2	100
Ensemble		3,1	32,2	16,3	9,7	26,1	0,8	10,7	0,8	0,3	100

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

I-3 Dépense et principales sources de revenu

I-3-1 Dépense moyenne mensuelle⁸

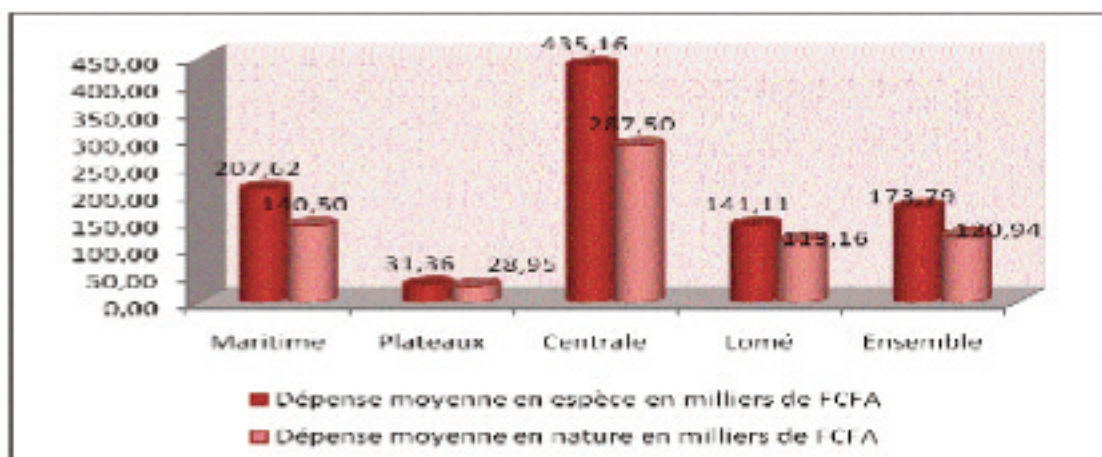
Les résultats de l'enquête indiquent que la dépense moyenne mensuelle en espèce des ménages est de 174 000 FCA. Par ailleurs, plus de la moitié des ménages recensés dépensent moyennement par mois un revenu supérieur à 21 000 FCA. La dépense moyenne en nature est estimée à 121 000 FCA par mois.

Pour ce qui concerne la répartition des dépenses par région, d'après le graphique ci après, les ménages de la région Centrale ont une dépense moyenne mensuelle en espèce supérieure à celles des autres régions (435 160 FCA). Il en est de même pour la dépense moyenne mensuelle en nature (287 500 FCA).

La dépense moyenne mensuelle la plus faible est enregistrée dans la région des Plateaux (31 360 FCFA en espèce et 2 895 FCFA en nature).

⁸ Etant donné que les dépenses n'ont pas été ajustées selon le niveau de chaque région (les valeurs nominales au lieu des valeurs réelles), il n'est pas prudent de faire des comparaisons entre les dépenses des ménages par région.

Graphique 4 : Dépense moyenne mensuelle des ménages par région (milliers de FCFA)

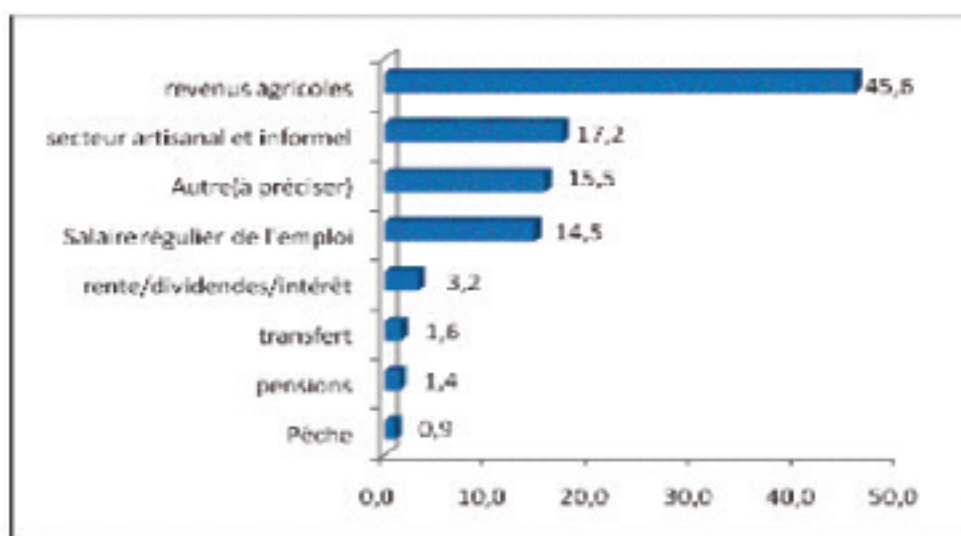


Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

I-3-2 Sources de revenu des ménages

La principale source de revenu des ménages recensés est l'agriculture (45,6%). Néanmoins, certains ménages tirent leur revenu du secteur artisanal et informel (17,2%) et d'autres ménages vivent du salaire régulier de l'emploi (14,5%). Seulement 1,6% des ménages bénéficient des transferts pour survivre.

Graphique 5 : Principale source de revenu des ménages (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Une analyse des sources de revenu par région indique qu'en milieu rural les ménages recensés tirent leur revenu de l'activité agricole. Ce phénomène est plus visible dans les régions de Plateaux et Centrale, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Les résultats montrent que 67,6% des ménages recensés en milieu rural dans la région des Plateaux vivent de l'agriculture, et 61% dans la région Centrale. Dans le milieu urbain de la région Centrale plus de la moitié des ménages vivant en milieu urbain sont dans l'agriculture (54,8%).

A Lomé, la principale source de revenu des ménages recensés provient du l'artisanat et de l'informel (41%). Ces ménages vivent aussi des salaires réguliers de l'emploi (24,2%). En région Maritime, en milieu rural, l'agriculture constitue la principale source de revenu des ménages (55,8%).

Tableau 7 : Principale source de revenu au cours des 12 derniers mois par région et milieu de résidence (%)

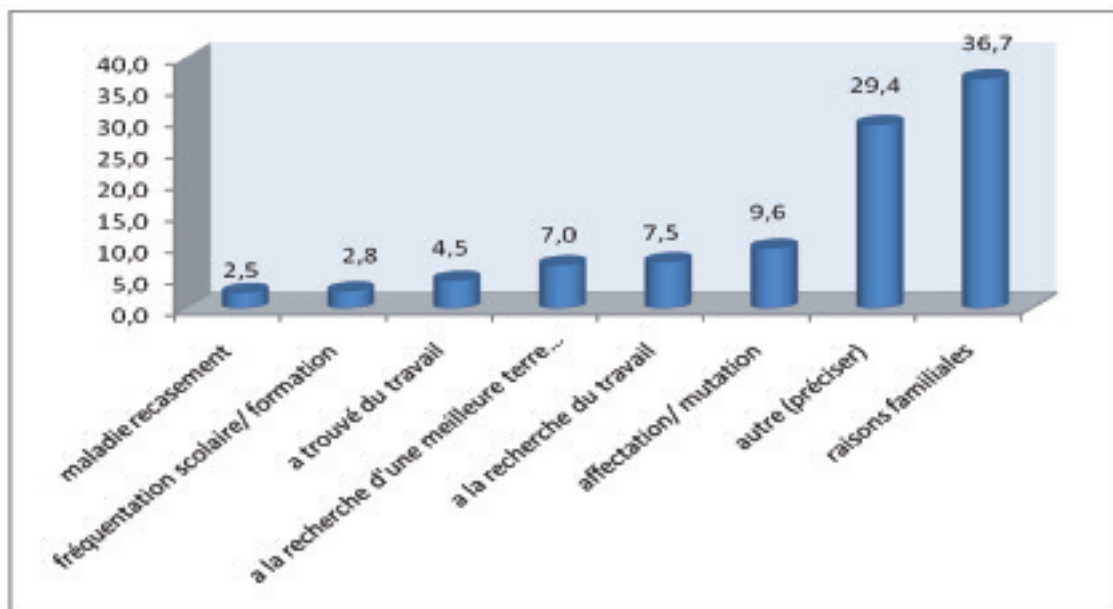
Région	Milieu de résidence	Principale source de revenu au cours des 12 derniers mois du ménage									Ensemble
		salairerégulier de l'emploi	revenus agricoles	revenu d'élevage	pêche	secteur artisanal et informel	transfert	pensions	rente/ dividendes/ intérêt	autre (à préciser)	
Maritime	urbain	10,1	36,7	0,0	2,9	19,4	1,4	2,2	2,2	25,2	100,0
	rural	11,2	55,8	1,0	2,4	12,0	1,5	1,8	1,3	13,0	100,0
Plateaux	urbain	15,2	47,1	0,0	0,5	9,3	1,0	1,5	4,9	20,6	100,0
	rural	10,3	67,6	0,9	0,0	2,4	1,1	0,2	2,7	14,8	100,0
Centrale	urbain	6,8	54,8	1,4	0,0	12,3	1,4	1,4	1,4	20,5	100,0
	rural	13,6	61,0	1,4	0,0	15,6	0,8	1,1	1,7	4,7	100,0
Lomé	urbain	24,2	2,5	0,0	0,5	40,8	2,9	2,1	6,4	20,5	100,0
Ensemble		13,2	49,3	0,7	1,2	14,7	1,5	1,4	2,7	15,2	100,0

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

I-3-3 Mobilité des ménages

L'enquête a aussi appréhendé la mobilité des ménages. Ainsi, selon les résultats, 64,7% des ménages n'ont jamais changé de localité. Parmi ceux qui en ont changé, 36,7% associent leur mobilité aux raisons familiales. Par ailleurs, 7,5% des ménages se sont déplacés à cause de la recherche du travail et 9,6% pour des raisons de mutations ou d'affectations.

Graphique 6 : Raison de mobilité des ménages (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 8 : Principale raison de la venue ou du changement du milieu actuel de résidence du ménage (%)

Région	Milieu de résidence	Jamais changer de localité de résidence		Principale raison de la venue ou du changement du milieu actuel de résidence du ménage								Ensemble
		oui	non	affectation/ mutation	a trouvé du travail	a la recherche du travail	a la recherche d'une meilleure terre agricole/ pâturage	fréquentation scolaire/ formation	maladie recasement	raisons familiales	autre (préciser)	
Maritime	urbain	20,9	79,1	13,8	6,9	10,3	0,0	0,0	3,4	24,1	41,4	100
	rural	22,2	77,8	9,5	2,2	7,3	9,5	2,9	2,9	40,1	25,5	100
Plateaux	urbain	12,3	87,7	16,0	4,0	8,0	4,0	0,0	8,0	32,0	28,0	100
	rural	7,3	92,7	5,0	10,0	7,5	15,0	0,0	0,0	35,0	27,5	100
Centrale	urbain	8,2	91,8	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	16,7	100
	rural	13,6	86,4	12,2	2,0	6,1	18,4	16,3	4,1	18,4	22,4	100
Lomé	urbain	35,3	64,7	7,6	6,6	7,1	0,0	1,0	1,0	42,4	34,3	100
Ensemble		18,9	81,1	9,6	4,5	7,5	7,0	2,8	2,5	36,7	29,4	100

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II- CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS COUVERTS PAR L'ENQUÊTE

Cette section analyse les caractéristiques des enfants couverts par l'enquête de base. L'échantillon concerne les enfants âgés de 5 à 17 ans révolus. Ce sont les enfants éligibles pour le questionnaire enfant. Cet échantillon se chiffre à 4595, et après extrapolation la population des enfants recensés âgés de 5 à 17 ans devient 44710.

Tableau 9 : Répartition des enfants par échantillon et par extrapolation selon le sexe

Sexe	Echantillon		Extrapolation	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Masculin	2311	50,9	23039	51,5
Féminin	2254	49,1	21671	48,5
Total	4595	100	44710	100

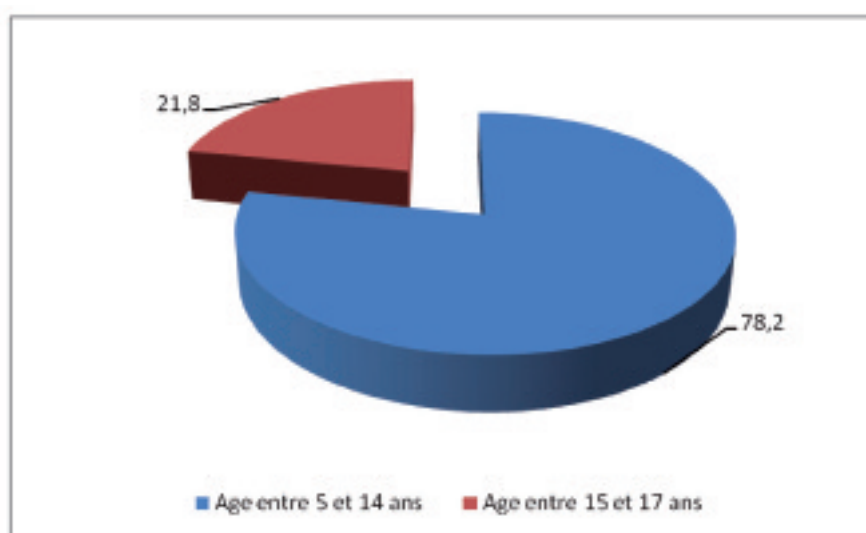
Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-1 Répartition des enfants selon le groupe d'âge et la région

II-1-1 Répartition des enfants selon le groupe d'âge

Les enfants âgés de 5 à 17 ans révolus ont été regroupés par groupe d'âge selon le critère de la législation du travail au Togo. De ce fait, il a été obtenu deux groupes d'enfants, le premier groupe âgé de 5 à 14 ans révolus (78,2%) et le second âgé de 15 à 17 ans révolus (21,8%).

Graphique 7 : Répartition des enfants selon le groupe d'âge (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-1-2 Répartition des enfants par sexe et par groupe d'âge selon la région

L'examen du tableau ci après donne la répartition des enfants par région (tableau 9). Ainsi, la région Maritime enregistre 38,1% des enfants recensés dont 79,6% sont âgés de 5 à 14 ans révolus, et la région des Plateaux compte la plus petite proportion des enfants recensés (11,8%). Parmi les enfants recensés, la proportion des garçons dépasse celle des filles (52 % contre 48%). La région Maritime enregistre 41,7% des garçons recensés, le faible pourcentage se trouve dans la région des Plateaux (11,6%). Par ailleurs, parmi les filles recensées, 34,2% se localisent dans la région Maritime, 27,6 % à Lomé et seulement 12,1% dans la région des Plateaux (tableau 10).

Tableau 10 : Répartition des enfants selon le groupe d'âge par région

		Groupe d'âge					Total
Extrapolation		5-14		15-17		Ensemble	
région	Maritime	79,6	13 543	20,4	3 472	38,1	17 015
	Plateaux	83,4	4 405	16,6	879	11,8	5 284
	Centrale	80,3	10 046	19,7	2 468	28,0	12 514
	Lomé	70,4	6 971	29,6	2 926	22,1	9 897
Total		78,2	34 965	21,8	9 745	100,0	44 710
Echantillon		5-14		15-17		Ensemble	
région	Maritime	79,8	1 244	20,2	315	33,9	1 559
	Plateaux	82,9	1 311	17,1	271	34,4	1 582
	Centrale	80,1	428	19,9	106	11,6	534
	Lomé	70,4	648	29,6	272	20,0	920
Total		79,0	3 631	21,0	964	100,0	4 595

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 11 : Répartition des enfants par région selon leur sexe

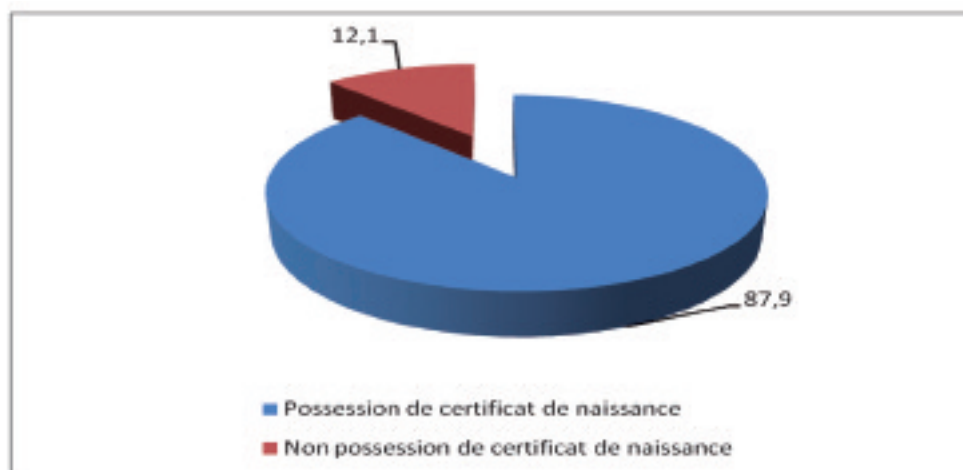
		Sexe					Total
Extrapolation		Masculin		Féminin		Ensemble	
région	Maritime	41,7	9 599	34,2	7 416	38,1	17 015
	Plateaux	11,6	2 678	12,0	2 606	11,8	5 284
	Centrale	29,6	6 814	26,3	5 700	28,0	12 514
	Lomé	17,1	3 948	27,5	5 949	22,1	9 897
Total		100,0	23 039	100,0	21 671	100,0	44 710
Echantillon		Masculin		Féminin		Ensemble	
région	Maritime	37,7	882	30,0	677	33,9	1 559
	Plateaux	34,2	801	34,6	781	34,4	1 582
	Centrale	12,4	291	10,8	243	11,6	534
	Lomé	15,7	367	24,5	553	20,0	920
Total		100,0	2 341	100,0	2 254	100,0	4 595

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-1-3 Répartition des enfants par possession d'acte de naissance selon la région

Les résultats du graphique 8 montrent que la majorité des enfants recensés possède un acte de naissance (87,9%). Parmi ceux qui en possèdent, 39,0% se trouvent dans la région Maritime, 27,9% dans la région des Plateaux. Par ailleurs, 10,9% des enfants possédant une pièce de naissance résident dans la région des Plateaux (graphique 9).

Graphique 8 : Répartition des enfants par possession d'acte de naissance (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Graphique 9 : Répartition des enfants selon la possession de certificat de naissance par région

		certificat de naissance ou pièce tenant lieu d'acte de naissance					Total
Extrapolation		oui		non		Ensemble	
région	Maritime	39,0	14 906	31,3	1 644	38,1	16 550
	Plateaux	10,9	4 149	19,4	1 018	11,9	5 167
	Centrale	27,9	10 650	28,9	1 517	28,0	12 167
	Lomé	22,2	8 499	20,5	1 076	22,0	9 575
Total		87,9	38 204	12,1	5 255	100,0	43 459
Echantillon		oui		non			
région	Maritime	35,2	1 366	25,2	150	33,9	1 516
	Plateaux	32,7	1 267	47,1	281	34,6	1 548
	Centrale	11,7	454	10,9	65	11,6	519
	Lomé	20,4	790	16,8	100	19,9	890
Total		86,7	3 877	13,3	596	100,0	4 473

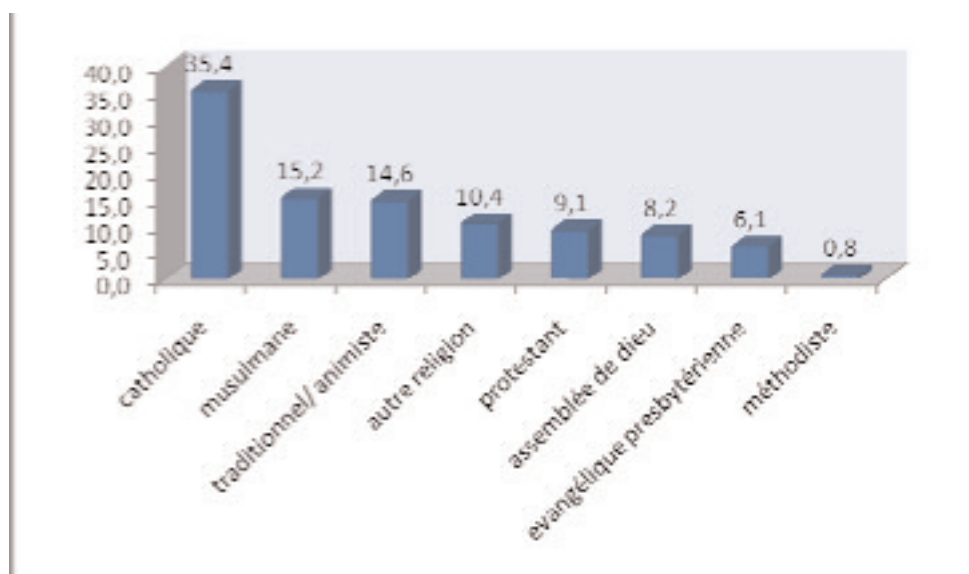
Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-2 Religion et lien de parenté avec le chef de ménage

II-2-1 Répartition des enfants par religion et région

La religion Catholique est la première religion pratiquée par les enfants recensés (35,4%). La seconde religion est l'Islam (15,2%). Par ailleurs, 14,6% des enfants recensés pratiquent la religion traditionnelle et 10,4% sont dans les autres religions autres que les évangéliques (6,1%) et protestantes (9,1%). Les enfants musulmans se trouvent le plus dans la région Centrale (76,1%) et les catholiques dans la région Maritime (43%). En outre, les traditionalistes se localisent le plus dans la région Maritime (67,9%).

Graphique 10: Répartition des enfants selon la religion (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Graphique 11 : Répartition des enfants par religion selon la région (%)

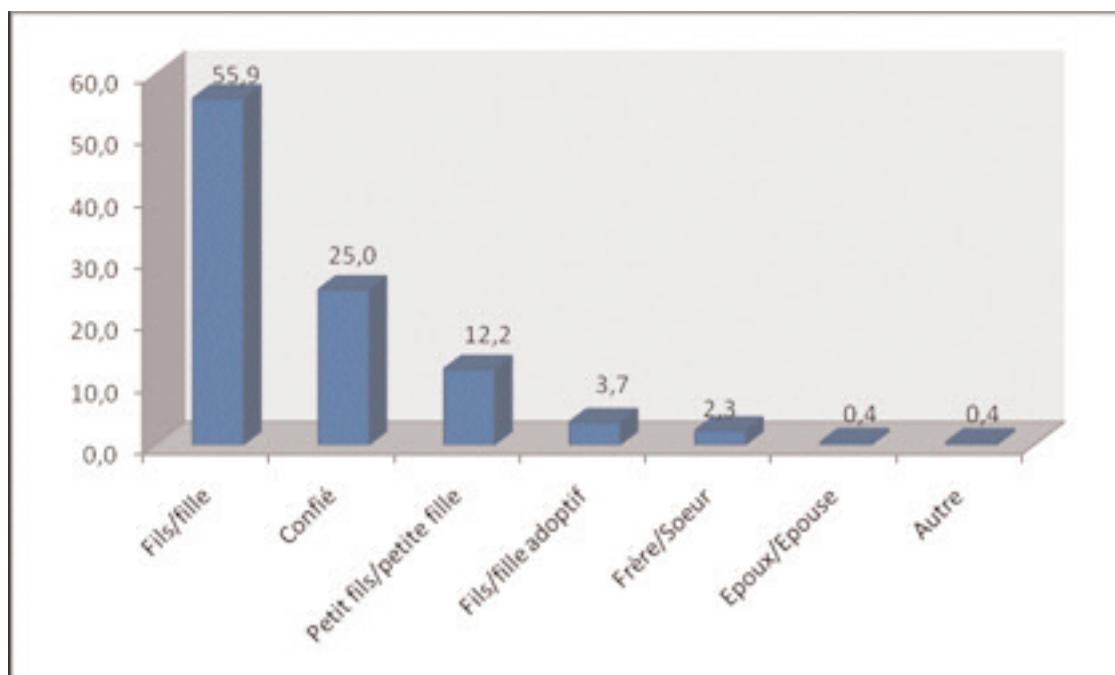
		Religion							
		catholique	musulmane	évangélique presbytérien ne	méthodiste	protestant	assemblée de dieu	traditionnel/ animiste	autre religion
région	Maritime	43,0	6,8	42,8	73,2	28,2	54,4	67,9	37,4
	Plateaux	9,4	6,6	33,6	5,9	23,8	15,3	10,5	15,0
	Centrale	19,3	76,1	5,4	0,0	18,7	1,6	13,4	8,4
	Lomé	28,3	10,5	18,3	20,9	29,3	28,7	8,1	39,2
Total		35,4	15,2	6,1	0,8	9,1	8,2	14,6	10,4

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-2-2 Lien de parenté

La majorité des enfants recensés vivent avec leur parent géniteur (55,9%). Par ailleurs, un quart des enfants enquêtés ont été confiés aux ménages recensés. Seulement 3,7% des enfants recensés ont été adoptés et 0,4% sont en situation d'union avec le chef de ménage recensé.

Graphique 12 : Répartition des enfants selon le lien de parenté (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 12: Répartition des enfants selon le lien de parenté

	Extrapolation		Echantillon	
Epoux/Epouse	193	0,4	19	0,4
Fils/fille	24 978	55,9	2 768	60,2
Frère/Sœur	1 029	2,3	121	2,6
Fils/fille adoptif	1 641	3,7	150	3,3
Petit fils/petite fille	5 463	12,2	593	12,9
Confié	11 198	25,0	926	20,2
Domestique	22	0,0	2	0,0
Autre	187	0,4	16	0,3
Total	44 710	100,0	4 595	100,0

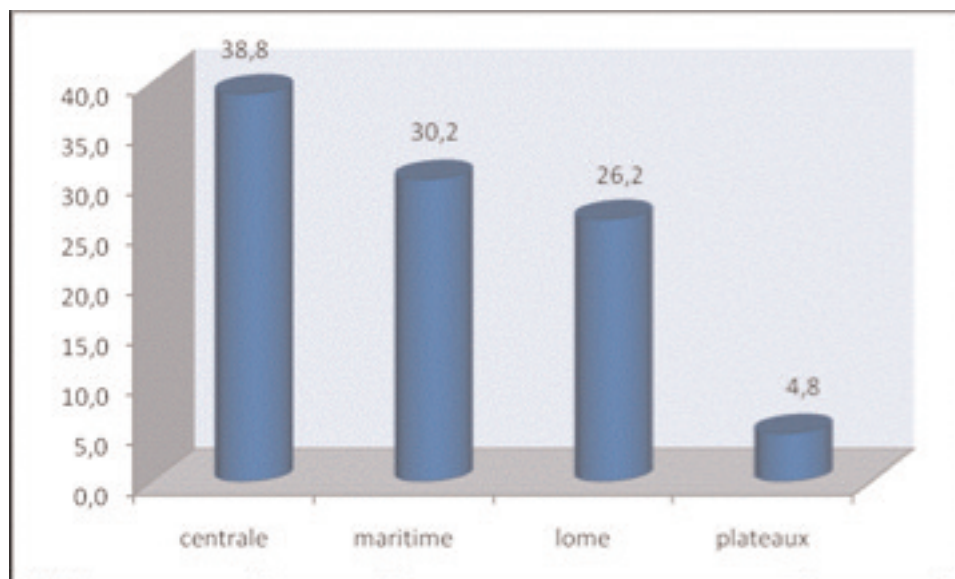
Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-2-3 Enfants confiés selon les régions

La proportion des enfants confiés est très élevée chez les filles que chez les garçons. Plus de la moitié des enfants confiés sont des filles (53%). La région Centrale compte plus d'enfants confiés aux ménages recensés (38,8%). Les enfants confiés se trouvent aussi dans la région Maritime (30,2%). La plus faible proportion des enfants confiés est enregistrée dans la région des Plateaux (4,8%).

Concernant l'âge des enfants confiés, 74,1% sont âgés de 5 à 14 ans révolus. Ils sont importants dans la région Centrale (30%), dans la région Maritime (23,5%) et à Lomé (17%).

Graphique 13 : Répartition des enfants confiés par région (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 13 : Répartition des enfants selon le lien de parenté avec le chef de ménage par région (%)

		lien de parenté avec le chef du ménage							
		Epoux/Epouse	Fils/fille	Frère/Soeur	Fils/fille adoptif	Petit fils/petite fille	Confié	Domestique	Autre
région	Maritime	31,9	41,3	26,2	31,1	44,2	30,2	0,0	38,4
	Plateaux	16,0	14,7	15,1	8,7	13,2	4,8	0,0	8,5
	Centrale	41,0	22,6	20,1	39,3	28,0	38,8	0,0	35,8
	Lomé	11,2	21,4	38,7	21,0	14,6	26,2	100,0	17,3
sexe	Masculin	18,8	53,6	51,9	53,7	51,5	46,9	0,0	70,3
	Féminin	81,2	46,4	48,1	46,3	48,5	53,1	100,0	29,7
Groupe d'âge	5-14	68,6	78,9	62,7	82,8	85,5	74,1	50,0	67,2
	15-17	31,4	21,1	37,3	17,2	14,5	25,9	50,0	32,8

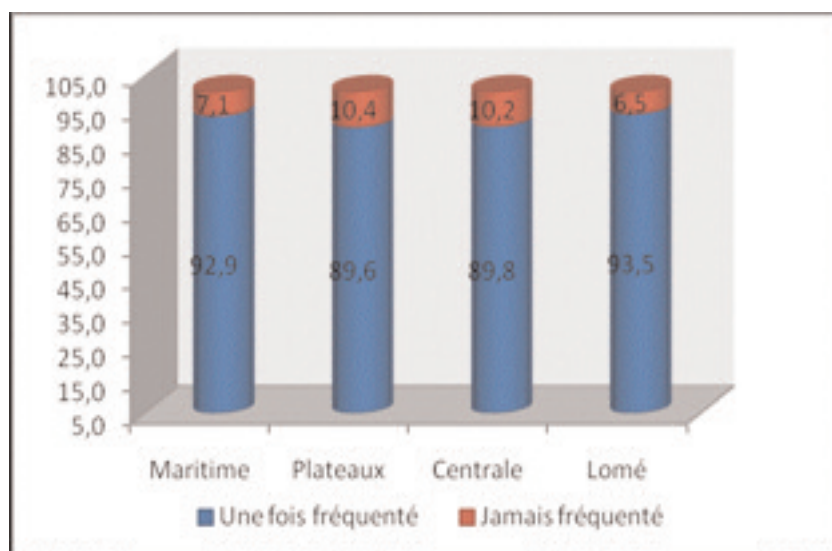
Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-3 Education des enfants

II-3-1 *Scolarisation des enfants et formation professionnelle*

L'éducation des enfants est l'une des préoccupations de cette enquête de base. Selon les résultats de cette enquête, la majorité des enfants recensés sont scolarisés (91,8%). La répartition selon les régions d'étude montre que, plus de trois quart des enfants recensés sont scolarisés. Dans la ville de Lomé, le taux de scolarisation des enfants recensés est de 93,5%, dans la région Maritime ce taux est de 92,9%, dans les Plateaux il est de 89,6%, la Centrale se retrouve avec un taux de scolarisation de 89,8% et à Lomé (17%).

Graphique 14 : Répartition des enfants par région selon le taux de scolarisation (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

De plus, les résultats de l'enquête montrent que la majorité des enfants ayant suivi une formation professionnelle est faible. En effet, la proportion des enfants ayant suivi une formation professionnelle est de (2,5%) contre 96,0% n'ayant pas suivi de formation professionnelle et ceux dont la formation est en cours n'est que de 1,5%. Une répartition selon le sexe montre que dans toutes les régions, la proportion des filles ayant une formation professionnelle est plus élevée que celle des garçons.

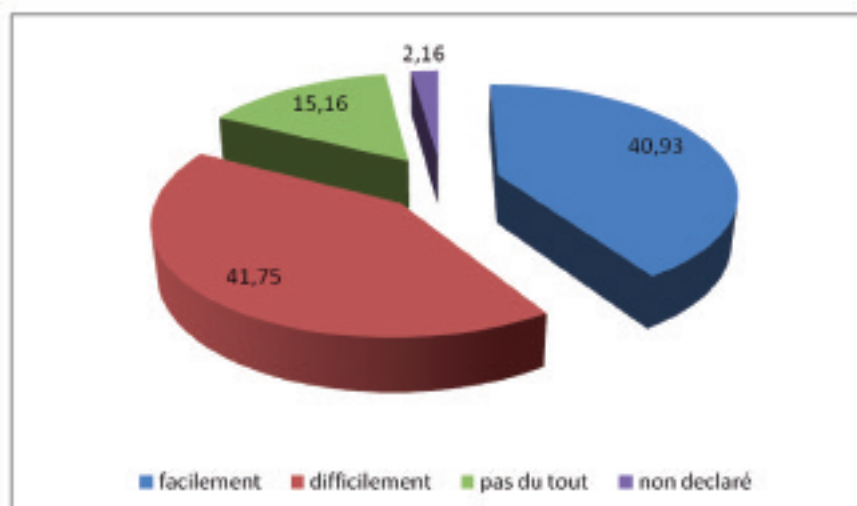
Graphique 15 : Répartition des enfants ayant suivi une formation professionnelle (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

L'analyse de la répartition des enfants selon les aptitudes à lire montre que la proportion des enfants qui lisent difficilement (41,8%) et ceux qui n'arrivent pas à lire du tout (15,2%) dépasse la moitié des enfants enquêtés. Ceux qui arrivent à lire facilement sont dans une proportion de 40%. Une analyse selon le genre par région indique que dans la région des Plateaux et à Lomé, la proportion des filles qui lisent difficilement, voire pas du tout est supérieure à 50%. En effet, parmi les 29,3% des enfants recensés qui lisent difficilement à Lomé, plus de 61,1% sont des filles, de même sur les 9% d'enfants qui ne lisent pas du tout, près des trois quart sont des filles (74%). Par ailleurs, dans la région des Plateaux, 42,2% des enfants recensés lisent difficilement, parmi eux plus de la moitié sont des filles (52,8%). De même, parmi les 16,4% qui ne lisent pas du tout 51,4% sont des filles.

Graphique 16 : Répartition des enfants selon les aptitudes à lire



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 14: Répartition des enfants par région selon la scolarisation et la formation professionnelle

		région								Total	
		maritime		plateaux		centrale		Lomé			
jamais fréquenté l'école formelle	Oui	92,9	15 811	89,6	4 734	89,8	11 238	93,5	9 252	91,8	41 035
	Non	7,1	1 204	10,4	550	10,2	1 276	6,5	645	8,2	3 675
	Extrapolation	100	17 015	100	5 284	100	12 514	100	9 897	100	44 710
	Oui	92,9	1 448	90,3	1 429	89,7	479	93,5	860	91,8	4 216
	Non	7,1	111	9,7	153	10,3	55	6,5	60	8,2	379
	Echantillon	100,0	1 559	100	1 582	100	534	100	920	100	4 595
pouvez-vous lire et écrire avec compréhension un énoncé bref et simple dans une	Facilement	32,2	5 083	39,6	1 876	39,5	4 443	58,0	5 368	40,9	16 771
	Difficilement	44,1	6 974	42,2	1 996	48,6	5 467	29,3	2 711	41,8	17 147
	Pas du tout	22,3	3 520	16,4	777	9,9	1 107	9,0	828	15,2	6 233
	non déclaré	1,5	234	1,8	85	2,0	221	3,7	344	2,2	884
	Extrapolation	100	15 811	100	4 734	100	11 238	100	9 252	100	41 035
	facilement	31,8	461	40,8	583	39,9	191	58,0	499	41,1	1 734
	difficilement	44,1	639	41,5	593	48,4	232	29,3	252	40,7	1 716
	pas du tout	22,6	327	15,8	226	10,0	48	9,0	77	16,1	678
	non déclaré	1,5	21	1,9	27	1,7	8	3,7	32	2,1	88
	Echantillon	100	1 448	100	1 429	100	479	100	860	100	4 216
avez-vous reçu une quelconque formation professionnelle	oui	2,2	370	2,4	126	2,6	326	3,2	312	2,5	1 134
	non	96,9	16 484	96,2	5 086	96,7	12 098	93,5	9 252	96,0	42 919
	en cours	0,9	161	1,4	73	0,7	89	3,4	333	1,5	657
	Extrapolation	100	17 015	100	5 284	100	12 514	100	9 897	100	44 710
	oui	2,2	35	2,3	36	2,4	13	3,2	29	2,5	113
	non	96,9	1 510	96,3	1 524	96,8	517	93,5	860	96,0	4 411
	en cours	0,9	14	1,4	22	0,7	4	3,4	31	1,5	71
	Echantillon	100	1 559	100	1 582	100	534	100	920	100	4 595

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 15 : Répartition des enfants selon l'alphabétisation par région et sexe

région	Sexe	pouvez-vous lire et écrire avec compréhension un énoncé bref et simple dans une							
		facilement		difficilement		pas du tout		non déclaré	
Maritime	masculin	59,4	3 018	54,1	3 775	57,7	2 030	70,7	165
	féminin	40,6	2 065	45,9	3 199	42,3	1 491	29,3	69
Plateaux	masculin	59,0	1 108	47,2	943	48,6	378	51,8	44
	féminin	41,0	768	52,8	1 053	51,4	399	48,2	41
Centrale	masculin	59,0	2 620	51,9	2 839	56,6	627	51,4	113
	féminin	41,0	1 823	48,1	2 628	43,4	481	48,6	107
Lomé	masculin	45,5	2 442	38,9	1 054	26,0	215	31,3	108
	féminin	54,5	2 926	61,1	1 657	74,0	613	68,8	237
Extrapolation	masculin	54,8	9 188	50,2	8 610	52,1	3 250	48,7	431
	féminin	45,2	7 583	49,8	8 536	47,9	2 984	51,3	454
	Total	40,9	16 771	41,8	17 147	15,2	6 233	2,2	884
Maritime	masculin	59,7	275	54,1	346	57,8	189	71,4	15
	féminin	40,3	186	45,9	293	42,2	138	28,6	6
Plateaux	masculin	57,1	333	47,9	284	50,0	113	48,1	13
	féminin	42,9	250	52,1	309	50,0	113	51,9	14
Centrale	masculin	58,6	112	52,2	121	56,3	27	50,0	4
	féminin	41,4	79	47,8	111	43,8	21	50,0	4
Lomé	masculin	45,5	227	38,9	98	26,0	20	31,3	10
	féminin	54,5	272	61,1	154	74,0	57	68,8	22
Echantillon	masculin	5,6	947	5,0	849	5,6	349	4,7	42
	féminin	4,7	787	5,1	867	5,3	329	5,2	46
	Total	41,1	1 734	40,7	1 716	16,1	678	2,1	88

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 16 : Répartition des enfants selon la formation professionnelle par région et sexe

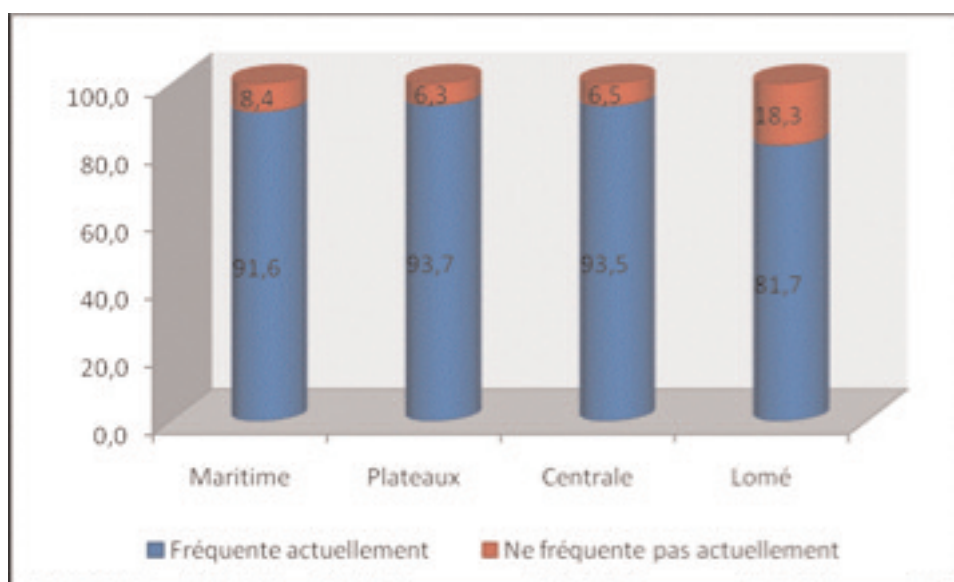
Région	sexe	avez-vous reçu une quelconque formation professionnelle											
		Extrapolation						Echantillon					
		oui		non		en cours		oui		non		en cours	
Maritime	masculin	28,1	104	56,9	9 379	72,3	117	28,6	10	57,1	862	71,4	10
	féminin	71,9	266	43,1	7 105	27,7	45	71,4	25	42,9	648	28,6	4
	Total	2,2	370	96,9	16 484	0,9	161	2,2	35	96,9	1 510	0,9	14
Plateaux	masculin	44,1	55	51,2	2 603	27,1	20	47,2	17	51,1	779	22,7	5
	féminin	55,9	70	48,8	2 483	72,9	53	52,8	19	48,9	745	77,3	17
	Total	2,4	126	96,2	5 086	1,4	73	2,3	36	96,3	1 524	1,4	22
Centrale	masculin	46,6	152	54,7	6 617	50,0	45	46,2	6	54,7	283	50,0	2
	féminin	53,4	174	45,3	5 481	50,0	45	53,8	7	45,3	234	50,0	2
	Total	2,6	326	96,7	12 098	0,7	89	2,4	13	96,8	517	0,7	4
Lomé	masculin	31,0	97	40,6	3 754	29,0	97	31,0	9	40,6	349	29,0	9
	féminin	69,0	215	59,4	5 497	71,0	237	69,0	20	59,4	511	71,0	22
	Total	3,2	312	93,5	9 252	3,4	333	3,2	29	93,5	860	3,4	31
Ensemble	masculin	36,0	408	52,1	22 353	42,3	278	37,2	42	51,5	2 273	36,6	26
	féminin	64,0	726	47,9	20 566	57,7	379	62,8	71	48,5	2 138	63,4	45
	Total	2,5	1 134	96,0	42 919	1,5	657	2,5	113	96,0	4 411	1,5	71

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-3-2 Fréquentation scolaire

En s'intéressant à la fréquentation actuelle des enfants scolarisés, les résultats montrent que la majorité des enquêtés recensés fréquentent actuellement l'école (90,1%). Au niveau des régions d'étude le taux de fréquentation actuelle au moment de l'enquête est supérieur à 90% sauf la ville de Lomé (81,7%).

Graphique 17 : Fréquentation scolaire des enfants par région



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-3-3 Régularité dans la fréquentation

L'essentiel n'est pas d'être scolarisé mais d'être régulier dans la fréquentation de l'école. Partant de ce fait, l'enquête a appréhendé la régularité dans la fréquentation scolaire. Les résultats indiquent que la majorité des enfants qui fréquentent actuellement le font régulièrement (85,3%). Néanmoins, le taux de non régularité à l'école est très élevé dans la ville de Lomé (24,4%). Dans la région des Plateaux environ 10,9% des enfants recensés sont irréguliers à l'école.

Tableau 17 : Répartition des enfants selon la scolarisation par région

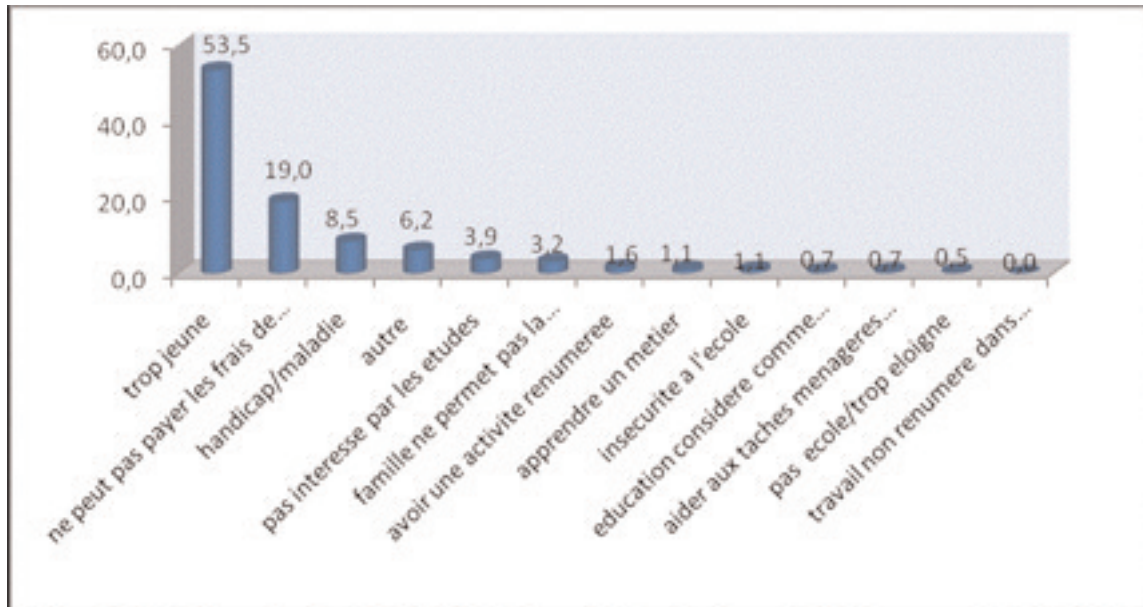
région	fréquenter actuellement l'école				pendant l'année scolaire dernière avez-vous fréquenté régulièrement			
	Extrapolation		Echantillon		Extrapolation		Echantillon	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Maritime	14 490	1 322	1 329	119	13 856	1 955	1 272	176
	91,6	8,4	91,8	8,2	87,6	12,4	87,8	12,2
Plateaux	4 434	300	1 344	85	4 218	516	1 284	145
	93,7	6,3	94,1	5,9	89,1	10,9	89,9	10,1
Centrale	10 504	734	448	31	9 955	1 283	425	54
	93,5	6,5	93,5	6,5	88,6	11,4	88,7	11,3
Lomé	7 563	1 689	703	157	6 992	2 259	650	210
	81,7	18,3	81,7	18,3	75,6	24,4	75,6	24,4
Total	36 991	4 045	3 824	392	35 021	6 013	3 631	585
	90,1	9,9	90,7	9,3	85,3	14,7	86,1	13,9

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-3-4 Raison de non fréquentation régulière

Les enfants irréguliers à l'école ont évoqué des raisons multiples que l'enquête a cernées. Les résultats révèlent que l'irrégularité des enfants est due pour la plupart à leur jeune âge (53,5%). Par ailleurs, certains enfants évoquent le non paiement des frais scolaires (19,0%) et d'autres se réfèrent à la maladie ou un quelconque handicap (8,5%). Très peu d'enfants ont fait cas de l'éloignement de l'école (0,5%).

Graphique 18 : Raison de non fréquentation régulière



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

La répartition des enfants selon leur raison d'irrégularité indique que dans la région des Plateaux, la plupart des enfants irréguliers évoquent leur jeune âge comme raison (82,8%). Presque toutes les régions étudiées ont connu ce phénomène (62,1% en région Maritime, 64,2% en région Centrale). Par ailleurs, la proportion des enfants irréguliers à cause de leur jeune âge est faible dans la ville de Lomé (25,9%). Une analyse selon le genre révèle que dans la région des Plateaux et à Lomé, la proportion des filles irrégulières à l'école à cause de leur jeune âge est très élevée (respectivement 58,6% et 80%). Le non paiement des frais scolaires a affecté les garçons plus que les filles dans la région Maritime (77,8% contre 22,2%). Par contre dans la ville de Lomé ce sont les filles qui sont plus affectées (53,6% contre 46,4%).

Tableau 18 : Raison d'irrégularité des enfants par région et sexe (%)

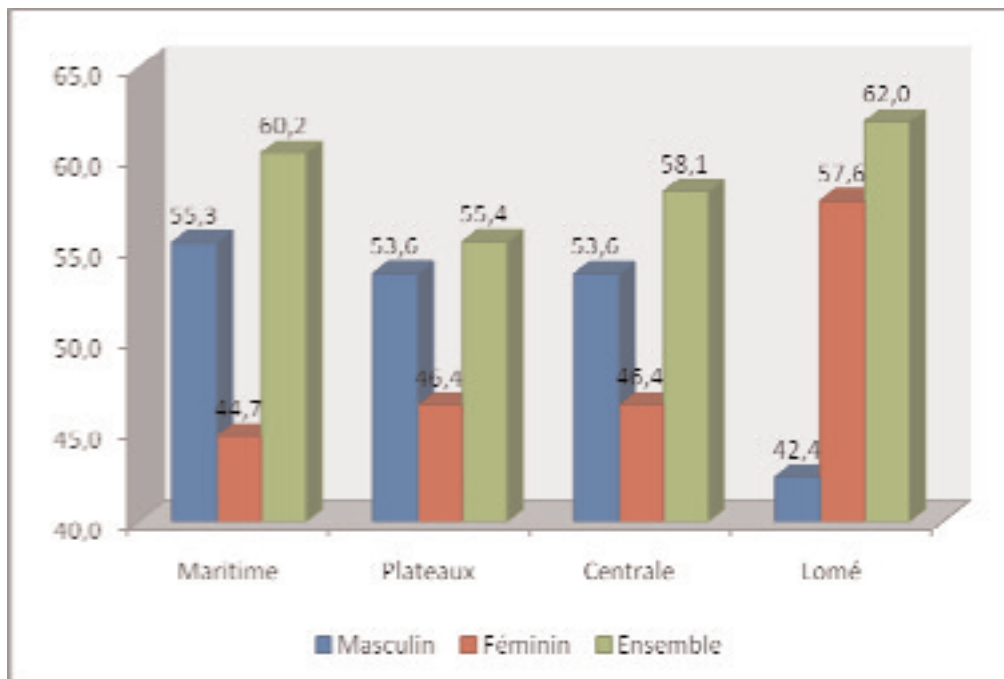
pour quelle raisons vous étiez irrégulier au cours de l'année dernière														
Région	Sexe	trop jeune	handicap/maladie	pas école/trop éloigné	ne peut pas payer les frais de scolarité	famille ne permet pas la scolarisation	pas intéressé par les études	éducation considéré comme inutile	insécurité à l'école	apprendre un métier	avoir une activité rémunérée	travail non rémunéré dans l'entreprise ou	aider aux tâches ménagères à la maison	autre
Extrapolation	Maritime	masculin	55,2	50,0	0,0	77,8	0,0	56,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	84,1
		féminin	44,8	50,0	0,0	22,2	0,0	43,4	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	15,9
		total	62,1	6,3	0,0	14,3	0,0	3,7	0,0	0,0	2,1	0,0	1,6	10,0
	Plateaux	masculin	41,4	35,6	0,0	50,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	71,2	0,0	0,0
		féminin	58,6	64,4	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	28,8	0,0	100,0
		total	82,8	5,0	0,0	3,6	0,0	1,8	1,8	0,0	0,0	2,5	0,0	0,7
	Centrale	masculin	70,7	53,2	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
		féminin	29,3	46,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		total	61,8	15,5	0,0	0,0	10,9	3,6	0,0	3,6	0,0	4,6	0,0	0,0
	Lomé	masculin	20,0	0,0	0,0	46,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,7
		féminin	80,0	100,0	0,0	53,6	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	83,3
		total	25,9	5,2	1,7	48,3	0,0	5,2	1,7	0,0	1,7	0,0	0,0	10,3
	Ensemble		53,5	8,5	0,5	19,0	3,2	3,9	0,7	1,1	1,1	1,6	0,7	6,2
Echantillon	Maritime	masculin	56,8	50,0	0,0	77,8	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	83,3
		féminin	43,2	50,0	0,0	22,2	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	16,7
		total	61,7	6,7	0,0	15,0	0,0	3,3	0,0	0,0	1,7	0,0	1,7	10,0
	Plateaux	masculin	42,0	25,0	0,0	50,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0
		féminin	58,0	75,0	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	100,0
		total	80,6	6,5	0,0	3,2	0,0	1,6	1,6	0,0	0,0	3,2	0,0	1,6
	Centrale	masculin	68,8	50,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
		féminin	31,3	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		total	61,5	15,4	0,0	0,0	11,5	3,8	0,0	3,8	0,0	3,8	0,0	0,0
	Lomé	masculin	20,0	0,0	0,0	46,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,7
		féminin	80,0	100,0	0,0	53,6	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	83,3
		total	25,9	5,2	1,7	48,3	0,0	5,2	1,7	0,0	1,7	0,0	0,0	10,3
	Ensemble		57,3	7,3	0,5	18,9	1,5	3,4	1,0	0,5	1,0	1,5	1,0	6,3

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

II-3-5 Répartition des enfants selon le redoublement et les raisons du redoublement

L'échec scolaire des enfants peut entraîner leur rentrée dans le monde du travail. Selon les résultats obtenus, près de 60% des enfants enquêtés ont redoublé une classe. Dans les régions d'étude, ce taux de redoublement tourne autour de 60%. Une répartition selon le sexe indique que dans la ville de Lomé, le taux de redoublement des filles dépasse celui des garçons (57,6% contre 42,2%). Par contre, dans les trois régions géographiques, le taux de redoublement des garçons est supérieur à celui des filles.

Graphique 19 : Répartition selon le redoublement par région et sexe (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Répartition des enfants selon les raisons de redoublement

Les principales raisons évoquées par les enfants pour cause de redoublement sont essentiellement la paresse (65,0%). Environ 10% des enfants ne savent la cause principale de leur échec. Néanmoins, 4,1% des enfants ont redoublé à cause des fatigues dues à des travaux domestiques ; 5% des enfants évoquent des maladies fréquentes, et 3,8% mentionnent le non paiement de frais scolaires. La proportion des filles qui redoublent à cause de la fatigue due aux travaux domestiques est supérieure à celle des garçons (56,1% contre 43,9%). Cette proportion est très élevée dans la ville de Lomé (73,3%). Par ailleurs, à Lomé, plus de la moitié des enfants qui redoublent à cause de la paresse sont des filles (57,8%). Ce qui est l'inverse dans les autres régions d'étude.

Tableau 19 : Répartition des enfants selon le redoublement

région	sexe	avez-vous redoublé une classe							
		Extrapolation				Echantillon			
		oui		non		oui		non	
maritime	masculin	55,3	5 269	59,2	3 719	55,6	485	59,1	340
	féminin	44,7	4 255	40,8	2 568	44,4	388	40,9	235
		60,2	9 525	39,8	6 287	60,3	873	39,7	575
plateaux	masculin	53,6	1 406	50,5	1 067	52,9	424	50,8	319
	féminin	46,4	1 216	49,5	1 046	47,1	377	49,2	309
		55,4	2 622	44,6	2 113	56,1	801	43,9	628
centrale	masculin	53,6	3 502	57,3	2 697	53,4	148	57,4	116
	féminin	46,4	3 029	42,7	2 010	46,6	129	42,6	86
		58,1	6 531	41,9	4 707	57,8	277	42,2	202
Lomé	masculin	42,4	2 431	39,4	1 388	42,4	226	39,4	129
	féminin	57,6	3 303	60,6	2 130	57,6	307	60,6	198
		62,0	5 734	38,0	3 518	62,0	533	38,0	327
Ensemble	masculin	51,6	12 608	53,4	8 870	51,7	1 283	52,2	904
	féminin	48,4	11 803	46,6	7 753	48,3	1 201	47,8	828
		59,5	24 411	40,5	16 624	58,9	2 484	41,1	1 732

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 20 : Répartition des enfants selon la principale raison de redoublement par région et sexe (%)

	région	sexe	principale raison de ce redoublement										
			paresse	changement de résidence des parents	école trop loin et a rate des leçons	fréquentation non régulière	souvent fatigue a l'école a cause des travaux domestiques	perte d'un des parents	perte des deux parents	non paiement de frais scolaires	tombe souvent malade	autres (à préciser)	ne sait pas
Extrapolation	Maritime	masculin	55,3	75,6	84,1	57,6	48,2	73,4	33,3	54,3	48,9	59,9	58,9
		féminin	44,7	24,4	15,9	42,4	51,8	26,6	66,7	45,7	51,1	40,1	41,1
		Total	72,0	1,4	0,7	4,9	3,8	0,5	0,3	5,3	3,5	4,5	3,1
	Plateaux	masculin	52,9	69,5	33,3	54,6	46,9	55,5	0,0	47,1	65,1	54,4	47,5
		féminin	47,1	30,5	66,7	45,4	53,1	44,5	0,0	52,9	34,9	45,6	52,5
		Total	76,5	1,4	0,5	3,7	2,0	0,8	0,0	3,6	7,9	3,1	0,6
	Centrale	masculin	52,2	22,9	0,0	69,8	46,5	33,3	0,0	55,9	49,2	50,0	57,4
		féminin	47,8	77,1	100,0	30,2	53,5	66,7	0,0	44,1	50,8	50,0	42,6
		Total	44,2	2,0	0,8	3,8	6,5	1,3	0,0	0,8	5,9	6,6	28,1
	Lomé	masculin	42,2	20,0	60,0	45,0	26,7	75,0	0,0	54,2	37,0	29,4	50,0
		féminin	57,8	80,0	40,0	55,0	73,3	25,0	100,0	45,8	63,0	70,6	50,0
		Total	71,2	1,0	1,0	3,8	2,9	1,5	0,2	4,6	5,2	3,3	5,4
Echantillon	Maritime	masculin	51,1	47,1	50,2	57,5	43,9	58,4	24,8	53,6	48,9	50,7	56,6
		féminin	48,9	52,9	49,8	42,5	56,1	41,6	75,2	46,4	51,1	49,3	43,4
		Total	65,0	1,4	0,8	4,2	4,1	1,0	0,2	3,8	5,0	4,6	9,9
	Plateaux	masculin	55,5	75,0	83,3	58,1	50,0	75,0	33,3	55,6	48,4	60,5	57,7
		féminin	44,5	25,0	16,7	41,9	50,0	25,0	66,7	44,4	51,6	39,5	42,3
		Total	72,0	1,4	0,7	5,0	3,7	0,5	0,3	5,2	3,6	4,4	3,0
	Centrale	masculin	52,5	63,6	33,3	57,7	44,4	50,0	0,0	46,4	60,6	56,5	60,0
		féminin	47,5	36,4	66,7	42,3	55,6	50,0	0,0	53,6	39,4	43,5	40,0
		Total	76,6	1,4	0,4	3,3	2,3	0,8	0,0	3,5	8,3	2,9	0,6
	Lomé	masculin	51,7	20,0	0,0	70,0	47,1	33,3	0,0	50,0	50,0	50,0	57,1
		féminin	48,3	80,0	100,0	30,0	52,9	66,7	0,0	50,0	50,0	50,0	42,9
		Total	44,0	1,9	0,7	3,7	6,3	1,1	0,0	0,7	6,0	6,7	28,7
	Ensemble	masculin	42,2	20,0	60,0	45,0	26,7	75,0	0,0	54,2	37,0	29,4	50,0
		féminin	57,8	80,0	40,0	55,0	73,3	25,0	100,0	45,8	63,0	70,6	50,0
		Total	71,2	1,0	1,0	3,8	2,9	1,5	0,2	4,6	5,2	3,3	5,4
	Ensemble	masculin	51,3	54,5	56,3	56,6	43,9	61,9	25,0	52,5	52,1	52,1	55,9
		féminin	48,7	45,5	43,8	43,4	56,1	38,1	75,0	47,5	47,9	47,9	44,1
		Total	70,3	1,4	0,7	4,1	3,4	0,9	0,2	4,1	5,7	3,9	5,6

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III- CARACTERISTIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS

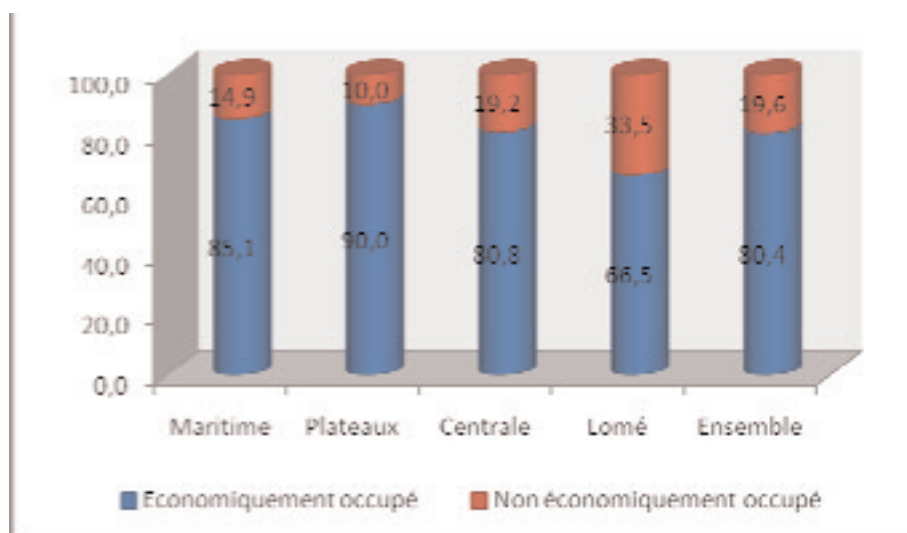
III-1 Enfants économiquement occupés

III-1 -1 Répartition des enfants économiquement occupés par région selon le sexe et l'âge

Les enfants économiquement occupés dans les zones couvertes par l'enquête représentent 80,4% (35 927) des enfants d'âges compris entre 5 et 17 ans. Aussi existe-t-il parmi les enfants économiquement occupés recensés, 76,3% âgés de 5 à 14 ans (27 398) et les 23,7% restant âgés de 15 à 17 ans. Ce groupe est composé de 51,8% de filles (17 329).

Dans les différentes régions d'étude, le taux d'emploi des enfants est au-dessus de 80% sauf à Lomé où le taux est de 66,5%. Par ailleurs dans la ville de Lomé, plus de 60% des enfants économiquement occupés sont des filles (63,7%). Le taux d'emploi des enfants est très élevé dans la région des Plateaux (90,0%).

Graphique 20 : Répartition des enfants économiquement occupés



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 21 : Répartition des enfants selon le statut d'emploi par région et sexe

région	Statut d'emploi								
		Extrapolation				Echantillon			
		Economiquement occupé		Non économiquement occupé		Economiquement occupé		Non économiquement occupé	
Maritime	masculin	57,3	8 297	51,4	1 302	57,5	767	50,9	115
	féminin	42,7	6 184	48,6	1 232	42,5	566	49,1	111
	Total	85,1	14 480	14,9	2 535	85,5	1 333	14,5	226
Plateaux	masculin	50,3	2 391	54,5	287	49,9	704	56,4	97
	féminin	49,7	2 366	45,5	240	50,1	706	43,6	75
	Total	90,0	4 758	10,0	526	89,1	1 410	10,9	172
Centrale	masculin	54,7	5 532	53,2	1 282	54,6	236	53,9	55
	féminin	45,3	4 573	46,8	1 127	45,4	196	46,1	47
	Total	80,8	10 105	19,2	2 409	80,9	432	19,1	102
Lomé	masculin	36,1	2 377	47,4	1 571	36,1	221	47,4	146
	féminin	63,9	4 206	52,6	1 743	63,9	391	52,6	162
	Total	66,5	6 584	33,5	3 313	66,5	612	33,5	308
Ensemble	masculin	51,8	18 598	50,6	4 441	50,9	1 928	51,1	413
	féminin	48,2	17 329	49,4	4 342	49,1	1 859	48,9	395
	Total	80,4	35 927	19,6	8 783	82,4	3 787	17,6	808
Maritime	5-14 ans	78,2	11 321	87,7	2 222	78,4	1 045	88,1	199
	15-17 ans	21,8	3 160	12,3	312	21,6	288	11,9	27
	Total	85,1	14 480	14,9	2 535	85,5	1 333	14,5	226
Plateaux	5-14 ans	83,1	3 954	85,7	451	82,6	1 164	85,5	147
	15-17 ans	16,9	804	14,3	75	17,4	246	14,5	25
	Total	90,0	4 758	10,0	526	89,1	1 410	10,9	172
Centrale	5-14 ans	77,2	7 799	93,3	2 247	77,1	333	93,1	95
	15-17 ans	22,8	2 306	6,7	162	22,9	99	6,9	7
	Total	80,8	10 105	19,2	2 409	80,9	432	19,1	102
Lomé	5-14 ans	65,7	4 325	79,9	2 646	65,7	402	79,9	246
	15-17 ans	34,3	2 259	20,1	667	34,3	210	20,1	62
	Total	66,5	6 584	33,5	3 313	66,5	612	33,5	308
Ensemble	5-14 ans	76,3	27 398	86,1	7 566	77,7	2 944	85,0	687
	15-17 ans	23,7	8 529	13,9	1 217	22,3	843	15,0	121
	Total	80,4	35 927	19,6	8 783	82,4	3 787	17,6	808

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-I-2 Répartition des enfants économiquement occupés par région selon le milieu de résidence et le sexe

La répartition selon le milieu de résidence indique que la plupart des enfants économiquement occupés proviennent des milieux ruraux. En effet, environ trois quart des enfants économiquement occupés vivent en milieu rural (74,9%). Dans la région Maritime, la proportion des enfants économiquement occupés en milieu rural est de 81,3%. Les autres régions connaissent presque le même résultat (88,5% dans la région des Plateaux, et 78,4% dans la région Centrale). Une analyse selon le genre révèle que dans la région des Plateaux, plus de la moitié des enfants économiquement occupés en milieu urbain sont des filles (52,0%). Par ailleurs, les enfants économiquement occupés sont à plus de la moitié des garçons, et ce, dans les milieux ruraux des différentes régions d'étude (58,5% dans la région Maritime, 50,6% dans la région des Plateaux, et 54,1% dans la région Centrale).

Tableau 22 : Effectifs des enfants économiquement occupés par région, milieu de résidence et sexe

Région	milieu de résidence	sexe	Statut d'emploi							
			Extrapolation				Echantillon			
			Economiquement occupé		Non économiquement occupé		Economiquement occupé		Non économiquement occupé	
Maritime	urbain	masculin	52,0	1 410	57,6	461	52,0	104	57,6	34
		féminin	48,0	1 301	42,4	339	48,0	96	42,4	25
		Total	18,7	2 711	31,6	800	15,0	200	26,1	59
	rural	masculin	58,5	6 887	48,5	841	58,5	663	48,5	81
		féminin	41,5	4 882	51,5	893	41,5	470	51,5	86
		Total	81,3	11 769	68,4	1 735	85,0	1 133	73,9	167
Plateaux	urbain	masculin	48,0	263	63,1	65	48,0	165	63,1	41
		féminin	52,0	286	36,9	38	52,0	179	36,9	24
		Total	11,5	549	19,7	104	24,4	344	37,8	65
	rural	masculin	50,6	2 128	52,3	221	50,6	539	52,3	56
		féminin	49,4	2 081	47,7	201	49,4	527	47,7	51
		Total	88,5	4 209	80,3	422	75,6	1 066	62,2	107
Centrale	urbain	masculin	57,1	1 247	40,9	255	57,1	44	40,9	9
		féminin	42,9	935	59,1	368	42,9	33	59,1	13
		Total	21,6	2 182	25,9	624	17,8	77	21,6	22
	rural	masculin	54,1	4 285	57,5	1 027	54,1	192	57,5	46
		féminin	45,9	3 638	42,5	759	45,9	163	42,5	34
		Total	78,4	7 922	74,1	1 785	82,2	355	78,4	80
Lomé	urbain	masculin	36,1	2 377	47,4	1 571	36,1	221	47,4	146
		féminin	63,9	4 206	52,6	1 743	63,9	391	52,6	162
		Total	100,0	6 584	100,0	3 313	100,0	612	100,0	308
Ensemble	urbain	masculin	44,1	5 298	48,6	2 352	43,3	534	50,7	230
		féminin	55,9	6 729	51,4	2 488	56,7	699	49,3	224
		Total	25,1	12	35,5	4 840	24,6	1	36,0	454
	rural	masculin	51,8	18	50,6	4 441	50,9	1	51,1	413
		féminin	48,2	17	49,4	4 342	49,1	1	48,9	395
		Total	74,9	35	64,5	8 783	75,4	3	64,0	808

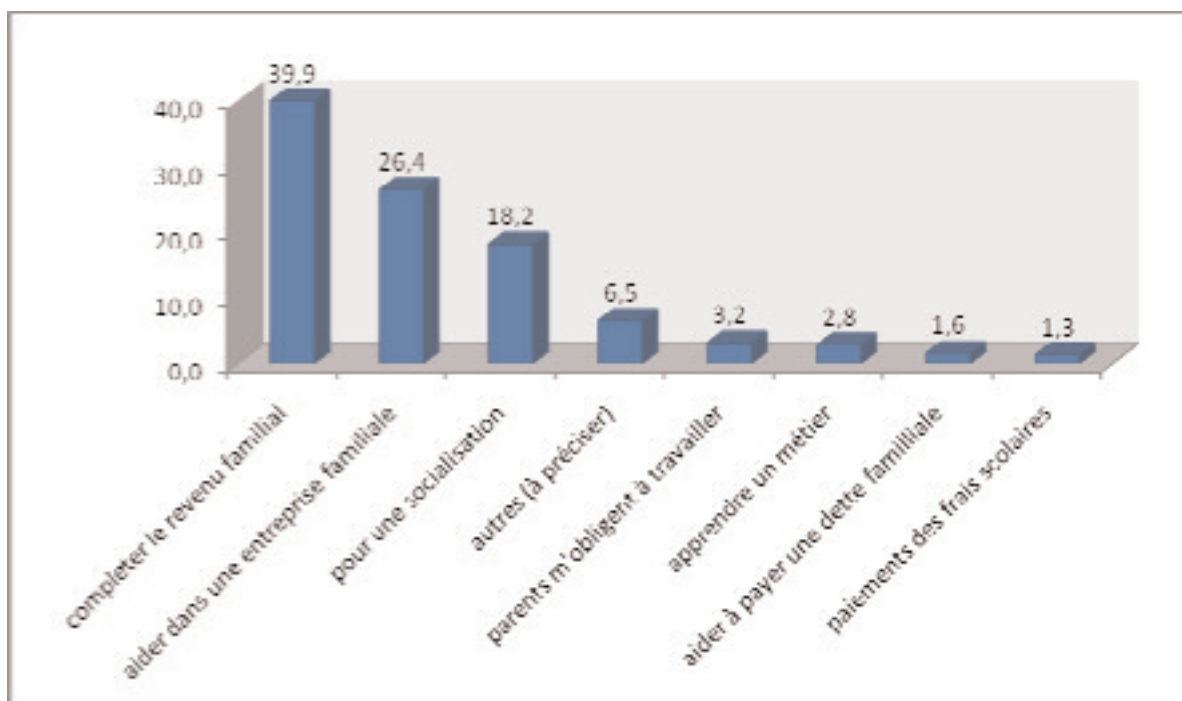
Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-1-3 Déterminants du Travail des Enfants

Les résultats montrent que parmi les raisons évoquées par les enfants pour justifier leur occupation économique, 39,9% travaillent dans le souci de compléter le revenu familial, 26,4% travaillent dans une entreprise familiale et 18,2% pour une socialisation. Seulement 3,2% sont obligés par les parents à travailler, ils sont de la moitié des filles (56,8%). Parmi ces enfants, aussi la majorité est âgée de 5 à 14 ans révolus (87,2%). Par ailleurs, les résultats montrent que près de trois quarts des enfants qui travaillent pour compléter le revenu familial sont âgés de 5 à 14 ans révolus (74,9%), et que plus de la moitié sont des garçons (57,4%). Environ deux tiers des enfants qui travaillent pour apprendre un métier sont des filles et sont généralement âgés de 15 à 17 ans révolus (60,4%).

Dans la région Maritime, plus de la moitié des enfants recensés travaillent pour compléter le revenu familial (55,3%). Ils sont généralement des garçons et âgés de 5 à 14 ans révolu. Plus d'un tiers des enfants recensés dans la région des Plateaux travaillent dans l'entreprise familiale (aide) (35,0%), plus de la moitié sont de filles (53,3%) et la majorité est âgée de 5 à 14 ans révolus (85,7%).

Graphique 21 : Déterminants du Travail des Enfants (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 23 : Déterminants du travail des enfants par région selon le groupe d'âge et le sexe (%)

Extrapolation			quelle est la raison principale pour laquelle vous avez effectué ce travail							
			compléter le revenu familial	aider à payer une dette familiale	apprendre un métier	aider dans une entreprise familiale	paiements des frais scolaires	pour une socialisation	parents m'obligent à travailler	autres
Maritime	sexe	masculin	61,1	63,7	66,7	53,2	55,2	49,5	39,7	59,1
		féminin	38,9	36,3	33,3	46,8	44,8	50,5	60,3	40,9
	Groupe d'âge	5-14	77,5	84,2	33,3	79,9	65,6	82,0	77,7	77,2
		15-17	22,5	15,8	66,7	20,1	34,4	18,0	22,3	22,8
	Total		55,3	1,0	0,9	15,7	0,7	15,9	2,8	7,7
Plateaux	sexe	masculin	55,3	21,8	35,3	46,7	67,9	44,9	47,1	58,5
		féminin	44,7	78,2	64,7	53,3	32,1	55,1	52,9	41,5
	Groupe d'âge	5-14	80,5	52,7	61,3	85,7	60,5	89,7	94,4	75,8
		15-17	19,5	47,3	38,7	14,3	39,5	10,3	5,6	24,2
	Total		32,0	0,9	2,0	35,0	3,2	11,1	9,4	6,4
Centrale	sexe	masculin	58,7	65,6	57,1	52,5	50,0	50,9	45,0	67,6
		féminin	41,3	34,4	42,9	47,5	50,0	49,1	55,0	32,4
	Groupe d'âge	5-14	70,8	43,7	57,1	83,2	0,0	80,2	100,0	67,6
		15-17	29,2	56,3	42,9	16,8	100,0	19,8	0,0	32,4
	Total		29,2	1,3	1,5	41,4	0,6	20,1	1,6	4,3
Lomé	sexe	masculin	41,0	18,2	21,7	31,5	50,0	39,1	38,5	42,2
		féminin	59,0	81,8	78,3	68,5	50,0	60,9	61,5	57,8
	Groupe d'âge	5-14	65,9	50,0	33,3	71,7	75,0	74,4	76,9	62,2
		15-17	34,1	50,0	66,7	28,3	25,0	25,6	23,1	37,8
	Total		28,3	3,6	9,8	20,8	2,6	25,5	2,1	7,4
Ensemble	sexe	masculin	57,4	41,7	33,8	48,6	56,7	46,9	43,2	57,1
		féminin	42,6	58,3	66,2	51,4	43,3	53,1	56,8	42,9
	Groupe d'âge	5-14	74,9	58,0	39,6	81,2	59,6	80,1	87,2	72,1
		15-17	25,1	42,0	60,4	18,8	40,4	19,9	12,8	27,9
	Total		39,9	1,6	2,8	26,4	1,3	18,2	3,2	6,5

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

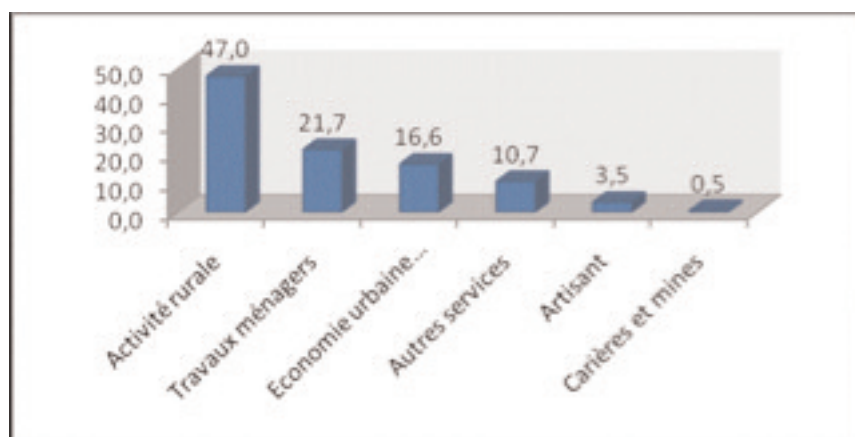
III-1-4 Répartition des enfants selon les tâches accomplies, le sexe et le groupe d'âge

Les activités ou tâches accomplies par les enfants sont regroupées en huit secteurs ou commerce, transport, travail domestique, travail contre nourriture ou logement, autres services

Six grands secteurs d'activités ont été dégagés à travers les différentes tâches accomplies par les enfants. De ce fait, le secteur d'activité prépondérant est « l'activité rurale » (47,0%), plus de la moitié sont des garçons et généralement âgés de 5 à 14 ans révolus. Certains enfants recensés exercent le travail domestique (21,7%) et d'autres dans l'« économie urbaine informelle » (16,6%). 0,5% des enfants exercent dans le secteur de « carrières et mines » ; ils sont pour la majorité des garçons (93,8%), et plus de la moitié sont âgés de 15 à 17 ans révolus.

Pour ce qui concerne la répartition régionale, plus d'un tiers des enfants qui exercent le travail domestique se trouvent dans la ville de Lomé (46,7%). La majorité de ces enfants sont âgés de 5 à 14 ans révolus (73,1%) et la plupart aussi sont des filles (66,4%). Par ailleurs environ 35% des enfants exerçant dans l'« économie urbaine informelle » sont dans la ville de Lomé.

Graphique 22 : Répartition des enfants selon le secteur d'activité principale(%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 24: Répartition des enfants selon le secteur d'activité par région et par groupe d'âges

région			Secteur d'activité principale											
			Activité rurale		Economie urbaine informelle		Travaux ménagers		Carrières et mines		Artisanat		Autres services	
maritime	sexe	masculin	63,1	5 748	44,1	787	50,5	1	86,3	65	63,3	238	34,5	266
		féminin	36,9	3 362	55,9	1	49,5	1	13,7	10	36,7	138	65,5	505
	Groupe d'âge	5-14	79,7	7 266	73,3	1	78,5	1	58,9	45	53,3	201	83,9	647
		15-17	20,3	1 845	26,7	477	21,5	507	41,1	31	46,7	176	16,1	124
			62,9	9 111	12,3	1	16,3	2	0,5	76	2,6	376	5,3	771
plateaux	sexe	masculin	58,7	1 663	36,0	134	42,5	138	71,2	4	45,3	42	36,3	411
		féminin	41,3	1 170	64,0	238	57,5	186	28,8	2	54,7	51	63,7	721
	Groupe d'âge	5-14	82,2	2 328	72,5	269	92,2	298	71,2	4	35,9	33	90,2	1 021
		15-17	17,8	505	27,5	102	7,8	25	28,8	2	64,1	59	9,8	111
			59,5	2 833	7,8	371	6,8	324	0,1	6	1,9	92	23,8	1 132
centrale	sexe	masculin	74,0	3 441	36,6	555	35,8	726	100,	57	0,0	282	31,4	470
		féminin	26,0	1 210	63,4	963	64,2	1	0,0	0	0,0	67	68,6	1 026
	Groupe d'âge	5-14	75,8	3 528	73,4	1	90,1	1	0,0	0	0,0	130	79,8	1 197
		15-17	24,2	1 124	26,6	403	9,9	201	100,	57	0,0	219	20,2	302
			46,0	4 652	15,0	1	20,1	2	0,6	57	3,4	349	14,8	1 499
Lomé	sexe	masculin	59,3	172	28,6	656	33,6	1	100,	54	57,5	247	48,8	215
		féminin	40,7	118	71,4	1	66,4	2	0,0	0	42,5	183	51,2	226
	Groupe d'âge	5-14	55,6	161	62,4	1	73,1	2	80,0	43	27,5	118	73,2	323
		15-17	44,4	129	37,6	861	26,9	828	20,0	11	72,5	312	26,8	118
			4,4	290	34,8	2	46,7	3	0,8	54	6,5	430	6,7	441
Ensemble	sexe	masculin	65,3	11	35,7	2	39,6	3	93,8	180	64,8	809	35,5	1 362
		féminin	34,7	5 861	64,3	3	60,4	4	6,2	12	35,2	439	64,5	2 480
	Groupe d'âge	5-14	78,7	13	69,1	4	80,0	6	47,8	92	38,6	482	83,0	3 187
		15-17	21,3	3 603	30,9	1	20,0	1	52,2	100	61,4	766	17,0	655
			47,0	16	16,6	5	21,7	7	0,5	192	3,5	1	10,7	3 842

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-1-5 Liens de parenté avec l'employeur

Parmi les enfants économiquement actifs, environ 54% (confère Tableau 24) ont un lien de parenté ou non avec leurs employeurs.

De ce fait, dans ce groupe, la plupart des enfants ont pour employeurs leur père ou leur mère (53,7%), les autres employeurs sont les autres parents (13,0%). Ce qui permet de conclure que la plupart des enfants travaillent pour leur famille proche ou éloignée. Peu d'enfants économiquement occupés sont confiés à leur employeur (3%). De plus, 28,6 % des enfants économiquement occupés n'ont aucun lien de parenté avec leurs employeurs. Par ailleurs, une répartition selon le groupe d'âge indique que parmi les enfants économiquement occupés qui travaillent pour leur père ou leur mère, la majorité (80,0%) est âgée de 5 à 14 ans. Plus de la moitié des enfants qui n'ont aucun lien de parenté avec leur employeur sont également âgés de 5 à 14 ans révolus (58,2%). Un autre constat est que, de façon générale, la proportion des garçons travaillant pour leur père ou leur mère est plus élevée que celle des filles. (confère Tableau 25)

Tableau 25 : Répartition des enfants économiquement occupés par lien de parenté avec l'employeur

	Extrapolation		Echantillon	
	effectif extrapolé	Pourcentage	effectif échantillon	Pourcentage
pere/mere	10583	29,5	1016	26,8
epoux/epouse	37	0,1	5	0,1
frere/soeur	198	0,5	22	0,6
beaux parents	114	0,3	14	0,4
autres parents	2514	7,0	210	5,5
confie	574	1,6	53	1,4
aucune	5549	15,4	625	16,5
Manquantes	16358	45,5	1842	48,6
Ensemble	35927	100,0	3787	100,0

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

⁹ Il est à préciser que ce tableau ne prend pas en compte des données manquantes

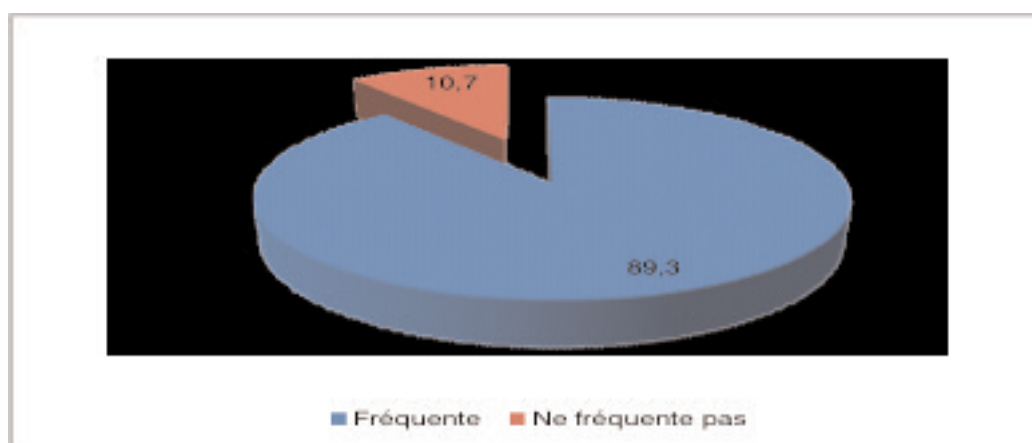
III-2 Situation éducative des enfants économiquement occupés

Il s'agit de percevoir la situation éducative des enfants économiquement occupés. En d'autres termes voir leur fréquentation scolaire, et décrire leur possession de pièce d'état civil.

III-2-1 Fréquentation scolaire des enfants économiquement occupés

Une répartition des enfants économiquement occupés selon la fréquentation scolaire permet de constater que la forte proportion des enfants économiquement occupés, est scolarisée (89,3%).

Graphique 23 : Répartition des enfants économiquement occupés selon la fréquentation scolaire (%)

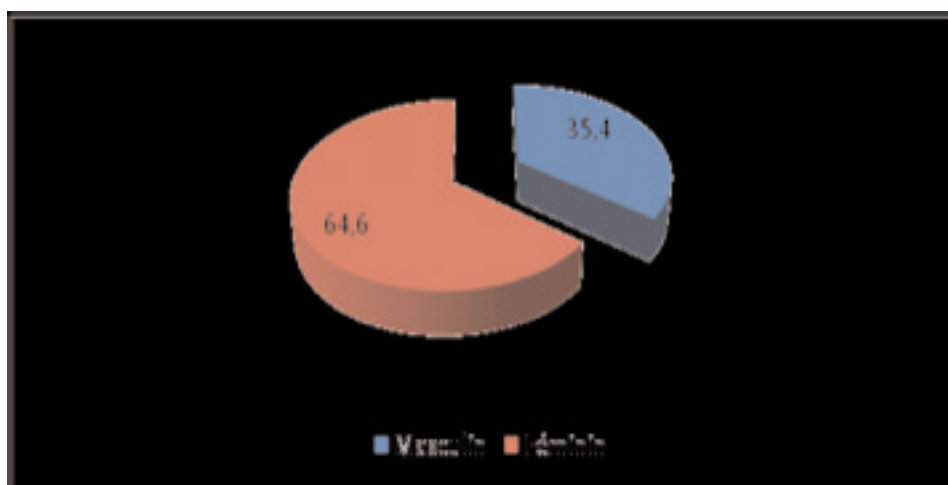


Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III- 2-2 Enfants économiquement occupés n'étant pas à l'école selon le sexe

Parmi les enfants économiquement occupés, il existe certains qui n'ont pas fréquenté l'école. Une répartition de ces enfants par sexe indique que la majorité sont des filles (64,6%).

Graphique 24 : Proportion des enfants économiquement occupés ne fréquentant pas l'école selon le sexe (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 27 : Répartition des enfants selon le statut d'emploi par fréquentation scolaire

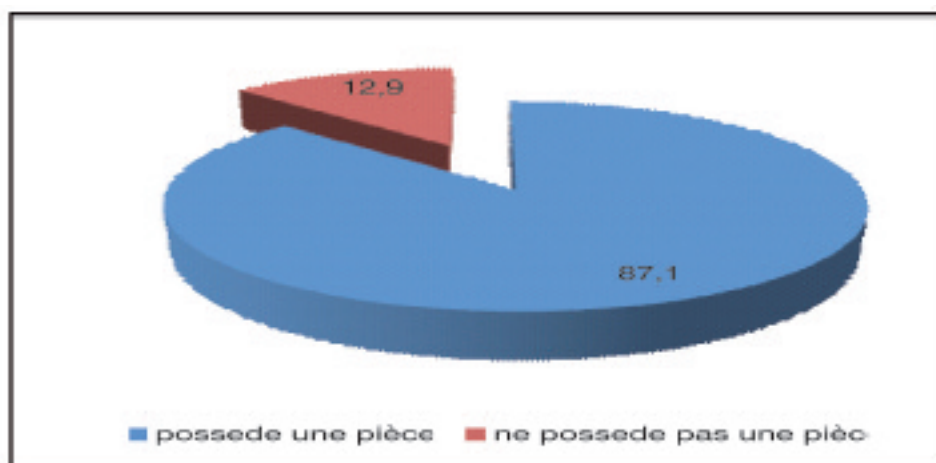
fréquenter actuellement l'école			Statut d'emploi							
			Extrapolation				Echantillon			
			Economiquement occupé		Non économiquement occupé		Economiquement occupé		Non économiquement occupé	
oui	sexe	masculin	54,4	16 118	52,6	3 879	53,7	1 684	52,3	361
		féminin	45,6	13 495	47,4	3 499	46,3	1 450	47,7	329
	Groupe d'âge	5-14	80,5	23 830	86,7	6 395	81,7	2 561	85,8	592
		15-17	19,5	5 783	13,3	982	18,3	573	14,2	98
	Total		89,3	29 613	93,8	7 377	90,0	3 134	94,0	690
non	sexe	masculin	35,5	1 263	45,0	218	35,3	123	43,2	19
		féminin	64,5	2 297	55,0	267	64,7	225	56,8	25
	Groupe d'âge	5-14	37,1	1 322	56,0	272	37,1	129	52,3	23
		15-17	62,9	2 237	44,0	214	62,9	219	47,7	21
	Total		10,7	3 560	6,2	485	10,0	348	6,0	44

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/ DGSCN

III-2-3 Situation des enfants économiquement occupés selon la possession d'une pièce d'état civil

Une analyse des enfants économiquement occupés selon la possession d'une pièce d'état civil montre que parmi les 80% d'enfants économiquement occupés il existe une forte proportion d'enfants possédant une pièce d'état civil (87,1%)

Graphique 25 : Répartition des enfants économiquement occupés selon la possession d'une pièce d'état civil



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

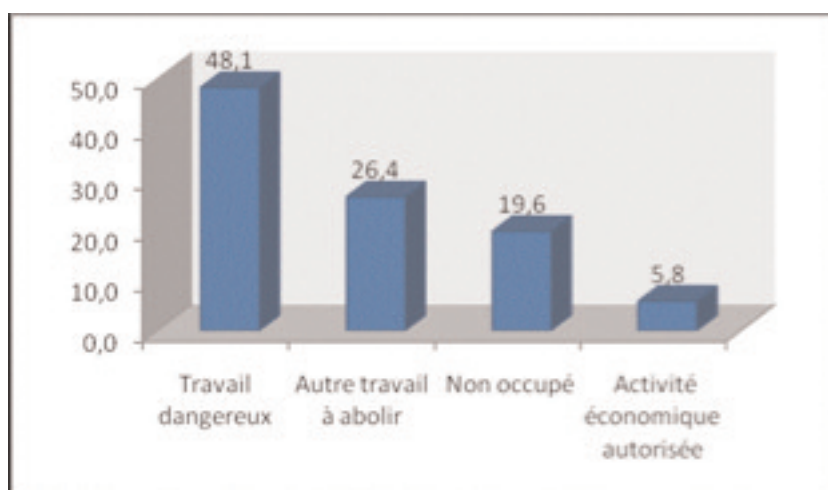
III-3 Caractéristiques du travail des enfants à abolir

Dans le cadre de cette enquête de base, le travail des enfants à abolir est composé des (i) travaux dangereux et (II) autres travaux à abolir (exercer une activité économique avant l'âge minimum d'admission à l'emploi). Il s'agit ici d'un proxy de mesure de la situation de travail des enfants à partir des textes internationaux et nationaux sur le travail des enfants, en particulier au Togo. Dans ce sens, les travaux dangereux constituent un proxy des pires formes de travail des enfants (PFTE).

III-3-1 Enfants en situation de travail à abolir

Les résultats de notre étude révèlent que près de la moitié des enfants effectuent des travaux dangereux (21 494 enfants soit 48,1%), et 26,4% sont dans d'autres formes de travail à abolir (11 824 enfants). Seulement 5,8% des enfants effectuent des activités économiquement autorisées et 19,6% ne sont pas impliqués dans une activité économique.

Graphique 26 : Répartition des enfants en situation de travail à abolir (%)



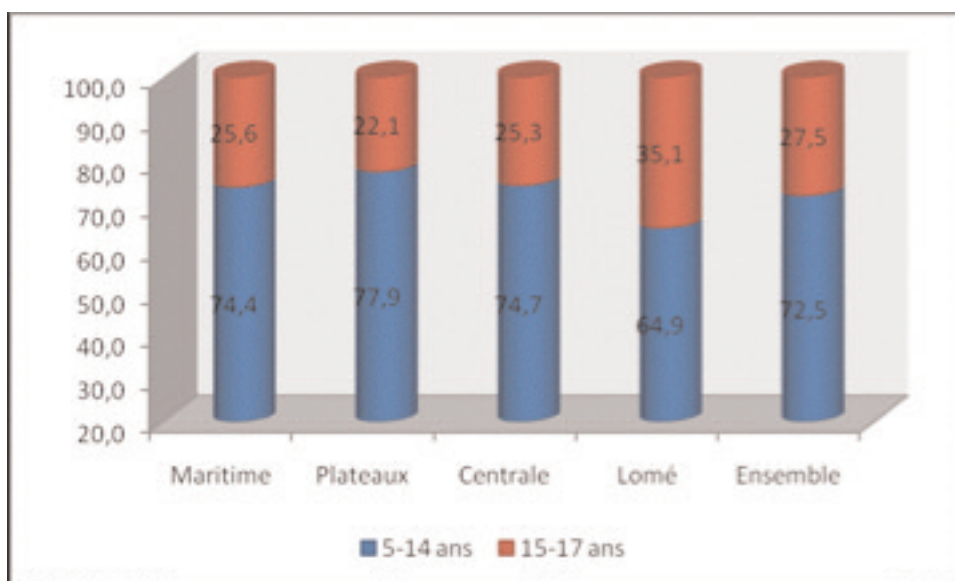
Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-3-2 Répartition des travaux dangereux selon l'âge et la région

Dans les zones couvertes par l'enquête, une répartition selon les tranches d'âge montre que les enfants dont l'âge est compris entre 5 et 14 ans sont les plus touchés par le problème « travail dangereux ». Parmi les enfants effectuant les travaux dangereux près de trois quart sont âgés de 5 à 14 ans révolus (73%). De plus, la majorité de cette même tranche d'âge se retrouve dans les autres travaux à abolir.

La répartition selon les différentes régions indique que le phénomène de travaux dangereux touche plus de la moitié des enfants de la région Maritime (51,2%) et dans la ville de Lomé (53,9%). Dans la région Maritime près de trois quarts sont des enfants de 5 à 14 ans révolus (74,4%). Par ailleurs, dans les régions des Plateaux et Centrale, plus du tiers des enfants recensés sont en situation de travail dangereux (respectivement 37,5% et 43,7%).

Graphique 27 : Répartition des enfants en situation de travail dangereux selon la tranche d'âge et les régions (%)



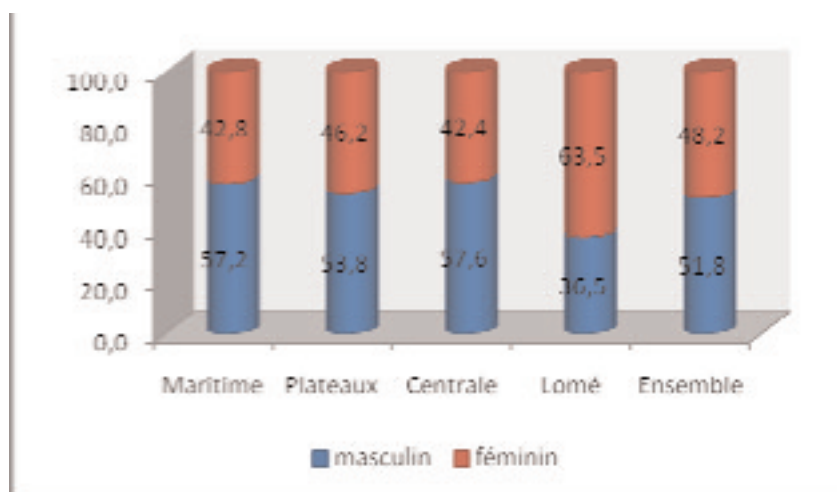
Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-3-3 Répartition des travaux dangereux selon le sexe et la région

L'analyse selon le sexe et la région révèle qu'un peu plus de la moitié des enfants en situation de travail dangereux sont des garçons (51,8%). Ceux qui se trouvent dans les autres formes de travail à abolir sont à 51,6% des garçons.

Près de deux tiers des enfants en situation de travail dangereux à Lomé sont des filles (63,5%). Le même constat est fait également pour les enfants concernés par les autres formes de travail à abolir (65% de filles). Dans la région des Plateaux, 54,2% de filles se trouvent dans les autres formes de travail à abolir.

Graphique 28 : Répartition (%) des enfants en situation de travail dangereux par région et sexe



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 28 : Répartition des enfants en situation de travaux à abolir selon la région, et l'âge

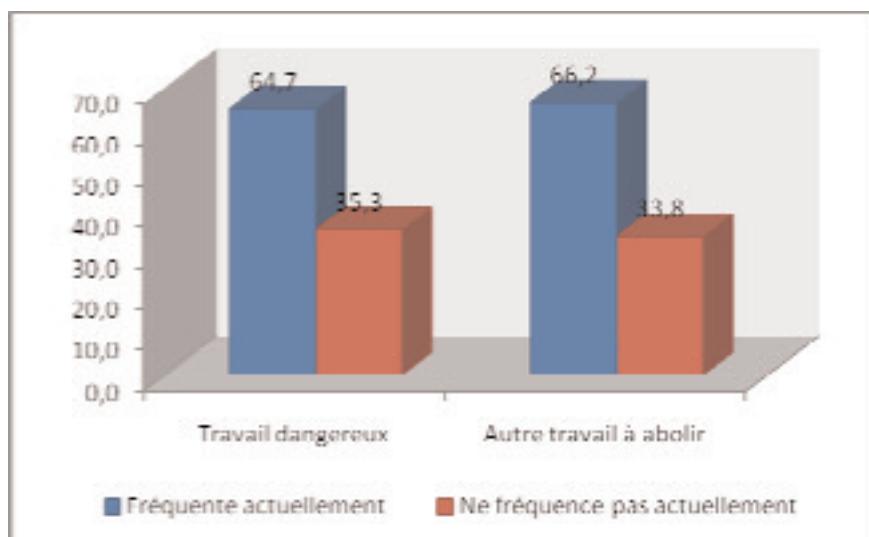
région		Groupe d'âge	Statut du travail des enfants							
			Travail dangereux		Autre travail à abolir		Activité économique autorisée		Non occupé	
Extrapolation	Maritime	5-14	74,4	6 479	100,0	4 841	0,0	0	87,7	2 222
		15-17	25,6	2 229	0,0	0	100,0	930	12,3	312
		Total	51,2	8 708	28,5	4 841	5,5	930	14,9	2 535
	Plateaux	5-14	77,9	1 542	100,0	2 411	0,0	0	85,7	451
		15-17	22,1	437	0,0	0	100,0	368	14,3	75
		Total	37,5	1 979	45,6	2 411	7,0	368	10,0	526
	Centrale	5-14	74,7	4 088	100,0	3 711	0,0	0	93,3	2 247
		15-17	25,3	1 383	0,0	0	100,0	923	6,7	162
		Total	43,7	5 471	29,7	3 711	7,4	923	19,2	2 409
	Lomé	5-14	64,9	3 464	100,0	861	0,0	0	79,9	2 646
		15-17	35,1	1 872	0,0	0	100,0	387	20,1	667
		Total	53,9	5 336	8,7	861	3,9	387	33,5	3 313
	Ensemble	5-14	72,5	15	100,0	11	0,0	0	86,1	7 566
		15-17	27,5	5 920	0,0	0	100,0	2	13,9	1 217
		Total	48,1	21 494	26,4	11 824	5,8	2 608	19,6	8 783
Echantillon	Maritime	5-14	74,6	596	100,0	449	0,0	0	88,1	199
		15-17	25,4	203	0,0	0	100,0	85	11,9	27
		Total	51,3	799	28,8	449	5,5	85	14,5	226
	Plateaux	5-14	77,1	455	100,0	709	0,0	0	85,5	147
		15-17	22,9	135	0,0	0	100,0	111	14,5	25
		Total	37,3	590	44,8	709	7,0	111	10,9	172
	Centrale	5-14	74,7	174	100,0	159	0,0	0	93,1	95
		15-17	25,3	59	0,0	0	100,0	40	6,9	7
		Total	43,6	233	29,8	159	7,5	40	19,1	102
	Lomé	5-14	64,9	322	100,0	80	0,0	0	79,9	246
		15-17	35,1	174	0,0	0	100,0	36	20,1	62
		Total	53,9	496	8,7	80	3,9	36	33,5	308
	Ensemble	5-14	73,0	1 547	100,0	1 397	0,0	0	85,0	687
		15-17	27,0	571	0,0	0	100,0	272	15,0	121
		Total	46,1	2 118	30,4	1 397	5,9	272	17,6	808

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-3-4 Travail dangereux et fréquentation scolaire

L'analyse des caractéristiques des enfants indiquent que près de deux tiers des enfants en situation de travail dangereux fréquentent actuellement l'école (13 637 soit 64,7%). La même tendance est observée presque chez les enfants victimes des autres formes de travail à abolir (7 517, soit 66,2%).

Graphique 29 : Répartition des enfants en situation de travaux dangereux selon la fréquentation scolaire



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-3-5 Travail dangereux et fréquentation scolaire par région

Une analyse par région montre que la majorité des enfants en situation de travail dangereux dans la région Maritime fréquentent l'école au moment de l'enquête (7 472 soit 90%). Pour les enfants victimes des autres formes de travail à abolir dans la région Maritime, 96% fréquentent l'école au moment de l'enquête. A Lomé, plus d'un tiers des enfants en situation de travail dangereux fréquentent l'école au moment de l'enquête (36,5%), de même 35% des enfants se trouvant dans les autres formes de travail à abolir. Dans les autres régions d'étude, le taux de fréquentation scolaire actuelle est au dessus de 50% pour les enfants en situation de travail dangereux (Plateaux 53,8%, Centrale 57,6%).

Tableau 29 : Répartition des enfants en situation de travaux à abolir selon la région

région		fréquenter actuellement l'école	Statut du travail des enfants							
			Travail dangereux		Autre travail à abolir		Activité économique autorisée		Non occupé	
Extrapolation	Maritime	oui	90,0	7 472	96,0	4 192	72,4	641	96,8	2 184
		non	10,0	830	4,0	176	27,6	244	3,2	72
		Total	52,5	8 302	27,6	4 368	5,6	886	14,3	2 256
	Plateaux	oui	53,8	1 064	45,8	1 104	60,8	224	54,5	287
		non	46,2	915	54,2	1 308	39,2	144	45,5	240
		Total	37,5	1 979	45,6	2 411	7,0	368	10,0	526
	Centrale	oui	57,6	3 153	51,7	1 920	49,7	458	53,2	1 282
		non	42,4	2 318	48,3	1 791	50,3	464	46,8	1 127
		Total	43,7	5 471	29,7	3 711	7,4	923	19,2	2 409
	Lomé	oui	36,5	1 947	35,0	301	33,3	129	47,4	1 571
		non	63,5	3 389	65,0	559	66,7	258	52,6	1 743
		Total	53,9	5 336	8,7	861	3,9	387	33,5	3 313
	Ensemble	oui	64,7	13 637	66,2	7 517	56,7	1 453	62,6	5 323
		non	35,3	7 451	33,8	3 833	43,3	1 111	37,4	3 181
		Total	48,5	21 088	26,1	11 351	5,9	2 564	19,5	8 504
Echantillon	Maritime	oui	57,4	459	57,5	258	58,8	50	50,9	115
		non	42,6	340	42,5	191	41,2	35	49,1	111
		Total	51,3	799	28,8	449	5,5	85	14,5	226
	Plateaux	oui	53,1	313	46,0	326	58,6	65	56,4	97
		non	46,9	277	54,0	383	41,4	46	43,6	75
		Total	37,3	590	44,8	709	7,0	111	10,9	172
	Centrale	oui	57,5	134	51,6	82	50,0	20	202,1	95
		non	42,5	99	48,4	77	50,0	20	117,0	55
		Total	48,6	233	33,2	159	8,4	40	9,8	47
	Lomé	oui	36,5	181	35,0	28	33,3	12	47,4	146
		non	63,5	315	65,0	52	66,7	24	52,6	162
		Total	53,9	496	8,7	80	3,9	36	33,5	308
	Ensemble	oui	51,3	1 087	49,7	694	54,0	147	52,9	453
		non	48,7	1 031	50,3	703	46,0	125	47,1	403
		Total	45,6	2 118	30,1	1 397	5,9	272	18,4	856

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-3-6-Les branches d'activités et les professions dangereuses

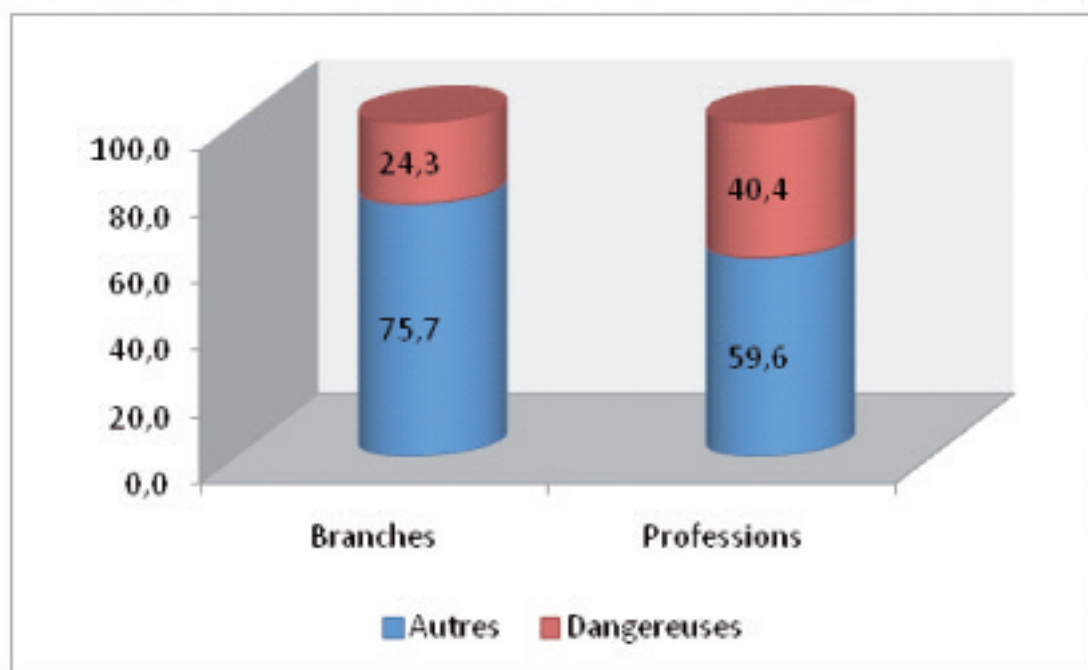
Au Togo, dans le cadre de l'harmonisation des textes nationaux avec la convention n° 182 de l'OIT, les branches d'activité et les professions dangereuses sont énumérées dans l'arrêté 1464 du Ministère du Travail relatif aux travaux dangereux interdits aux enfants.

* Branches d'activité dangereuses (Mines et carrières, constructions)

**Professions dangereuses (professions entraînant le transport de charges lourdes, l'exposition à la poussière, à la fumée, aux gaz, à l'utilisation d'outils dangereux, etc.).

Une analyse basée sur les branches d'activités et sur les professions exercées par les enfants indiquent que près d'un quart des enfants sont dans une branche d'activité dangereuse (24,3%), ils sont à plus de 50% des filles (53,3%) et la majorité fréquente l'école au moment de l'enquête. De plus, 40,4% des enfants exercent une profession dangereuse, plus de la moitié sont des garçons (54,2%). Parmi les enfants localisés dans les branches d'activité dangereuses, plus d'un tiers se trouvent à Lomé (40,1%) et 4,1% seulement se trouvent dans la région des Plateaux. Par ailleurs, 42,2 % des enfants ayant une profession dangereuse se trouvent dans la région Maritime.

Graphique 30 : Répartition des enfants par branches et professions dangereuses (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 30 : Répartition des enfants par branches et professions dangereuses

		Branches dangereuses				Professions dangereuses			
		Autres branches		Branches dangereuses		Autres professions		Professions dangereuses	
Extrapolation									
région	Maritime	43,3	11 790	30,9	2 691	38,8	8 347	42,2	6 154
	Plateaux	16,2	4 402	4,1	355	15,0	3 217	10,7	1 556
	Centrale	29,2	7 933	24,9	2 172	29,3	6 312	26,2	3 815
	Lomé	11,3	3 087	40,1	3 496	16,9	3 636	20,9	3 044
sexe	masculin	53,3	14 511	46,9	4 086	50,0	10 751	54,2	7 897
	féminin	46,7	12 701	53,1	4 628	50,0	10 762	45,8	6 673
fréquenter actuellement l'école	oui	89,7	22 569	87,9	7 043	90,8	17 859	87,1	11 884
	non	10,3	2 593	12,1	967	9,2	1 812	12,9	1 758
certificat de naissance ou pièce en tenant lieu	oui	87,2	23 024	86,9	7 369	86,9	18 144	87,5	12 369
	non	12,8	3 379	13,1	1 108	13,1	2 740	12,5	1 773
Echantillon									
région	Maritime	36,2	1 088	31,4	245	32,9	770	38,6	565
	Plateaux	43,0	1 292	15,1	118	41,1	962	30,9	452
	Centrale	11,3	339	11,9	93	11,5	268	11,3	165
	Lomé	9,5	287	41,6	325	14,5	338	19,3	283
sexe	masculin	51,9	1 561	47,0	367	49,2	1 151	53,4	783
	féminin	48,1	1 445	53,0	414	50,8	1 187	46,6	682
fréquenter actuellement l'école	oui	90,8	2 502	87,1	632	92,0	1 966	86,9	1 181
	non	9,2	254	12,9	94	8,0	171	13,1	178
certificat de naissance ou pièce en tenant lieu	oui	85,5	2 502	87,0	660	85,5	1 941	86,2	1 233
	non	14,5	424	13,0	99	14,5	329	13,8	197

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-4 Enfant en situation de traite

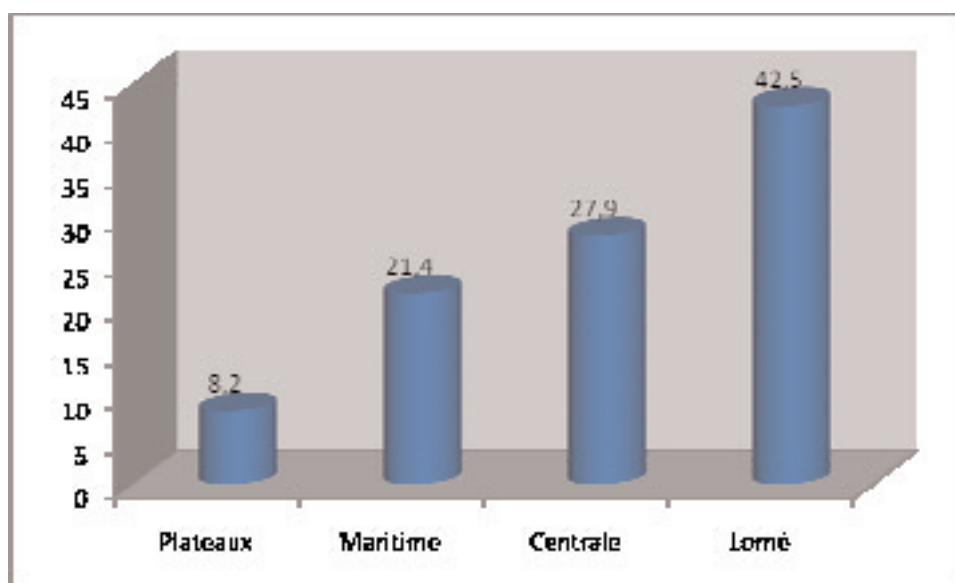
Comme précisé dans le cadre conceptuel, la traite dont il est question ici est interne. De plus, les indicateurs calculés ne sont qu'une sous estimation de la situation de traite au Togo et dans les zones ciblées en ce sens que les indicateurs ne portent que sur les cas de traite pouvant être capturés au moyen d'une enquête ménage.

III-4-1- Situation de traite par région

Le phénomène de traite est très peu ressenti dans la population concernée pour cette étude. En effet, 481 enfants se trouvent en situation de traite, soit 1,1%. Dans ce contexte, il est difficile de mener des analyses approfondies avec cette proportion d'enfants victimes de traite dans la mesure où l'échantillon est relativement faible. Ceci limite une ventilation détaillée du nombre d'enfants impliqués dans la traite. Toutefois, les entretiens collectifs (enquête qualitative) ont permis dans une certaine mesure d'obtenir des informations importantes sur ce phénomène dans les zones cibles du projet.

Plus de deux tiers des enfants victimes de traite sont constitués de filles (324 filles soit 67,4%). Une analyse par région montre que 42,5% des enfants en situation de traite sont localisés à Lomé. La majorité de ces enfants sont des filles (183 soit 89,5%). Dans la région Centrale, 27,9% sont en situation de traite, il y a autant de filles que de garçons. Parmi les 21,4% d'enfants en situation de traite dans la région Maritime, plus de la moitié sont des filles (56,6%).

Graphique 31 : Répartition des Enfants en situation de traite selon les régions



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/ DGSCN

Tableau 31 : Répartition des enfants en situation de traite par région et sexe

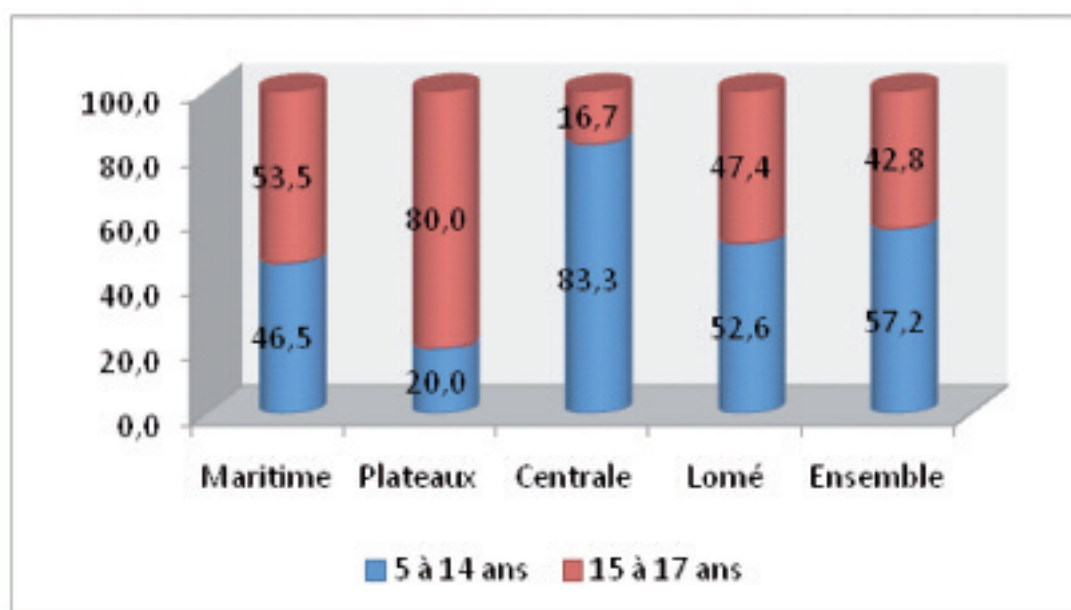
région	sexe	Traite des enfants							
		Extrapolation				Echantillon			
		En situation de traite		Pas en situation de traite		En situation de traite		Pas en situation de traite	
Maritime	masculin	43,4	45	56,5	9 554	0,0	0	92,4	1 329
	féminin	56,6	58	43,5	7 358	100,0	9	7,6	110
	Total	21,4	103	99,4	16 912	20,5	9	99,4	1 439
Plateaux	masculin	60,0	24	50,6	2 654	0,0	0	94,7	1 344
	féminin	40,0	16	49,4	2 590	100,0	10	5,3	75
	Total	8,2	39	99,3	5 245	22,7	10	99,3	1 419
Centrale	masculin	50,0	67	54,5	6 747	0,0	0	94,7	448
	féminin	50,0	67	45,5	5 633	100,0	6	5,3	25
	Total	27,9	134	98,9	12 380	13,6	6	98,7	473
Lomé	masculin	10,5	22	40,5	3 927	0,0	0	83,6	703
	féminin	89,5	183	59,5	5 766	100,0	19	16,4	138
	Total	42,5	204	97,9	9 693	43,2	19	97,8	841
Ensemble	masculin	32,6	157	51,7	22 882	0,0	0	91,7	3 824
	féminin	67,4	324	48,3	21 347	100,0	44	8,3	348
	Total	1,1	481	98,9	44 229	1,0	44	99,0	4 172

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-4-2-Situation de traite selon l'âge

La description des enfants en situation de traite selon leur âge indique que plus de la moitié sont âgés de 5 à 14 ans révolus (275 enfants soit 57,2%). Dans la région Centrale, 83,3% des enfants en situation de traite sont âgés de 5 à 14 ans révolus. Plus de la moitié des enfants victimes de traite sont âgés de 5 à 14 ans révolus (108 enfants soit 52,6%).

Graphique 32 : Répartition des enfants en situation de traite par région (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 32 : Répartition des enfants victimes de traite par région et groupe d'âge

région	Groupe d'âge	Traite des enfants							
		Echantillon				Extrapolation			
		En situation de traite		Pas en situation de traite		En situation de traite		Pas en situation de traite	
Maritime	5-14	44,4	4	80,0	1 240	46,5	48	79,8	13 495
	15-17	55,6	5	20,0	310	53,5	55	20,2	3 417
	Total	20,5	9	34,1	1 550	21,4	103	38,2	16 912
Plateaux	5-14	20,0	2	83,3	1 309	20,0	8	83,8	4 397
	15-17	80,0	8	16,7	263	80,0	32	16,2	848
	Total	22,7	10	34,5	1 572	8,2	39	11,9	5 245
Centrale	5-14	83,3	5	80,1	423	83,3	112	80,2	9 934
	15-17	16,7	1	19,9	105	16,7	22	19,8	2 446
	Total	13,6	6	11,6	528	27,9	134	28,0	12 380
Lomé	5-14	52,6	10	70,8	638	52,6	108	70,8	6 863
	15-17	47,4	9	29,2	263	47,4	97	29,2	2 829
	Total	43,2	19	19,8	901	42,5	204	21,9	9 693
Ensemble	5-14	47,7	21	79,3	3 610	57,2	275	78,4	34 689
	15-17	52,3	23	20,7	941	42,8	206	21,6	9 539
	Total	100,0	44	100,0	4 551	100,0	481	100,0	44 229

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

III-5 Conséquences du travail des enfants sur la santé¹⁰

L'enquête a fait ressortir les différentes conséquences éventuelles dont les enfants sont victimes lors de l'exercice de leur activité. Il s'agit de décrire par âge et par sexe, les enfants selon leur problème de santé et dangers qu'ils ont dû faire face.

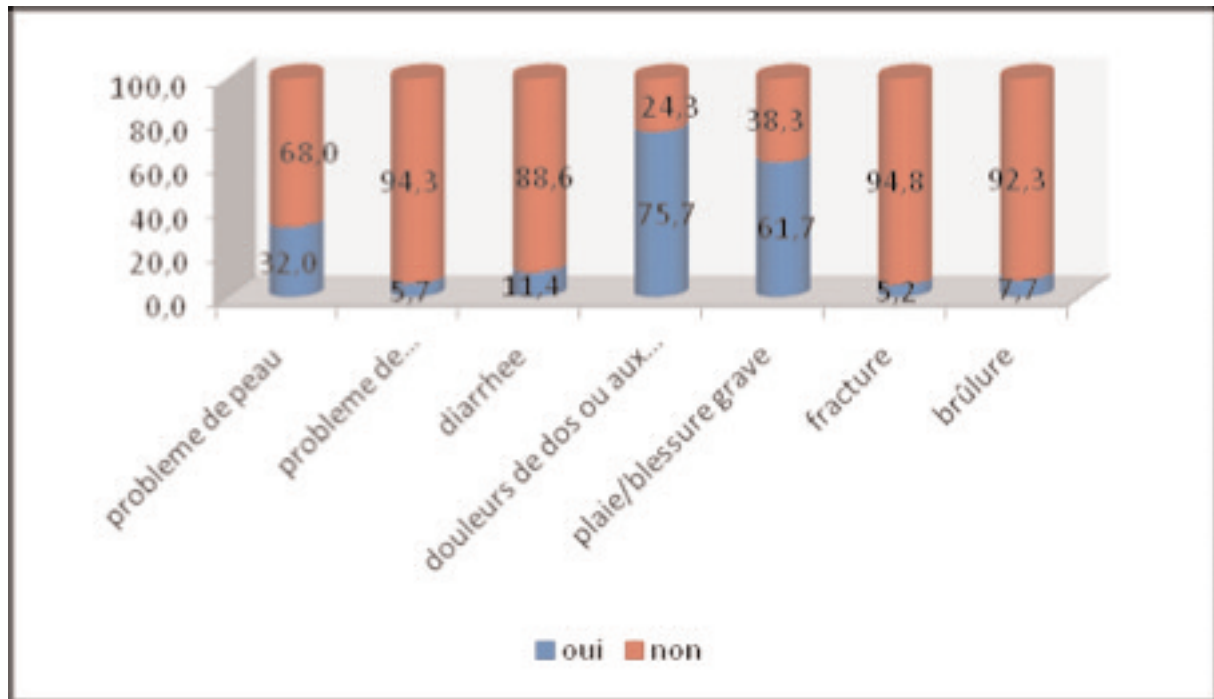
III-5-1 Situation de travail des enfants et problèmes de santé par région

Parmi les problèmes de santé qui ont été déclarés par les enfants victimes de travaux dangereux reviennent souvent les douleurs de dos ou musculaires (75,7%)¹¹, les blessures graves (61,7%), les insultes répétés (63,7%) et les coups et blessures (47,1%). La répartition par région montre dans la région Maritime, ils sont plus de 80,6% à avoir déclaré le problème de peau et trois quart en région des Plateaux (76,2%). Par ailleurs, Plus de sept enfants sur dix victimes de travail dangereux ont répondu avoir souffert des blessures graves dans la région maritime, et 60% dans la région des Plateaux. Le problème de peau a été déclaré par 32% des enfants en situation de travail dangereux. Dans la région Centrale, s trouvent 42,5% de ces enfants.

¹⁰ Il est important de rappeler que les réponses sont basées sur les déclarations des enfants et non sur des analyses médicales. En outre, certaines conséquences peuvent se manifester immédiatement ou plus tard.

¹¹ Pourcentage calculé en tenant compte des déclarations des enfants en situation de travaux dangereux

Graphique 33 : Répartition des enfants selon les problèmes de santé (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

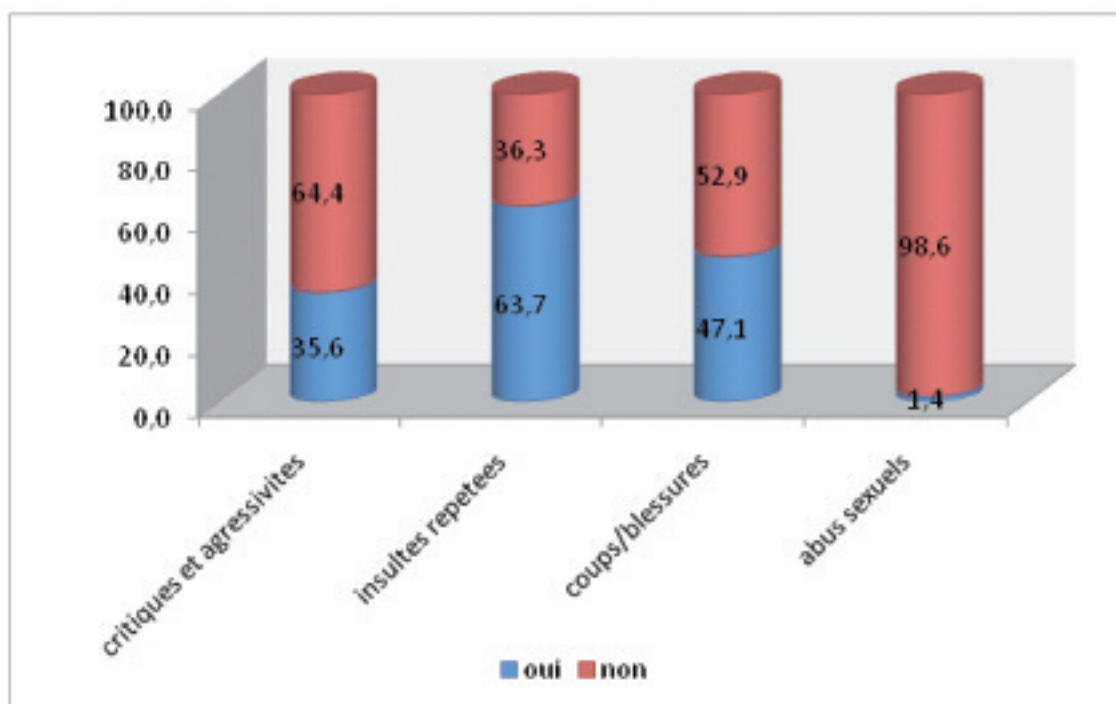
III-5-2 Situation de travail des enfants et problèmes de santé par sexe et âge

Les résultats montrent que les problèmes de santé ont affecté plus les garçons que les filles. Les deux tiers des enfants en situation de travail dangereux affectés par les problèmes de peau sont des garçons, ils sont généralement âgés de 5 à 14 ans (72,3% enfants). Plus de sept enfants sur dix en situation de travail dangereux sont des garçons, 65,3% victimes de problèmes respiratoires et pulmonaires. Un constat fait indique que les enfants de 5 à 14 ans sont plus vulnérables que ceux de 15 à 17 ans aux problèmes de santé.

III-5-3 Situation de travail des enfants, risques et accidents de travail

Parmi les risques, dangers et accidents de travail se trouvent les critiques ou agressivités, les insultes répétées, les coups ou blessures et abus sexuels. Les résultats indiquent que plus d'un tiers des enfants en situation de travail dangereux sont victimes de critiques ou d'agressivité (35,6%). Plus de six enfants en situation de travail dangereux sur dix sont victimes des insultes répétées (63,7%), près de la moitié victime de coups ou blessures. Seulement 1,4% d'enfants en situation de travail dangereux sont victimes d'abus sexuel.

Graphique 34 : Répartition des enfants en situation de travaux dangereux selon les risque et les accidents de travail (%)



Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 33 : Répartition des enfants en situation de travail des enfants par problèmes de santé

Ensemble		Statut du travail des enfants							
		Travail dangereux		Autre travail à abolir		Activité économique autorisée		Non occupé	
problème de peau	oui	32,0	3396	0	0	0	0	20,5	32
	non	68,0	7212	0	0	0	0	79,5	124
problème respiratoires et pulmonaires	oui	5,7	603	0	0	0	0	0,0	0
	non	94,3	10005	0	0	0	0	100,0	156
diarrhée	oui	11,4	1213	0	0	0	0	28,2	44
	non	88,6	9394	0	0	0	0	71,8	112
douleurs de dos ou aux musculaires	oui	75,7	8035	0	0	0	0	25,6	40
	non	24,3	2573	0	0	0	0	74,4	116
plaie/blessure grave	oui	61,7	6542	0	0	0	0	50,7	79
	non	38,3	4066	0	0	0	0	49,3	77
fracture	oui	5,2	549	0	0	0	0	6,9	11
	non	94,8	10058	0	0	0	0	93,1	145
brûlure	oui	7,7	821	0	0	0	0	13,8	22
	non	92,3	9787	0	0	0	0	86,2	134
critiques et agressivités	oui	35,6	3774	0	0	0	0	44,3	69
	non	64,4	6833	0	0	0	0	55,7	87
insultes répétées	oui	63,7	6754	0	0	0	0	46,8	73
	non	36,3	3854	0	0	0	0	53,2	83
coups/blessures	oui	47,1	4999	0	0	0	0	25,8	40
	non	52,9	5608	0	0	0	0	74,2	116
abus sexuels	oui	1,4	151	0	0	0	0	6,7	10
	non	98,6	10456	0	0	0	0	93,3	145

Source: Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

RESULTAT DE L'ENQUETE QUALITATIVE

RESULTAT DE L'ENQUETE QUALITATIVE

La présente analyse est faite autour de cinq (5) principaux thèmes identifiés à partir des dossiers de transcriptions de l'enquête qualitative sur le travail des enfants au Togo. Il s'agit des thèmes suivants :

- * Scolarisation des enfants dans la région ;
- * Travail des enfants ;
- * Traite des enfants ;
- * Prostitution des jeunes filles et
- * Responsabilités dans la lutte contre le travail dangereux des enfants et les moyens de lutte contre ce phénomène.

Les résultats de l'enquête qualitative vont être présentés dans les paragraphes suivants par région.

I- ANALYSE DES RESULTATS DES ENTRETIENS DE GROUPES DE LOME COMMUNE

I-1 Scolarisation et travail des enfants

II-1-1 Scolarisation des enfants

Dans la Commune de Lomé, à l'issue des différents entretiens avec les différents groupes, il est apparu clairement que nonobstant la forte scolarisation dans cette région certains enfants d'une proportion non négligeable sont encore à la maison pour des raisons diverses malgré la suppression des frais scolaires. Cette déscolarisation est essentiellement due à la pauvreté des parents qui aux dires de ces derniers ne sont pas en mesure de payer les fournitures scolaires et d'assurer une alimentation quotidienne de leurs enfants.

« Les parents pauvres n'envoient pas leurs enfants à l'école. »

« Nous qui n'avons pas les moyens n'envoyons pas nos enfants à l'école »

« La plupart des enfants viennent à l'école mais les enfants dont les parents sont pauvres sont à la maison ».

A cela s'ajoute la condition d'orphelinat dans laquelle vivent certains enfants et les maltraitances subies par d'autres enfants séparés de leur mère biologique.

« Les enfants orphelins et ceux dont les parents sont pauvres ne vont pas à l'école »,

« Moi personnellement je ne fréquente pas parce que mon père et ma mère ne sont pas avec moi,

« C'est le comportement de ma marâtre qui m'a amené ici à la plage ».

Le problème de chômage conjugué au népotisme que subissent certains diplômés ne motive pas les enfants à poursuivre les études. Par ailleurs, certains parents affichent une négligence béate face à l'éducation de leurs enfants.

« Ce n'est pas une bonne chose mais le fait que le marché de l'emploi est difficile et qu'après les études les enfants deviennent des conducteurs de taxi moto décourage plus d'un »

« Ces enfants sont nombreux parce que dégoûtés par le phénomène d'atavisme qui se traduit par le fait que les autorités, les décideurs préparent leur relève en se faisant remplacer par leurs enfants »,

« Ce n'est pas une joie pour nous d'être ici sans aller à l'école. Ca nous fait mal. Ce n'est pas de notre gré d'être ici ».

I-1-2 Travail des enfants dans la communauté

La situation économique du pays étant difficile pour la majorité de la population déjà pauvre, sujette à la faim, à l'indigence, les enfants issus de ces familles sont animés d'esprit de convoitise, de cupidité.

Ces derniers n'entendent pas avoir l'âge de la majorité avant de se lancer dans le monde du travail. Aussi se donnent-ils corps et âmes à des activités lucratives pour satisfaire leurs différents besoins.

« C'est par manque de nourriture à la maison que certains enfants vont chercher du fer usé »,
« C'est l'argent qui les pousse au business »,

Ils sont recrutés comme des domestiques dans les ménages, des manœuvres dans la maçonnerie, dans la mécanique, la menuiserie. D'autres par contre ramassent du sable, des ordures, du bois de chauffage, des matériaux recyclables, des boîtes de conserve. D'autres encore aident les marchands au marché en vendant, en transportant les marchandises, en nettoyant les plats, en balayant tandis que certaines jeunes filles se livrent à la prostitution et les garçons font des zemidjan (taxi moto).

« Ca abonde ici, il y a des enfants qui passent de maison en maison pour ramasser les ordures. La plupart sont des mineurs »,
« Moi je prends le côté des filles. La majorité se livre à la prostitution, quant aux garçons ils font des tâches qui dépassent leur capacité »,
« Certaines aident à vendre au marché, d'autres transportent les bagages, balaient le marché »,
« Au bord des routes, il y a certains enfants qui mendient »,

Cependant ces genres de travaux comportent des risques énormes.

« Pour ceux qui font aide-maçon, une brique peut leur tomber dessus et pour ceux qui ramassent les ordures, un tesson de bouteille peut les blesser et leur causer du tétanos.
« Ceux qui balaient la rue ou nettoient du plancher peuvent glisser et se fracturer la jambe ou le bras »,
« Il y a certaines filles qui abandonnent l'école et font la compagnie des garçons. Souvent elles tombent malades et mettent des enfants bâtarde »,
« Les filles domestiques sont souvent exposées à toute sorte de maltraitance »,
« A travers la traite certains enfants deviennent des toxicomanes, d'autres sont infectés de maladies sexuellement transmissibles comme le SIDA »,
« Pour les garçons qui se promènent sur les dépotoirs, il y a le tétanos, le choléra et autres ».

I-1-3 Soutien financier des enfants à leurs parents

Si certains parents surtout ceux qui sont aisés sont farouchement opposés au travail des enfants eu égard à leur immaturité et à ces nombreux risques qu'ils comportent, d'autres par contre les balaient du revers de la main et soutiennent plutôt leurs enfants dans l'exécution de ces travaux qui leur apportent des gains soit pour satisfaire les besoins du ménage, soit pour répondre aux propres besoins de l'enfant. Ce qui les décharge de leur responsabilité. Ainsi les enfants sont fortement encouragés surtout par leur maman à faire ces travaux au mépris des conséquences désastreuses.

« Moi, je vois d'habitude que certains enfants sortent à l'insu de leur père mais obtiennent un feu vert de leur mère et au retour ces enfants leur donnent ce qu'ils ont rapporté ».
« Si tu quittes le village pour Lomé pour faire le travail domestique, tu peux le faire pour un bon moment chez des gens généreux. Après avoir amassé de l'argent tu pourras apprendre un métier ou aider ta maman pour qu'elle puisse s'occuper de la scolarité des petits enfants ».

Le triste constat relaté d'ailleurs par les jeunes enfants interrogés c'est que souvent ce sont les parents mêmes qui perçoivent l'argent à leurs dépens.

« A la fin du mois, ce sont les parents qui perçoivent l'argent or l'enfant aura besoin de cet argent plus tard pour construire sa vie ».

A côté, certains enfants épris de relation sexuelle, préfèrent plutôt faire plaisir à leurs copains ou copines.

« Souvent c'est à cause des filles que certains vont travailler. Ils vont même jusqu'à voler, rien que pour satisfaire les filles »,

« Certaines filles quand elles gagnent de l'argent, elles n'aident pas leurs parents. C'est ici à la plage qu'elles dépensent tout avec leurs camarades ou leurs copains »,

« Ce sont les filles qui poussent nos garçons à chercher de l'argent, ils passent par tous les moyens pour avoir de l'argent et courtiser les filles ».

Il est vrai que certaines familles sont frappées de pleins fouets par la pauvreté accentuée par la disparition du chef de famille qui se débrouillait vaillamment pour assurer la survie du ménage. Cette situation oblige la jeune mineure à aller travailler pour soutenir sa mère.

« Si l'enfant est orphelin de père, il travaille pour aider sa mère car elle n'a rien »,

« Nous autres qui vivons seulement avec nos mamans qui sont pauvres les aidons par nos travaux à subvenir aux besoins du foyer ».

L'entretien avec les parents a confirmé cette assertion précédemment avancée par les jeunes filles. Ces parents ne trouvent pas d'inconvénient à ce phénomène mais attendent à ce que le revenu des enfants leur soit versé.

« Cet argent pouvait servir à acheter du maïs pour nourrir toute la famille »,

« Un enfant dont le parent est pauvre peut faire du taxi moto pour aider sa famille ».

I-2 Traite et exode ou aventure des enfants

I-2-1 Traite des enfants

Le phénomène de la traite des enfants n'a plus une grande ampleur à Lomé actuellement. La mise en place des structures juridiques pour punir les coupables a fait ses preuves.

« Non, dans mon quartier, je n'ai jamais appris ni vu cela »,

« Cela existait auparavant. Mais avec l'avènement des droits de l'homme, la tendance a diminué ».

Les quelques cas rapportés sont souvent vécus dans les zones rurales ou diffusés sur les médias.

« Moi je vois que les enfants sont plutôt cherchés à l'intérieur du pays »,

« Quand tu vas dans les villages, les gens vont les chercher pour les amener à Lomé ».

« C'est pourquoi je le dis. Je suis allé une fois à « Terre des hommes » et j'ai vu des enfants qu'on avait ramenés parce qu'elles souffraient là-bas. Ces enfants ont été écoutés à la radio ».

Toutefois ces tentatives de traite sont souvent explorées à la plage où beaucoup d'enfants vulnérables vivent. Les gourous promettent monts et merveilles aux enfants, qui, très vigilants et très informés sur les avatars vécus par leurs camarades déclinent systématiquement l'offre.

« Ils viennent nous chercher mais nous avons peur d'y aller au risque d'être tué ou d'être maltraité ; c'est pourquoi on refuse »,

« Les gens viennent chercher des enfants ici à la plage mais comme nous vivons tous ici, on n'accepte pas parce qu'on ne les connaît pas ».

Si ces enfants refusent de céder aux promesses mirobolantes des trafiquants, ils ont néanmoins énuméré les pôles d'attraction et le genre de travaux que leurs camarades font une fois arrivés à destination.

« Les gens viennent nombreux du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana avec l'intention de nous aider parce que nous souffrons mais nous refusons car on n'a pas confiance en eux »,

« On emmène certains en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Nigeria. On les trompe qu'elles vont travailler ; mais arrivés on les envoie voler ou se prostituer ».

« Il y a certains qui viennent chercher des enfants et les emmener au Gabon, au Sénégal, Nigeria . Ils peuvent t'utiliser pour en faire de l'argent ou te décapiter pour emporter la tête »,

« Arrivés, ils font la vaisselle à longueur de journée »,
 « La plupart des enfants quand ils y vont, font des travaux domestiques, vendent ou gardent les enfants »,
 « D'autres qui vont au Nigeria sont astreints à couper les arbres dans les plantations, à faire des travaux champêtres ».

I-2-2 L'exode ou l'aventure des enfants

Devant la dure situation de pauvreté, certains enfants tentent d'aller en aventure à la recherche d'un mieux-être. Cependant au pays d'accueil la situation est tout autre compliquant ainsi la vie de l'enfant. A ce niveau deux tendances sont dégagées.

D'abord, pour les adultes en général et les parents en particulier, il est inconcevable qu'un enfant qui n'a pas encore l'âge de la majorité puisse faire une quelconque aventure.

« Vous parlez des enfants qui ont moins de 18 ans et ceux-ci ne peuvent pas avoir de l'argent jusqu'à penser à aller en aventure. C'est quelqu'un qui peut les emmener »,
 « C'est très rare de voir un enfant partir à l'aventure »,
 « C'est un peu difficile pour les enfants de 5 à 17 ans de partir en aventure ». *Mais pour les enfants mêmes et certains adultes ce phénomène est réel.*
 « Oui les cas sont légion. Les enfants vont dans les banlieues du Ghana, du Bénin, à Lagos »,
 « Sans te mentir, ils sont très nombreux. Surtout les jeunes filles quittent et vont se prostituer pour chercher de l'argent »
 « Vous pouvez constater ce qui se passe à Djonkey dans la ville de Cotonou. Vous verrez qu'il y a pleins d'enfants Togolais qui traînent »,
 « Vous serez surpris de voir qu'il y a beaucoup d'enfants togolais qui travaillent au Bénin et au Burkina. Certains font des activités domestiques »,
 « Beaucoup d'enfants quittent leurs parents quand ils ont un peu de sous sans les avertir. Ils se rendent au Nigeria, en Côte d'Ivoire ».

Comme on peut le constater, plusieurs motifs sous tendent ce départ dont les principaux sont d'ordre économique social et culturel.

« C'est à cause de la recherche de l'argent que j'ai quitté le Bénin pour Lomé »,
 « Moi j'avais quitté ici pour le Bénin pour gagner de l'argent ». *Certains enfants partent quand ils sont maltraités ou menacés par leurs parents.*
 « Pour moi, si un enfant venait à faire une faute grave, il décide de partir soit au Bénin ou ailleurs
 « Je suis orpheline de mère. Mon père a épousé une seconde femme qui me maltraite et ne me donne pas à manger. Mon père aussi ne s'est occupé de moi »,
 « Tout ne dépend pas de la misère ou du manque d'argent. Certains sont liés au poids de la tradition dû à l'insuccès de la famille ».

Ces enfants aventuriers arrivés dans les pays d'accueil font les mêmes travaux que nous avons mentionnés plus haut.

I-2-3 prostitution des jeunes filles

La question de la prostitution des filles de moins de 18 ans est très inquiétante surtout avec la pandémie du SIDA et des maladies sexuellement transmissibles. Certains milieux réputés bordels sont essentiellement fréquentés par les mineurs. L'appellation d'un des milieux comme Devissimé (marché des mineurs) en dit long. Que ce soit à Décon, à Kpékouiclopé non loin de Super Taco, sur le terrain de Jean Paul II, au marché Nukafu, de Hédranawoé, à Seven Clash, à la frontière Aflao, à Hollando, à Panini, à la Plage ; la liste est très longue, des enfants y défilent à longueur de nuit.

« Il y a certaines parmi nous ici qui le font. Déjà à 19 heures, elles se dressent à Panini. Elles portent des mini jupes et laissent voir leurs cuisses »,

« Ces cas existent. Moi-même j'ai fait leur compagnie. Pour ne pas vous mentir, moi-même j'ai été parmi eux »,

« Cela est vrai. Même les agents de sécurité de la plage appellent les garçons et les sodomisent. Quand nous voulons porter plainte, ils nous supplient en nous donnant de l'argent »,

« Je dirais que toutes celles que vous voyez à la plage ici, aucune d'elles ne fait le travail de portefaix. Ce sont toutes des prostituées »,

« Certains trouvent qu'elles ne gagnent pas assez d'argent dans leur travail et pensent que la prostitution est plus rentable ».

La plupart des cas, ce sont les filles mêmes qui reçoivent l'argent à part quelques rares cas où il faut passer par des intermédiaires.

« Elles mêmes ont besoin de l'argent et elles vont travailler pour remettre l'argent à quelqu'un d'autre ? Je ne pense pas. Elles se disent que c'est le fruit de leurs efforts »,

« C'est elles qui perçoivent l'argent »,

« Nous avons à la plage ici un homme qu'on appelle DG qui sert d'intermédiaire entre les filles et les clients ».

Cette prostitution se fait quelques fois de façon organisée.

« Moi j'ai constaté que dans d'autre cas, il y a une femme qui loue toute une maison où il y a plusieurs chambres. Elles engagent les jeunes filles que les hommes peuvent à n'importe quel moment venir chercher »,

« Il y a certaines qui ne perçoivent presque rien. Ce sont les responsables qui les perçoivent ».

Les origines de ces enfants travailleuses de sexe sont diverses et variées. Il est donc difficile de dire que la prostitution est l'apanage d'une telle ethnie ou d'un tel peuple. Néanmoins tout porte à croire qu'il y a des Togolais d'origine Bè, Ewé, Akposso, Mina, Kabye, Kotokoli. A côté, on a aussi des Nigérianes d'origine Nago, des Ghanéennes, des Béninoises, des Haoussa.

« Il y a des Ghanéennes, des nago, des Béninoises et autres nationalités encore. »,

« Chez nous, beaucoup viennent des villages tels que Vogan, Ahépé, Zafi »,

« Elle sont d'Aného, de Bè et surtout de Kara ».

I-3 Responsabilité et lutte contre la traite des enfants

I-3-1 Responsabilité primaire

La responsabilité primaire dans la lutte contre le travail dangereux et la traite des enfants est partagée entre les parents et le gouvernement pour des raisons diverses. Néanmoins, tous les parents interrogés reconnaissent que cette responsabilité leur revient en premier lieu.

« La responsabilité incombe à nous les parents »,

« La base de l'éducation commence par les parents. Si la base est ratée, la communauté ne pourra rien faire. Les parents doivent éduquer les enfants et subvenir à leurs besoins »,

« Dans cette vie aucun enfant n'a demandé à venir au monde. C'est les parents qui doivent prendre soin des enfants »,

« C'est le parent qui est responsable. Si on met au monde un enfant, ce n'est pas quelqu'un d'autre qui viendrait l'éduquer. C'est le parent qui doit faire cela ».

Quant aux enfants de la rue eux-mêmes, ils remettent plutôt leur destinée entre les mains du gouvernement qui à leurs yeux incarne une autorité incontestable.

« Je dis que ça concerne particulièrement le gouvernement parce qu'il y a des enfants qui sont orphelins de mère et de père. Le gouvernement peut les aider à l'école ou à apprendre un métier »,

« Premièrement ça concerne le gouvernement. Il y a des enfants qui ne viennent pas de leur plein gré à la plage. Ce sont les parents, les tuteurs qui leur ont fait quelque chose ».

La communauté aussi doit jouer un rôle important dans cette lutte.

« Moi je vois que la communauté est interpellée »,

« J'ai doigté la communauté parce que les parents ne peuvent pas interdire à leurs enfants de travailler puisqu'ils en tirent profit. C'est à la communauté d'intervenir si elle identifie ces cas ».

I-3-2 Lutte contre la traite des enfants

Pour lutter contre cette traite des enfants plusieurs actions sont à entreprendre aussi bien par les parents et la communauté que par le gouvernement.

*** Les parents**

« Il nous appartient à nous parents de conseiller nos enfants dans tous les domaines »,

« Pour arrêter ce phénomène, les parents doivent bien éduquer leurs enfants, bien les encadrer et chercher des solutions en cas de dérive des enfants »,

« Je pense que nous avons une double éducation, éducation familiale et éducation scolaire »,

« Que les parents s'occupent bien de leurs enfants et ceux qui ont des enfants confiés s'en occupent normalement ».

*** La communauté**

« Il revient à la communauté de créer une harmonie, une réconciliation entre les membres pour que tout le monde puisse conseiller un enfant qui déraile »,

« Dans la communauté les ONG doivent recruter les cas sociaux et les aider à aller à l'école ou avoir une formation pour être des gens respectables ».

*** Le gouvernement**

« Le gouvernement doit faire l'effort de réduire la pauvreté en permettant aux parents d'avoir assez de moyens pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs enfants »,

« Le gouvernement doit installer des structures pour encadrer ces enfants en cas de défaillance des moyens des parents et de la communauté »,

« Si le gouvernement pouvait faire un effort pour créer de bonnes conditions, des emplois pour intégrer les jeunes et surtout créer des cantines dans les écoles primaires »,

« Le gouvernement doit réduire l'écologie jusqu'au collège au moins car après le BEPC les enfants peuvent apprendre un métier ou suivre d'autres formations »,

« Le gouvernement doit rehausser les salaires pour que les travailleurs puissent bien rendre soin de leurs enfants ».

I-3-3 Meilleure façon de lutter contre la traite des enfants

La traite et le travail dangereux des enfants étant des phénomènes comportementaux, leur lutte doit se baser sur les stratégies de communication idoines à mettre en branle. Ces stratégies sont surtout l'information, l'éducation et la communication (IEC) qui doivent se faire à trois niveaux pour un changement de comportement :

★ à l'endroit des parents et des enfants eux-mêmes

« Que nos parents changent d'attitude envers nous pour que nous aussi nous puissions changer de comportements »,

« Les enfants doivent être instruits sur le sujet. Cette instruction doit se faire dans les quartiers en petits groupes »,

« On doit interdire aux enfants de faire des travaux dangereux »,

★ à l'endroit de la communauté

« Il faut mettre en place des Comités de Développement de Quartier (CDQ) pour sensibiliser les enfants »,

« Pour lutter contre ce phénomène, la communauté doit approcher les ONG pour qu'elles les aide à recenser ces cas puisque la communauté les connaît bien »,

« On doit mettre en place un numéro vert pour permettre à la communauté d'alerter les agents de l'Etat en cas de détection de ces cas ».

★ **à l'endroit des autorités**

« Selon moi, l'Etat doit sensibiliser la population à la télé et à la radio pour réduire ce phénomène »,

« Pour bien faire la sensibilisation, on peut apporter des photos ou des films montrant clairement des cas d'enfants qui ont été victimes »,

« L'Etat doit aider beaucoup à sensibiliser la communauté sur les réalités ; former les associations en leur donnant des aides financières »,

« Le gouvernement doit nous aider à aller à l'école »,

Un travail de sensibilisation doit se faire également à l'endroit des forces de sécurité qui sont indexés par les enfants de la plage.

« Les soldats sont les premiers clients de ces filles qui se prostituent. Donc on doit aussi sensibiliser les soldats pour qu'ils changent d'attitude de pédophilie ».

Il importe de trouver des palliatifs pour résorber le problème de la traite des enfants qui trouve sa cause dans la pauvreté.

« L'Etat doit aider les parents en mettant à leur disposition des fonds de commerce ».

Somme toute, l'Etat est invité à créer des cadres propices pour la réinsertion des enfants de la rue ; car la plupart des enfants sans domicile fixe surtout ceux vivant à la plage ayant eu des altercations avec leurs parents ou tuteurs, ont souhaité leur réinsertion.

« Il faut interdire à nos parents de nous frapper, il faut les inviter à nous donner la nourriture »,

« Qu'ils nous emmènent chez nos parents pour avoir des conseils »,

« On doit créer des écoles pour les enfants dont les parents n'ont pas de moyens pour qu'ils puissent fréquenter gratuitement »,

« Ce que moi je demande au gouvernement, c'est d'amener les enfants de la rue dans les organismes pour qu'on puisse s'occuper d'eux ».

CONCLUSION

Par la présente étude, les causes de la déscolarisation et de la non scolarisation des enfants scolarisables sont identifiées. Parmi ces causes figure en bonne place la pauvreté des parents à laquelle viennent se greffer la traite et le travail des enfants. Comme on le voit, la traite et le travail des enfants constituent une question préoccupante à laquelle les décideurs doivent s'atteler à résoudre.

L'analyse faite avec les enfants sans domicile fixe laisse présager qu'ils sont très vulnérables et exposés à toute sorte de risques. Une attention particulière doit leur être faite pour les sortir de ce bourbier surtout qu'eux-mêmes ont exprimé le désir d'être réinséré dans la société.

Des mesures d'accompagnement doivent être également prises à l'endroit des parents qui ont ressenti tout au long des entretiens, les difficultés économiques auxquelles ils sont confrontés.

II- RAPPORT DE DISCUSSIONS DE GROUPES **DE LA REGION MARITIME**

II-1 Scolarisation des enfants

II-1-1 Non scolarisation des enfants

Tous les groupes de participants trouvent qu'il y a des enfants qui ne vont pas à l'école mais ne partagent pas le même point de vue sur l'ampleur du phénomène. Dans la plupart des localités, il ressort que l'absence de scolarisation est un phénomène marginal. Cependant dans les localités proches des grands centres commerciaux tels Glidji, Adjidogomé-Assiyéyé, Vogan, le phénomène a une ampleur un peu plus élevée.

Dans les localités rurales où les parents estiment que la non scolarisation des enfants est marginale, ils reconnaissent avoir des difficultés financières pour maintenir les enfants dans le système scolaire. Quant aux femmes non scolarisées et celles exerçant dans le secteur informel, elles expriment d'une façon particulière ces difficultés. Elles déclarent indépendamment du milieu de résidence que leurs maris leur ont abandonnés les charges liées à la scolarisation des enfants. Cette assertion est confirmée par certains enfants.

II-1-2 Les facteurs de la non scolarisation

Evoquant les facteurs d'absence de scolarisation ou de la déscolarisation, tous les groupes ont parlé du manque de moyen. Il y a d'autres facteurs qui ont été évoqués mais qui sont propre à certains profils de participant. Ainsi une femme du groupe des femmes non scolarisée et de niveau scolaire primaire estime que les enfants sont démotivés du fait que leurs aînés ne trouvent pas du travail après leurs études.

Dans les discussions avec les enfants certains d'entre eux reconnaissent avoir abandonné précocement l'école parce qu'ils n'ont pas suivi les conseils de leurs parents. Il ressort également de ces entretiens que certains parents mettent fin précocement à leur scolarisation prétextant que les enfants ne s'occuperaient pas d'eux plus tard.

II-1-3 Perception de la non scolarisation

Tous les groupes quelque soit leur profil sont unanimes à reconnaître que la non scolarisation des enfants ne permet pas de leur assurer un bon avenir. Cela conduit les enfants au banditisme, au travail non décent et précaire.

La non scolarisation des enfants a des conséquences dommageables sur le développement de la communauté et du pays. C'est ce qu'estiment certains dans l'entretien avec le groupe des hommes qui ont le niveau d'instruction secondaire et plus et le groupe de femmes travaillant dans le secteur moderne.

II-2 Travail des enfants

Toutes les communautés dans lesquelles ont été réalisées les discussions de groupe reconnaissent l'existence du phénomène du travail des enfants. Cependant à Atchadomé (préfecture de Vo) les hommes non scolarisé et de niveau scolaire primaire déclarent que dans leur communauté les enfants ne travaillent pas. Ceux qui ne vont pas à l'école apprennent un métier. Il n'y a pas eu de discussion avec les enfants dans cette localité pour confronter cette assertion.

II-2-1 Aide des enfants aux parents

A propos du travail des enfants pour aider les parents, les avis ne sont pas unanimes mais ne diffèrent pas suivant le milieu de résidence ou le profil du groupe. Certains parents reconnaissent bénéficier de l'aide de leur enfant dans diverses activités : activités champêtres, vente de marchandises, les activités artisanales, les activités

ménagères et la collecte de l'eau. Dans la localité d'Atchadomé où les hommes (parents) ont déclaré que chez eux les enfants ne travaillent pas pour gagner de l'argent, reconnaissent que ces derniers les aident dans les champs proches des habitations mais également qu'ils sont sollicités dans la collecte de l'eau.

L'aide des enfants est considérée comme une source pour accroître le revenu du ménage en apportant de l'argent et les produits de leur travail (crabes, poissons).

Je connais des parents qui poussent leurs enfants à aller travailler pour ramener quelque chose à la maison, déclare un homme lors de la discussion du groupe des hommes de niveau scolaire secondaire et plus ayant des enfants à leur charge à Tsévié.

Parfois, nous aidons parents au champ avec l'intention que la famille ne manque pas de provisions ou bien à vendre une partie des produits pour assurer nos petits besoins, déclare une fille scolarisée de Tabligbo-ville.

Moi j'aide la maman au niveau de la tontine quand elle est en difficulté. Je lui viens en aide par l'argent gagner dans le métayage pour payer les condiments afin que nous puissions manger. Déclaration d'un garçon du groupe d'enfants déscolarisé ou non scolarisé.

En dehors de la contribution économique au revenu du ménage, l'aide d'enfant est perçu comme un moyen de socialisation. Les enfants doivent savoir faire ce que font leurs parents. Dans les groupes d'hommes scolarisés et de femmes agricultrices, les participants disent qu'un enfant quand bien même scolarisé doit aider les parents à l'atelier. Ceci permet d'assurer la relève.

Il est à noter que tous les parents ne bénéficient pas de l'aide des enfants. Certains enfants sont seuls (en milieu urbain) donc travaillant pour leur propre compte. Certains enfants déclarent ne pas aider leurs parents dans leur activité parce qu'ils ne manifestent pas une bienveillance à leurs égards ou ne subviennent pas à leurs besoins. Ils préfèrent travailler pour leur propre compte ou dépenser seul l'argent gagné sauf sur demande insistante de leurs parents.

Les enfants exercent différents types d'activité que ce soit l'aide aux parents ou les activités en dehors de la cellule familiale. Les secteurs cités sont l'agriculture, l'artisanat et l'informel urbain.

II-2-2. Activités exercées par les enfants

Les activités fréquemment citées par les participants sont le travail de portefaix, le transport de marchandises par les poussettes, le taxi moto et la vente ou l'aide à la vente des marchandises et des aliments. Il y a également des activités qui sont liées au transport de marchandises telles que la réparation des sacs. La collecte des matériaux recyclables est une activité que les participants ont tous citée. L'aide à la maçonnerie et lamenuiserie, les services dans les bars et restaurant sont des activités évoquées lors des discussions réalisées en milieu urbain et semi urbain tel que Adjidogomé Assiyéyé, à Sanguéra et Assahoun.

En milieu rural, les enfants font le métayage. Certains participants ont cité des activités qui sont spécifiques à certaines localités. Il s'agit de la poterie pour les filles à Bolougan (préfecture de Zio) et les activités de la pêche dans les localités d'Aneho, Sévagan et de Togoville.

L'exercice de ces activités ne sont pas sans risque aux enfants.

II-2-3 Risques

Les participants sont tous d'avis que les enfants courent de risque en travaillant. Cependant ce risque est relativisé en ce qui concerne l'aide apporté aux parents dans leur activité.

Il ressort des discussions que les enfants courent beaucoup plus de risque dans le travail qui se fait hors de l'encadrement des parents. Les risques cités sont :

- ❖ morsure de serpent et les blessures dans les activités champêtres ;
- ❖ noyade et blessure dans les activités de la pêche ;
- ❖ accident de circulation dans les activités de transport (portefaix transport de marchandise par pousse-pousse et taxi moto) ;
- ❖ maladie et déformation physique liées au transport de lourdes marchandises sur la tête ;
- ❖ Blessure liée à la recherche des matériaux recyclables sur les dépotoirs et à la chute sur les chantiers.

D'autres risques sont considérés comme des conséquences du travail des enfants. En gagnant de l'argent, les enfants n'ont plus envie d'aller à l'école ou d'apprendre un métier. Il y a également la fatigue qui se traduit par les échecs scolaires. Ceci est exprimé par les parents.

On note également à travers les discussions avec les parents (homme et femme) exerçant dans le secteur informel urbain que le travail conduit les enfants au vol et les expose à la prostitution. Cette assertion est confirmée par l'entretien en milieu urbain avec les groupes de garçons et de filles tous déscolarisés et non scolarisés et le groupe de garçons exerçant des activités du secteur informel.

« Certains dans la recherche d'objets métalliques usés, volent de vieux vélos et sont arrêtés. Ceci leur cause beaucoup de problème et ils n'arrivent pas à trouver un arrangement par la suite ». Déclare un garçon exerçant des activités du secteur urbain informel à Vogan.

« Les transporteurs qui sont de passage font des choses aux petites filles qui ont à peine les seins. Elles se retrouvent seules gisant au sol pour cause de blessure ». Déclare un homme du secteur informel à Hilakondji (poste frontière du Bénin).

Dans l'aide des enfants aux parents, les risques ne sont pas aussi graves que ceux cités plus haut. Certains risques déjà cités reviennent tels que la morsure de serpent, les blessures par les outils agricoles, les brûlures lors de la cuisson du gari. La nuance apportée ici par les parents est qu'ils prennent en charge les enfants.

Une femme non scolarisée résidant en milieu urbain déclare même que les enfants ne courent aucun risque parce qu'ils sont surveillés et encadrés et du fait que le travail que demande les parents n'est pas difficile. Ceci est même confirmé par dans la discussion avec les filles scolarisées et avec les garçons déscolarisés et non scolarisés résidant tous en milieu rural.

« Il n'y a aucun risque quand tu travailles pour aider les parents. S'il y en a eux mêmes vont prendre soin de toi » . Déclare un garçon déscolarisé du milieu rural.

Connaissant les risques que courent les enfants en travaillant, intéressons nous aux facteurs du travail des enfants

II-2-4 Les facteurs associés au travail des enfants

Les facteurs identifiés dans cette rubrique ne sont pas liés à l'aide qu'apportent les enfants aux parents dans leurs activités.

Le principal facteur évoqué par les participants est le manque de moyen financier pour subvenir aux dépenses du ménage.

Les parents quelques soient le sexe, le milieu de résidence et même le niveau d'instruction, déclarent qu'il y a des enfants qui travaillent pour assurer leur quotidien et satisfaire leurs besoins personnels. Cette assertion est confirmée par les enfants. On compte parmi les enfants économiquement occupés des élèves, des enfants déscolarisés et non scolarisés.

Une fille scolarisée de Tabligbo-ville déclare : « moi-même je travaille pour gagner de l'argent pour pouvoir manger et payer les frais occasionnés par mes études ».

Une autre fille de ce groupe déclare également que les enfants qui vont à l'école s'intéressent au commerce ou aident les gens à vendre pendant les jours non ouvrables.

Il ressort de la discussion avec les femmes travaillant dans le secteur moderne, qu'il y a des élèves qui travaillent à la sortie des classes et les dans le week-end pour pouvoir subvenir à leurs besoins.

Un autre aspect du manque de ressources est révélé lors de la discussion avec les femmes non scolarisées et de niveau scolaire primaire résidant en milieu rural qui estiment que les charges des enfants sont abandonnées à elles seules.

Les femmes revendeuses et agricultrices d'Ahépé (milieu rural) trouvent que le décès des parents et la taille élevée du ménage sont des facteurs intermédiaires du manque de moyen.

La pauvreté peut conduire à d'autres formes de travail des enfants.

II-3 Traite des enfants et les facteurs

II-3-1 Traite des enfants

L'existence de ce phénomène fait l'unanimité de tous les participants. Ils disent qu'il y a des étrangers et parfois des expatriés Togolais qui viennent chercher les enfants et parfois les confient à d'autres. Ils font des promesses de travail alléchantes et donne parfois de l'argent aux parents.

Un homme exerçant dans le secteur informel à Hilakondji dit avoir assisté à l'interception l'an passé d'un trafiquant en compagnie de dix enfants.

Il est à préciser que dans certaines localités, les parents sont méfiants et refusent de laisser les enfants.

A Atchadomé, les hommes non scolarisés et de niveau primaire déclarent que le phénomène de traite des enfants n'est plus fréquent ou n'existe plus chez eux du fait des activités d'une ONG qui lutte contre la traite des enfants.

« Oui, ici à Atchadomé on remarque ces fait, les étrangers viennent de partout sous prétexte qu'ils veulent emmener les enfants au Bénin ou à Lagos pour qu'ils les aide dans leurs travaux. Mais sans vous mentir, dans le village nous avons un groupe qui lutte contre la traite des enfants et nous les parents ne laissons jamais nos enfants à ces étrangers. Ils viennent mais n'arrivent pas à emmener les enfants ».

Une participante à Fiokondji du groupe de femmes non scolarisées et de niveau scolaire primaire déclare : *« Dans certains pays d'accueil de ces enfants certains organismes humanitaires posent certaines questions concernant leur origine. C'est ce qui entraîne le retour immédiat de certains. Nous sommes très contentes de ces actes de la part des ces organismes ».*

A Adjidogomé, les femmes non scolarisées disent ne pas connaître ce phénomène. Celles d'entre elles le savent refusent de laisser les enfants. Une femme de ce groupe déclare : *« Non, il n'y a rien de cela. Ce sont les enfants eux mêmes qui partent. Mais les emmener dans d'autres pays, les parents refusent. Les parents n'acceptent jamais »*

Les destinations citées sont Bénin, Côte-d'Ivoire, Lagos, Burkina, Gabon mais aussi les grandes villes du Togo telles que Lomé, Kpalimé et Kara.

Une fois arriver là que font-ils comme travaux ?

II-3-2 Activités exercées

Les activités fréquemment citées sont les travaux domestiques, garde des enfants, vente et transport de marchandises, les services dans les bars et restaurants.

II-3-3 Facteurs et perceptions de la traite des enfants

Le principal facteur conduisant à la traite des enfants qui a été évoqué par la quasi-totalité des participants est également la pauvreté.

Un garçon revendeur de Vogan déclare que les parents qui ont beaucoup d'enfants acceptent de laisser certains d'entre eux en vue de diminuer leur charge.

Concernant la perception faite du phénomène, tous les enfants sont unanimes pour dénoncer la traite des enfants à cause de la maltraitance et du fait que les enfants sont réduits à travailler intensément et ne vont pas à l'école.

Il en est de même pour les parents qui trouvent que ce n'est pas bon de laisser les enfants partir ailleurs. Il en ressort également des discussions que les enfants ne sont pas bien, éduqués ou bien traités à leur destination.

Ils ne font rien de ce qu'on leur a dit. Il faut cependant signaler une résignation lors de la discussion à Ayépé avec le groupe de femmes agricultrices et revendeuses.

« Ce n'est pas normal que nos enfants nous quittent pour aller souffrir ailleurs. Ce n'est pas qu'ils gagnent quelque chose mais que pouvons faire. Cela fait mal à nous les mères et parfois à certains pères ». Confie une d'entre elles.

Dans ce même groupe une autre femme a plutôt une perception nuancée.

« Cela dépend de celui qui vient chercher l'enfant. Certains éduquent bien les enfants et cela procure du bonheur à leurs parents. Par contre, pour d'autres, soit c'est l'enfant qui refuse l'éducation, soit c'est le tuteur qui l'éduque mal et le maltraite. Dans ce cas, l'enfant se livre au banditisme ».

En dehors du fait que les étrangers viennent chercher les enfants, dans certaines localités même celles où il n'y a pas de traite des enfants, les enfants partent en aventure de leur propre gré.

Les destinations des enfants qui partent en aventure sont les mêmes que celles citées pour la traite, seulement pour ce cas, certains enfants vont dans des localités rurales où ils peuvent trouver du métayage.

II-3-4 Activités sexuelles

La prostitution comme activité sexuelle existe seulement que dans les villes telles que Hilakondji, Tabligbo (usine Wacem), et à Tsévié. Dans les localités rurales, les filles qui veulent se concentrent à l'activité sexuelle quittent leur localité pour d'autres telles que le Bénin, Lagos, Hilakondji, Dekon.

Il y a des filles qui sont parfois victime contre leur gré.

« Je connais quelqu'un qu'on a emmené à Lomé pour du travail. Elle pensait qu'elle ira faire un travail décent mais une fois arrivée, elle s'aperçoit que c'est la prostitution qui est le travail qu'on lui propose. Elle a préféré rentrer à Tsévié pour mener une vie de souffrance au lieu d'aller se prostituer avant de manger ». Déclare une participante du groupe de filles déscolarisées et non scolarisées.

Au sujet de l'organisation, les participants déclarent que le soir, les petites filles sortent aux abords de l'usine Wacem et au poste frontière de Hilakondji. A Hilakondji, il y a des filles qui viennent des localités voisines, elles viennent la nuit et repartent au petit matin. A Tsévié elles sont au bord de la route bitumée. Pour la plupart d'elles ce sont elles mêmes qui perçoivent l'argent.

II-4 Lutte contre le travail dangereux et la traite de enfants

La responsabilité des parents dans la lutte contre le travail a été évoquée. A ce sujet, on observe une convergence d'opinion des participants (parents comme enfants) et quelques soient le profil et le milieu de résidence et le sexe.

Cette convergence de point de vue s'exprime également en ce qui concerne la responsabilité du gouvernement dans la lutte contre le travail des enfants.

Selon les garçons revendeurs, filles et garçons scolarisés, les femmes revendeuses résidant en milieu urbain ou rural, les autorités administratives, le chef de village, le CVD (comité villageois de développement) ont également un rôle à jouer dans la lutte contre le phénomène.

Quant aux associations de protection des enfants, leur responsabilité a été identifiée dans la discussion avec les hommes de niveau d'instruction secondaire et plus et avec les femmes revendeuses.

La responsabilité des enfants a été identifiée au sein d'un seul groupe, celui des femmes revendeuses et agricultrices qui estiment que les enfants doivent suivre strictement les conseils des parents.

Que peuvent faire les différentes parties identifiées ?

II-4-1 Rôles des différentes parties

Tous les participants quelque soit leur profil, estiment que le gouvernement et les autorités administratives doivent créer les conditions de développement des localités, et augmenter le revenu des parents par la création d'emploi et des activités génératrices de revenus (AGR). Ils disent qu'il faut également prendre des mesures sociales pour les orphelins.

Dans le rôle que doit jouer l'Etat, un commerçant déclare que le gouvernement doit réglementer le travail domestique.

La création des centres d'apprentissage en n'est également un moyen de lutte, déclarent une femme travaillant dans le secteur moderne, un homme commerçant et des garçons scolarisés. D'autres rôles ont également été mentionnés pour les autres parties.

Les parents doivent refuser que les enfants soient victimes de la traite. Ils doivent également mettre au monde moins d'enfants. Ceci est une position exprimée par un homme non scolarisé, un homme ayant le niveau d'instruction secondaire et plus et par des garçons revendeurs ; tous résidant en milieu urbain.

Le changement des mentalités des parents en scolarisant les enfants est un moyen de lutte contre le travail des enfants. C'est la position d'une fille scolarisée et d'un homme commerçant qui insiste particulièrement sur la scolarisation des filles au même titre que les garçons.

C'est ce qui ressort des discussions en ce qui concerne le rôle que peuvent jouer les différentes parties. Au delà de ces différents rôles, voyons qu'elle la meilleure façon de lutter contre le travail dangereux et la traite des enfants.

II-4-2 Meilleure façon de lutte contre le travail dangereux et la traite des enfants

Les participants ont évoqué plusieurs façons de lutte contre le travail dangereux et la traite des enfants. L'aide aux parents pour subvenir aux charges des enfants a retenu l'attention de tous les participants (parents comme enfants). Cette aide est évoquée sous diverses formes. La création d'emploi et les AGR ont été le plus cités.

Une femme non scolarisée résidant en milieu rural a parlé de la création de mutuelle d'épargne et de crédit : « Il faut la création d'une mutuelle d'épargne et de crédit pour aider les femmes et les hommes à entreprendre les AGR ».

Les femmes non scolarisées et les hommes de niveau d'instruction secondaire et plus tous résidant en milieu rural estiment que le gouvernement doit aider les paysans pour mécaniser l'agriculture et s'approvisionner en intrant. Ceci permettra d'augmenter la production et accroître le revenu des paysans.

Une autre forme d'aide est celle évoquée par une fille rurale scolarisée. Elle demande qu'il faut apporter de l'aide aux enfants en situation difficile.

La lutte contre le travail dangereux et la traite des enfants passe par la dotation en infrastructure. En milieu rural les femmes et les hommes non scolarisés, les garçons revendeurs estiment qu'on doit créer les collèges pour permettre aux enfants de continuer facilement l'école après le CEPD. Une femme rurale non scolarisée pense que les écoles doivent être dotées en infrastructure et en personnel pour motiver les enfants.

D'autres participants ruraux ont évoqué la dotation en infrastructure d'eau dans les localités rurales. C'est l'avis d'un homme non scolarisé ; d'un homme de niveau d'instruction secondaire et plus ; d'une femme revendeuse.

Un homme non scolarisé évoque la création de centre de loisir pour les enfants.

D'autres façons de lutte contre le phénomène ont été évoquées notamment les mesures législatives. Il faut prendre une loi pour réglementer le travail de domestique, déclare un homme travaillant dans le secteur informel.

Dans ce même groupe, un homme déclare que la scolarisation des filles contribuera à lutter contre le travail dangereux.

Pour terminer une femme travaillant dans le secteur moderne a parlé de la sensibilisation.

III- RAPPORT DE DISCUSSIONS DE GROUPES **DE LA REGION DES PLATEAUX**

III-1 Scolarisation des enfants

Il s'agit dans cette partie d'avoir non seulement une idée sur l'effectif des enfants (de 5 à 17ans) déscolarisés et non scolarisés mais aussi de recueillir l'avis de la population enquêtée sur les raisons de ces abandons, s'il arrivait que le phénomène existe dans leur localité.

III-1-1 La non scolarisation des Enfants

Dans la région des Plateaux, nombreux sont les enfants qui ne vont pas à l'école. Les facteurs explicatifs de ce phénomène sont :

- ❖ Le manque de moyens des parents
- ❖ La perte des parents (les orphelins de père et ou de mère sont le plus souvent victimes de cette situation)
- ❖ La suppression des bourses d'études qui aidaient par le passé à supporter une partie des frais d'étude

« A Doulassamé (Atakpamé) ici, il y a des enfants qui ne vont pas à l'école, certains ont la volonté d'aller à l'école mais ils manquent de moyens »

« Certains enfants par faute de moyens des parents, restent à la maison »

« En vérité, certains enfants vont à l'école, d'autres n'y vont pas à cause du manque de moyens nécessaires des parents, ce qui fait que certains enfants se baladent dans la rue »

« Il y a certains enfants lorsque leurs parents sont décédés, ils vont rester chez des gens. Ainsi quand ils sont adoptés, ils souffrent. Ils accompagnent leurs tuteurs au marché, c'est pourquoi ils ne vont pas à l'école »

« D'autres enfants sont orphelins, et les personnes qui les adoptent ne les envoient pas à l'école, ils préfèrent que ces enfants les aident dans les travaux domestiques et champêtres »

« ...Auparavant, l'Etat accordait des bourses d'étude aux élèves pour aider les parents, mais il y a longtemps, il n'y a plus de bourses. Ces bourses d'étude aident les parents avec le peu de moyens qu'ils avaient à assurer les besoins des enfants à l'école. L'inexistence de ces bourses a ainsi contribué à la déscolarisation des enfants »

III-1-2 Perception du problème de la non scolarisation ou déscolarisation

Les parents estiment que la déscolarisation ou la non scolarisation des enfants est un problème grave compte tenu de son incidence non seulement sur leur communauté mais aussi sur la nation toute entière.

« Ce n'est pas une joie de voir les enfants ne pas aller à l'école »

« Ce phénomène est un problème pour tout le pays et non pour nous seuls, dans la mesure où dans un pays dans lequel les alcooliques, les voleurs, les délinquants abondent, est un pays en retard »

« C'est une grande charge pour notre localité, car ces enfants qui ne vont pas à l'école deviennent des bandits »

« En vérité, ne pas fréquenter est une mauvaise chose pour la communauté car seules les études font l'évolution de l'homme. Celui qui ne fréquente pas, vit dans le noir »

Les enfants (filles et garçons de 5 à 17ans) reconnaissent aussi l'importance des études, voilà pourquoi la non scolarisation constitue pour eux un problème grave.

« Cela ne nous plaît pas que certains de nos frères et sœurs n'aillent pas à l'école, il faut que nous fréquentons tous pour faire avancer le pays »

« Les voir à la maison me fait beaucoup mal, parce que sans les études, on ne peut jamais trouver un travail décent »

III-2 Travail des Enfants (5 à 17 ans)

III-2-1 Activités exercées par les enfants

Les activités effectuées sont multiples et varient selon les localités. Les plus citées sont :

Le remblai des routes, le portefaix, les travaux domestiques (lavage des assiettes...), taxis moto, métayage, vente de jus, d'eau glacée, de pain, vente d'objet de récupération, ramassage et vente des mangues, gestion des cabines cellulaires, aides- maçons, la prostitution.

« Certains enfants, quand ils sortent à l'école à 11h30, ils se promènent au marché avec l'eau glacée pour gagner de l'argent avant d'y retourner à 14h30».

« Je connais une fille qui fait la classe de 3e, qui chaque jour après les classe doit aller vendre le pain jusqu'à 20h. Je l'ai approché et elle m'a dit que si elle ne vendait pas le pain, elle n'aura pas d'argent pour le petit déjeuner»

« Si je reviens de l'école, je travaille pour pouvoir manger. Si j'ai des besoins, je vends le haricot car mes parents ne sont pas avec moi, c'est pourquoi je cultive. Je fais aussi le champ d'arachide, c'est là que je reviens quand vous êtes arrivés»

« En vérité, il y a de ces enfants qui travaillent pour gagner de l'argent avant de manger, ils vendent les objets de récupération, ramassent des mangues et font aussi des travaux champêtres»

« Certains enfants vendent des objets de récupérations et lavent les assiettes pour les revendeuses»

« Certaines filles nous aident à laver les assiettes, mais comme l'argent qu'elles perçoivent est insuffisant, elles se prostituent»

III-2-2 Déterminants du travail des enfants

➤ Dans le but de gagner de l'argent

Le travail des enfants dans le but de gagner de l'argent est un phénomène qui existe et est très connu aussi bien par les parents que par les enfants eux-mêmes. Le manque de moyens des parents pour subvenir aux besoins les plus élémentaires des enfants, le décès d'un ou des deux parents sont les raisons les plus évoquées pour justifier une telle situation.

« Dès fois, nous n'arrivons pas à subvenir aux besoins des enfants, ce qui pousse ces derniers à aller travailler pour acheter les vêtements ou à subvenir à certains besoins»

« D'autres enfants ne mangent pas pendant la récréation, dès fois même à la maison, ils sont obligés de travailler pour gagner de l'argent»

« Moi je cultive pour pouvoir économiser et acheter un vélo pour aller à l'école. L'école est loin de chez nous»

➤ Dans le but d'aider les parents

En milieu urbain que rural, les parents dans leur majorité, reconnaissent l'aide que leur apportent les enfants. Cependant les aides sont multiformes: Soit l'enfant apporte son aide dans le domaine d'activité exercée par les parents (travaux champêtres, vente au marché ou dans les boutiques...), soit dans les travaux domestiques; ou soit l'enfant travaille pour faire face à ses propres besoins; charge qui en principe devraient revenir aux parents.

« Le travail des enfants pour aider les parents est fréquent ici et c'est ce que nous vivons »

« Moi je suis commerçante et ma fille m'aide à vendre le poisson quand elle revient de l'école le soir »

« Certains font les travaux domestiques, d'autres aident leurs parents au champ ou au marché »

« Certains vont prendre du jus au marché pour vendre et au retour ils achètent des condiments et le nécessaire pour la maison pour aider les parents »

« Moi j'aide ma maman à piler les noix de palme pour la préparation de l'huile de palme (Huile rouge) »

Il faut noter également qu'il y a des enfants qui n'apportent aucun soutien à leur parent ceci parce que ce dernier ne s'occupe pas d'eux.

« Mon père ne s'occupe pas de moi, c'est pourquoi je ne l'aide pas aussi »

Il convient de noter que les risques existent également pour les travaux d'aide aux parents et ils sont les mêmes que ceux précédemment énumérés.

III-2-3 Risques encourus par les enfants

La quasi totalité de la population cible enquêtée reconnaît les risques liés à ces types de travaux des enfants. Les risques les plus cités sont: les accidents de circulation (cas des conducteurs de taxi- motos), les infections aux IST/VIH (cas des prostituées) et au tétanos (cas des enfants qui recherchent les objets récupération), les morsures de serpent et les blessures de coupe-coupe (pour les métayers), les douleurs lombaires pour les portefaix,

« Il ya des risques ; certains reviennent malades, d'autres enceintes sans connaitre l'auteur de la grossesse, ceci devient une charge pour leur parent. Les conducteurs de taxi-motos font souvent les accidents de circulation »

« Le danger qui peut exister est que l'enfant qui va à la recherche des objets de récupération peut être victimes de blessure des bouteilles cassées, de morsure de serpent en voulant traverser une brousse, ce qui peut occasionner sa mort »

« Il peut avoir de risque. Par exemple, un enfant qui puise de l'eau pour des gens, peut à cause de l'argent transporter une grande bassine et peut se tordre le cou. Celles qui font la prostitution peuvent être victimes des maladies infectieuses ».

« Ceux qui cherchent les objets de récupération peuvent être victimes de tétanos ».

« Ceux qui portent des fardeaux peuvent être victimes des problèmes de colonne vertébrale »

III-3 Traite des enfants

III-3-1 Identité des trafiquants

On note une dualité de perception sur cette question :

Pour certains ce phénomène est rare voire inexistant chez eux. Même si cela existe, il ne prend pas en compte les enfants dont l'âge est compris entre 5 et 17ans. Généralement ceux qui viennent ne sont pas des étrangers mais plutôt d'autres parents qui désirent que l'enfant vienne rester avec eux.

« A Doulassamé(Atakpamé) personne ne vient chercher les enfants, ils partent d'eux-mêmes... »

« A Fiakomé (Kpalimé), les étrangers ne viennent pas chercher des enfants et les amener ailleurs, mais les enfants peuvent être pris par leur tante ou oncle pour aller continuer les études ailleurs »

« Ce genre de chose existe mais cela n'existe pas chez nous à Haoussa Zongo (Kpalimé) »

« A Womé (Kpalimé), c'est rare de voir un étranger venir chercher les enfants de 5 à 17ans »

Par contre une partie importante de la population soutient que cette pratique existe chez eux.

« Il y a des personnes qui viennent chercher les gens »

« Certaines femmes viennent chercher des enfants »

« Ce phénomène existe à Nogo. Ils viennent flatter les parents »

La liste des localités dans lesquelles ces enfants sont envoyés est longue. Cependant les plus citées sont: Lomé, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, mali, Gabon, Atakpamé mais aussi et surtout le Bénin et le Nigéria.

« Le départ pour le Nigéria dépasse tous les autres pays »

« Certains vont au Ghana, Bénin, Gabon, Ouagadougou, même à Lomé »

« Certains quittent Kpalimé pour Lomé, Abidjan »

« Ghana (Aflao), Adéta, Danyi, Kpélé, Lavié et autres »

Il faut souligner que la quasi-totalité de la population cible interrogée affirme que ceux qui vont au Nigéria font les travaux champêtres alors que la plupart des filles se lancent dans la prostitution. D'autres travaux tels que les services dans les bars-restaurants, les services domestiques (« Bonnes »), ont été également cités en majorité.

« Certains vont servir comme domestique »

« Chez les filles, il n'y a rien d'autre que la prostitution »

« Chez les filles, c'est la prostitution qui domine alors que les garçons font le métayage »

« Certains, on les amène pour piler du fofou dans les bars »

« Certains pour faire le métayage au Nigéria »

« Certains enfants vont travailler dans les bars – restaurants »

III-3-2 Aventures des enfants

Dans cette rubrique, il est question d'apprécier l'ampleur de la situation d'aventure des enfants, la destination de leur aventure et de voir les différents travaux qu'ils effectuent au cours de leur voyage.

Deux positions se dégagent de cette question :

Pour les premiers, l'aventure des enfants de cette tranche d'âge n'existe pas, mais si cela existe, le départ se fait en accord avec les parents.

« Ce phénomène n'existe pas chez nous. Si les enfants désirent s'aventurier, ils informent leurs parents. Ils ne partent pas selon leur volonté »

« Ils ne partent pas sans tenir informer leurs parents. Parfois, ce sont ces derniers qui leur proposent même de partir. »

« Entre 5 et 17 ans, aucun enfant ne part à l'aventure à Nyogbo »

« A Womé, que les enfants décident eux-mêmes de partir à l'aventure, n'existe pas, c'est rare »

La seconde tendance, la majorité affirme que l'aventure des enfants existe dans leurs localités, urbaines que rurales. Il est à noter que la majorité de ces aventuriers reviennent parfois dans des situations les plus atroces, et pire perdent leur vie.

« Oui, il y a de ces choses ici, par exemple la fois passée nous avons appris la mort de mon neveu, il a disparu entre temps, comme ses parents n'ont pas de moyens pour les supporter, il ne les a pas averti et il a disparu. »

« Après quelques temps il est revenu soit disant qu'il vient du Nigéria, après il est reparti. Il y a deux mois maintenant nous avons appris qu'il est mort là bas »

« Il y en a beaucoup chez nous; moi-même mon petit frère a quitté et après on a appris qu'il travaille dans une boutique au Bénin. »

Plusieurs raisons sont à l'origine de l'aventure des enfants :

- Le suivisme issu de la mauvaise compagnie

« Cela existe, quand certains apprennent qu'ils reviennent avec la valise, la moto, eux aussi se disent que je vais partir et aller faire de même. »

« D'autres sont poussés par des portables ; car leur sœur en possède et se fait voir avec. Eux aussi décident de partir à la recherche de portables. »

- Le manque de moyens des parents pour subvenir aux besoins des enfants les obligent à s'aventurier dans le but d'obtenir de meilleures conditions de vie.

« Les enfants partent parce que les parents n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins »

« Si tes parents n'ont rien, tu vas vouloir partir travailler afin de gagner de l'argent »

« Si tu es ici et tu cherches de l'argent sans en trouver tu peux fuir sans avertir. »

« La souffrance pousse certains à partir. Comme leur mère n'arrive pas à les supporter et qu'ils ne vont plus à l'école, ils veulent faire quelque chose. »

Les activités souvent effectuées au cours de leur aventure sont : travailler dans les bars restaurants, servir comme domestique, se prostituer, faire des travaux champêtres. Au Nigéria, ils vont faire les travaux champêtres en contrepartie d'une moto de marque chinoise: TCHENTCHENG

« Ces enfants servent comme des domestiques. »

« Les enfants qui vont au Nigéria font des travaux domestiques. »

« C'est la prostitution qui est la plus grande partie de leur travail »

« Pour le Nigéria dépasse tous les autres pays, parce que plusieurs d'entre eux partent là bas à cause d'une moto chinoise appelée tchentcheng qu'ils ramènent dès fois »

Vues les nombreuses conséquences qu'occasionnent cette aventure, la population reconnaît que ce n'est pas une bonne chose

« Ce n'est pas une bonne chose pour nous mais nos parents souffrent »

- « Ce n'est pas une bonne chose car ils peuvent être victimes de plusieurs types d'accidents »
 « Ce n'est pas une bonne chose; pourquoi? Parce que certains quand ils y vont, reviennent malades »

III-3-3 Prostitution des Jeunes filles

La question relative à la prostitution des filles dans le but d'avoir de l'argent a connu une forte participation. Pour certains des filles qui se prostituent à cause de l'argent n'existent pas. Cependant il y en a qui sont plus attirées par le sexe et tombent souvent enceinte.

- « A Nogo (Kpalimé), en ce qui concerne les petites filles prostituées, c'est un cas rare, cela n'existe même pas »
 « A Womé, cela n'existe pas. Que les petites filles abandonnent les classes pour aller se prostituer et gagner de l'argent n'existe pas »
 « Comme je viens de le dire, nos enfants ne restent pas quelque part où Kodjo, koffi ou kossi vient coucher avec elles, ce phénomène n'existe pas ici »
 Par contre cette situation existe dans d'autres localités.
 « Nous avons ces cas de filles, elles laissent entendre que c'est la civilisation, c'est l'évolution qui occasionne de telle chose et l'enfant n'obéit même pas à ses parents et elles se prostituent à cause de l'argent »
 « Elles sont tellement nombreuses, certaines ne dorment même pas à la maison. Tu peux voir des petites filles qui couchent avec des garçons »
 « Avant ce sont les garçons qui font la cour aux filles mais actuellement c'est le contraire. Quand elles voient quelqu'un dans une voiture elles décident de le suivre nécessairement »

Les localités les plus citées pour ce type de travail sont : hôtel Cristal (Kpalimé), Djama (Atakpamé), Gbagbokomé (Atakpamé), hôtel sahélien (Atakpamé), Achaokondji (Kpalimé), dans les rues, auberges telles qu'Amato (Kpalimé), Damaruis (Kpalimé), Délice et dans les crémeries.

- « Certaines longent les rues la nuit et les gens viennent les chercher à voiture pour les amener dans les hôtels... »
 « Les jeunes filles ne se prostituent pas dans le village, elles vont à Atakpamé et dans d'autres localités pour le faire »
 « Elles n'ont pas de lieu fixe, elles sont ambulantes, on les reconnaît par leur habillement et leur manière de faire. »
 « Gbagbokomé est la base mais il y a également les hôtels »

L'organisation de ces filles prostituées se fait généralement au moment des veillées funèbres, à l'école ; lorsqu'elles vont dans les chorales, par les compagnies.

- « Parfois elles trompent leurs parents qu'elles vont au groupe de travail, ou à la chorale »
 « Certains suivent l'exemple des autres et se prostituent »
 « Certains, c'est à la sortie de l'école qu'elles s'organisent. Elles content des histoires d'amour entre elles, et n'apprennent pas leurs leçons »
 « Les enfants quand elles vont au travail, d'autres à l'école qu'elles s'organisent pour cela. Quand tu les vois, tu ne sauras jamais qu'elles peuvent se prostituer ».

Les gains issus de ce travail sont perçus par les filles elles-mêmes, mais par une tierce personne lorsque ces filles travaillent chez quelqu'un dans des endroits bien spécifiques comme les hôtels, auberges ou autres.

- « Elles perçoivent elles-mêmes leur argent »
 « Celle qui va d'elle-même perçoit son propre argent. Pour celles qui le font en association, c'est une autre personne qui perçoit leur argent »
 « A l'hôtel CRISTAL, lorsque le client arrive, il consulte l'album photos des prostituées. La responsable des prostituées appelle la fille choisie. A la fin, le client vient puis remet de l'argent à la responsable qui se chargera à son tour de payer la prostituée »

Les filles qui se prostituent sont de leur propre localité, mais d'autres viennent des localités ou pays environnants. Il faut signaler que la majeure partie des filles n'aiment pas se prostituer dans leur localité, elles préfèrent le faire ailleurs.

- « Ces filles sont de Nyogbo, mais d'autres viennent d'ailleurs (villages voisins) »
 « Les étrangers viennent aussi, y compris les filles de Govié aussi et toute la localité de Kpélé ».
 « Elles sont nombreuses, elles viennent d'Atakpamé kondji, Kpélé, Adéta, Danyi »

III-4 Lutte contre le travail dangereux et la traite des enfants

Il s'agit de cibler la personne à qui incombe la première responsabilité dans cette lutte contre la traite des

enfants et de recenser par la même occasion la contribution de chaque entité (Parents, Gouvernement, Communauté) pour cette même cause.

La majorité de la population cible pense que pour lutter contre le travail dangereux et la traite des enfants, la responsabilité primaire revient aux parents qui doivent être soutenus par le gouvernement et la communauté.

III-4-1 Action des parents

« La responsabilité primaire revient aux parents et ensuite au gouvernement ».

« Les parents en premier, mais il faut que le gouvernement les accompagne ».

Que ce soit les parents, l'Etat ou la communauté, chacun à un rôle déterminant à jouer. Les parents doivent envoyer les enfants à l'école ou en apprentissage, leur prodiguer des conseils, faire face à leurs besoins, mais aussi planifier les naissances.

« Nos parents doivent nous mettre en apprentissage, cela pourrait nous apaiser ».

« Le rôle des parents c'est de conseiller chaque jour les enfants ».

« Les parents doivent planifier les naissances ».

« Les parents doivent supporter les enfants en les scolarisant ou en les mettant en apprentissage ».

III-4-2 Action du gouvernement

Le gouvernement pour sa part doit créer des écoles, des centres de formation et d'apprentissage, accorder des crédits aux parents dans des activités commerciales, octroyer des bourses d'étude aux élèves, mettre en place certaines lois pour décourager les gérants d'hôtels qui abritent les prostituées mineures, revoir le droit des enfants qui ne permet pas d'éduquer correctement les enfants.

« Le gouvernement doit mettre en place des lois pour les gérants de boutiques, des hôtels, auberges concernant la prostitution des enfants mineurs dans leurs différents locaux ».

« Ce que l'on peut faire pour lutter contre ce phénomène, c'est que les autorités doivent tout faire pour abroger certains droits des enfants. S'ils n'enlèvent pas le droit des enfants nous ne pourrions pas les supporter ».

« Le gouvernement doit créer des centres de formation pour nous permettre d'apprendre des métiers »

« Le gouvernement doit nous octroyer des crédits pour nous aider dans nos activités commerciales »

« Il faut également que l'Etat restaure les bourses d'études »

III-4-3 Action de la communauté

La communauté (les responsables de la localité) doit sensibiliser la population sur le travail dangereux et la traite des enfants.

Pour la population, aussi bien en zone rurale qu'urbaine, la meilleure manière de lutter contre le travail dangereux et la traite des enfants dans leur communauté est de :

- ✓ mettre en place dans chaque localité un comité de surveillance du travail des enfants
- ✓ Sensibiliser la population et leur interdire de telle pratique, les sensibiliser sur leur devoir et sur la planification des naissances
- ✓ Que les microfinances accordent des crédits à taux d'intérêt faible aux parents dans leurs différents secteurs d'activités
- ✓ L'Etat doit créer des centres de formation et d'apprentissage
- ✓ Que le gouvernement accorde des prêts aux parents

« Le gouvernement doit créer des centres de formation pour permettre aux jeunes qui ne vont pas à l'école d'apprendre un métier »

« Nous voulons que le gouvernement installe des banques ici où on pouvait faire des prêts pour aider les parents »

IV- REGION CENTRALE

IV-1 Scolarisation des enfants dans la région

L'opinion des participants sur la scolarisation des enfants dans leurs localités varie selon les groupes et les milieux de résidence. En dehors des groupes d'enfants exerçant des activités économiques et ne fréquentant plus l'école, la région centrale semble être fortement scolarisée. Pour la plupart des participants (milieu rural et milieu urbain), peu sont les enfants qui ne fréquentent pas. Mais pour les groupes d'enfants économiquement occupés, le nombre d'enfants non scolarisés est important. Par ailleurs, l'opinion des participants vivant dans les zones rurales ou semi-urbaines diffère de celle des participants des grandes villes.

En milieu rural et semi-urbain, quelque soit leur âge (enfant ou parent) et leur occupation (scolarisé ou exerçant une activité économique), les participants s'accordent sur le fait que dans leur communauté, tous les enfants vont à l'école. Même dans les localités où les participants reconnaissent l'existence d'enfants qui ne fréquentent pas l'école, ils estiment que la proportion d'enfants concernés est négligeable : « C'est vrai, il y a des enfants qui ne vont pas à l'école mais ils sont peu nombreux ».

Cet avis est partagé par les groupes de parents dans les milieux urbains. En effet, on a noté en ville, une opposition d'opinion entre les groupes de parents d'une part et ceux des enfants non scolarisés d'autre part. Les parents ont tendance à nier l'existence d'enfants non scolarisés dans leur communauté : « Si c'est chose d'école, nous faisons l'effort. Tous nos enfants vont à l'école ». Ils estiment avoir compris de nos jours, le rôle que l'école joue dans l'avenir de leur progéniture : « Aujourd'hui, nous avons compris. En matière d'école, on fait de notre mieux ». Pour la minorité qui reconnaît l'existence d'enfants non scolarisés, ils pensent que la raison tient au fait que ces enfants ne bénéficient d'aucun soutien de la part de leurs parents. C'est pourquoi, ils tiennent en lieu et place de l'école, des activités économiques pour leur propre subsistance.

Les groupes d'enfants, en l'occurrence ceux qui ne fréquentent plus l'école et qui exercent des activités économiques ont pour leur part, tendance à donner une autre réalité au phénomène. Ainsi, selon les garçons exerçant des activités économiques dans le secteur informel, les enfants qui ne fréquentent pas l'école sont très nombreux : « Ici, il y a un grand nombre d'enfants qui ne vont pas à l'école, c'est juste ». Les raisons pour lesquelles beaucoup d'enfants ne fréquentent pas ou ne fréquentent plus l'école tiennent au fait que beaucoup de parents manquent donc de moyens pour scolariser tout ou partie de leurs enfants : « *Les enfants qui ne vont pas à l'école sont nombreux compte tenu des moyens de certains pas leurs enfants à l'école parce qu'ils ne savent pas à quoi sert l'école* ».

Les mêmes opinions seront reprises par les jeunes filles revendeuses exerçant des activités dans l'informel : « ... Ici, il y a des enfants qui se promènent avec des tomates et qui ne vont pas à l'école ». Pour elles, c'est une minorité d'enfant qui va à l'école : « *Les enfants qui vont à l'école ne sont pas nombreux. Ceux qui n'y vont pas sont plus nombreux* ». Faisant partie elles-mêmes des enfants qui ne fréquentent pas l'école, elles estiment avoir abandonné l'école parce que leurs « *mamans n'ont pas les moyens* » de subvenir à leurs besoins. Elles ont abandonné l'école pour pouvoir se donner les moyens de pourvoir à leurs besoins. Beaucoup des enfants ont manifesté leur désir de retourner à l'école si les moyens leurs sont donnés.

IV-2 Travail des enfants : existence, profil des enfants économiquement occupés et types de travaux effectués

IV-2-1 Existence du phénomène et profil des enfants économiquement occupés

Le travail des enfants est un phénomène qui existe sous des formes variées dans toute la région, quel que soit

les milieux de résidence. En général, on distingue deux cas de figure : le travail effectué dans le cadre familial et qui est perçu comme une aide des enfants aux parents et le travail que les enfants entreprennent de leur propre chef pour se prendre en charge ou pour prendre en charge leurs parents.

Dans toutes les localités, les enfants effectuent des travaux pour aider leurs parents dans la recherche quotidienne des moyens de subsistance de la famille : « Les travaux qu'il y a concerne l'aide apportée aux parents ». Ces travaux sont généralement effectués en compagnie des parents et concernent généralement les travaux champêtres ou de promenade du bétail ou les activités d'aide à la vente d'articles. Parmi les travaux entrant dans le cadre de l'« aide aux parents », on note des activités économiques que les enfants effectuent isolément (pas en compagnie des parents) et dont les revenus viennent augmenter le revenu de la famille. Ces activités sont souvent entreprises par les enfants eux-mêmes pendant les vacances ou par les parents pour initier leurs enfants non scolarisés à se prendre en charge. Dans la majorité des cas, les revenus issus de ces activités sont versés aux parents. Pour les parents, les enfants ont le devoir d'aider leurs parents :

« Les enfants doivent nous aider à les aider aussi ».

La deuxième catégorie de travail est le fait des enfants qui exercent des activités économiques de leur propre chef dans le but de subvenir directement à leurs propres besoins et des fois lorsque les moyens le leur permettent d'assister leur parent dans la prise en charge de leurs frères et sœurs scolarisés. Dans certains cas, c'est le revenu des travaux effectués par ces enfants qui sert à subvenir aux besoins de toute la famille : « *Il faut très tôt s'habituer au travail pour que dans le futur tu puisse t'aider au cas où tes parents ne sont plus* ». Généralement, ces enfants, malgré leurs jeunes âges, ne sont pas sous le contrôle parental ou ne disposent d'aucun soutien de la part de leurs parents. Pour ces enfants, travailler est normal : « ...*C'est mieux que voler* ».

IV-2-2 Travaux effectués par les enfants et les risques afférents

Pour ce qui est des travaux qui entrent dans le cadre de l'aide aux parents, les enfants exercent généralement des activités dans les mêmes secteurs que leurs parents. Dans les milieux ruraux, filles et garçons aident leurs parents dans les activités champêtres telles que le sarclage, la promenade du bétail, etc.... Dans les milieux urbains, les jeunes filles aident leurs mères ou d'autres femmes à la commercialisation des articles ou de l'eau glacée en se promenant au marché ou dans la communauté.

Les secteurs d'activités économiques dans lesquels les enfants travaillent en dehors du cadre familial sont l'agriculture, le commerce, le transport des bagages (portefaix). Ils sont également spécialisés dans la collecte de métaux usés dans les dépotoirs, dans la cueillette de mangues pour la revente, dans le métayage, le ramassage du sable, la recherche du bois, la fabrication du charbon de bois, le lavage de vaisselle pour les revendeuses de nourriture, etc....

Les différents types de travaux exercés par les enfants ne sont pas sans risques pour leur vie. Les enfants sont souvent victimes d'accidents dans l'exercice de leur activité. On note des morsures de serpent, des électrocutions, des fractures, des accidents de circulation, des blessures de manchette, etc.... Les participants ont donné beaucoup d'exemples de cas d'accidents rencontrés par les enfants dans l'exercice de leurs activités : « plusieurs enfants sont morts à cause de la morsure de serpent lors du ramassage du sable dans la rivière », « j'ai vu de mes propres yeux un enfant qui creusait à la recherche du fer. Il est tombé sur du fil électrique croyant que c'est du fer et a été électrocuté..... » ; « ...on a souvent entendu des histoires d'enfants tombés des arbres à la recherche des mangues ».

IV-3 Traite des enfants : réalité, destinations et relation avec le travail des enfants

IV-3-1 Réalité du phénomène de traite des enfants

La traite des enfants est un phénomène réel qui touche les différentes localités de la région. Cependant, il semble s'atténuer dans les grandes villes qui servent d'ailleurs des fois de centres d'accueil ou de destination de la traite, pour s'accroître en milieu rural ou semi-urbain où la population semble moins au fait des conséquences dangereuses qui peuvent découler du phénomène. Pour ce thème comme pour les autres développés dans les paragraphes ci-dessus, les groupes des enfants sont les plus affirmatifs sur certaines réalités. Les opinions des participants sur l'ampleur et les différentes expériences dépendent du milieu de résidence des participants. Presque tout le monde a son histoire sur les enfants revenus d'une mésaventure ou de « Waga¹² » qui viennent tromper des parents pour amener leurs enfants vers des destinations souvent inconnues.

Dans les zones urbaines, la traite des enfants est perçue comme étant un phénomène qui tend à disparaître dans les communautés : « La traite des enfants est une vieille histoire pour notre communauté. ». Selon les participants, beaucoup de famille s'adonnaient à cette pratique mais avec la sensibilisation et l'observation des faits, le niveau a reculé dans les villes pour s'étendre dans les milieux ruraux : « ça existe, mais là où ça abonde vraiment, c'est dans les villages, ... puisque c'est dans les villages que la plupart des enfants ne vont pas à l'école » ; « Aujourd'hui, c'est moins fréquent mais on ne peut pas dire que ce phénomène a disparu complètement ». Pour les participants la cible privilégiée des trafiquants, c'est les jeunes filles : « ... c'est surtout les filles qui font l'objet de cette traite ». Les trafiquants partent souvent chercher les enfants dans les zones rurales.

Dans les milieux ruraux, les participants reconnaissent l'existence du phénomène : « Oui, il y en a qui viennent chercher les enfants ici ». Selon eux, des étrangers, avec la complicité de certains villageois, viennent souvent chercher les enfants en vue de leur faire travailler sous d'autres cieux : « Effectivement les étrangers viennent chercher nos enfants et les amènent on ne sait vraiment où ».

Dans les villes, on note souvent des cas où les enfants partent d'eux-mêmes : « Les enfants disparaissent avec leur sac d'écolier et après on entend qu'ils sont au Niger ». « Tu vas les entendre dire : je pars en aventure ». Selon les participants, ces cas, bien que rares, sont le fait des enfants qui ne bénéficient d'aucun soutien parental. Les participants pensent que « C'est la pauvreté et la souffrance qui poussent les enfants à l'aventure ». Ces derniers sont séduits par les biens que certains ramènent de leurs aventures : « Ces enfants sont attirés par les motos et les pagnes que certains ramènent ».

IV- 3-2 Principales destinations des enfants victimes de traite

Les destinations citées sont presque les mêmes d'une localité à l'autre. Ainsi, les étrangers viennent chercher les enfants pour les amener soit à Lomé soit dans les grands centres urbains avoisinants leur localité : « Ces étrangers amènent les enfants à Kara, Sotouboua, Sokodé, ... ». Mais dans la plupart du temps ils envoient les enfants à l'extérieur du Togo notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Nigéria, au Niger, en Côte d'Ivoire et au Gabon. Les principales destinations sont le Gabon, le Nigéria et la Côte d'Ivoire : « Les wagas partent chercher les enfants ... et les amènent vers le Gabon, mais aussi le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Nigéria ».

¹² Appellation des trafiquants d'enfants dans certaines communautés.

IV-3-3 Traite et travail des enfants

Les participants semblent bien au fait des travaux effectués par les enfants victimes de traite. Selon eux, les enfants subissent des fortunes diverses. Souvent amenés très loin de leur famille, ces enfants sont livrés à des activités auxquelles leurs propres parents n'accepteraient de les soumettre : « ils y font des travaux qu'ils évitent de faire ici et même pire que ça », « Arrivés, ils sont obligés de travailler dans les champs. Ce qu'ils refusaient de faire ici »

Les enfants victimes de traite, une fois arrivés à leur destination font de la prostitution et des travaux domestiques pour les filles. Les garçons quant eux, servent comme ouvriers dans les plantations et les carrières : « La plupart des filles travaillent comme domestiques dans leur famille d'accueil et les garçons travaillent dans les champs comme ouvriers ». Pour ceux qui partent vers les grands centres urbains du Togo, certains conduisent des mototaxis : « Comme travail, les enfants font du « taxi-moto » ; certains sont ouvriers dans les champs » tandis que les filles se livrent à la prostitution : « des étrangers viennent souvent chercher des enfants pour les amener au Nigéria, au Benin pour faire la prostitution. Ce n'est pas bon ».

Les participants pensent que les enfants travaillent dans des conditions difficiles vu leur état à leur retour : « la plupart de ces enfants reviennent avec des maladies graves ». Ils estiment en grande majorité que la traite des enfants n'est pas une bonne chose.

IV-3-4 Prostitution des jeunes filles

La prostitution des jeunes présente un caractère déguisé si bien que la majorité des participants pensent qu'elle n'existe pas dans leur localité. Pourtant, malgré son caractère, la prostitution des jeunes prend quelque fois un caractère professionnel, bien organisé et touche inégalement les différentes localités. De plus en plus de filles s'adonnent à cette activité. La prostitution est aussi fortement liée à la traite puisque la plupart des filles ne se prostituent pas dans leur communauté d'origine.

Pour une frange minoritaire des participants qui n'ont pas perçu le caractère déguisé du phénomène, il n'existe pas de prostitution au vrai sens du terme dans leur localité : « Ce que moi j'entends par prostitution, ça n'existe pas ici parce qu'aucun endroit n'existe ici où les hommes peuvent se rendre pour chercher les filles et leur payer après avoir couché avec elles ». Pour certains d'entre eux, la prostitution est le fait des jeunes filles victimes de traite ou de celles qui partent d'elles-mêmes pour les grands centres urbains, à l'abri du regard parental ou des membres de la communauté d'origine.

La forte prédominance de la religion musulmane dans la région peut expliquer le caractère déguisé de la prostitution des jeunes filles. Les filles sont obligées de se prostituer en cachette. Dans une ville comme Sokodé par exemple, tous les participants affirment ne connaître aucun endroit où on peut trouver des filles qui exercent cette activité : « Ici, il n'y a nulle part où les filles se réunissent pour faire ça ».

Mais en réalité, la prostitution est un problème réel qui touche la plupart des localités : « C'est vrai. Il y en a même ici à Sokodé... mais ça se fait en cachette ». Les jeunes filles se livrent à la pratique de la prostitution du fait de la pauvreté de leurs parents. A l'instar des garçons qui se livrent à des activités diverses pour subvenir à leur besoin, la prostitution est devenue pour les filles, un moyen dont elles se servent pour avoir un revenu : « Ici, la plupart des filles qui ne vont pas à l'école se promènent de garçon en garçon pour avoir de l'argent ».

L'analyse montre que le phénomène touche beaucoup de jeunes filles et peut prendre un caractère vraiment professionnel : « Ce pourquoi nous disons que ça existe, c'est » qu'il y a des filles qui « vont laisser leur photo dans les hôtels avec leur numéro en cachette ». La prostitution paraît organisée. Les jeunes filles se regroupent souvent et partagent ce qu'elles ont gagné dans une journée. Des fois, elles s'organisent autour d'un chef de groupe : « Certaines partagent l'argent avec le chef de leur groupe ou les autres membres du groupe ». A l'exception du centre urbain

régional principal, les participants des autres régions semi-urbaines notamment les jeunes scolarisés (filles et garçons) pensent que « les petites filles qui se prostituent sont nombreuses ». Les lieux de rencontre des filles ne sont souvent connus que de rares connaisseurs : « Elles le font à la gare, dans les marchés, les bars, à Zongo... ». La plupart du temps, les filles ne se prostituent pas dans leur localité d'origine. Elles se déplacent : « Il n'y a pas que les autochtones qui se prostituent ... d'autres viennent des localités voisines ». Il existe une certaine mobilité : « Ce n'est pas le fait, des filles de Sokodé uniquement, des filles mènent dans les localités environnantes comme Sotouboua, Kara, Bafilo ».

IV-4 Lutte contre le travail dangereux des enfants

IV-4-1 Responsabilités des différents acteurs

Pour lutter contre le travail dangereux des enfants, les avis sont partagés en ce qui concerne les responsabilités. De façon générale, les participants pensent que les parents ont une plus grande responsabilité : « la responsabilité première incombe aux parents ». Mais ils pensent également que les plus hautes autorités administratives et les responsables religieux ont aussi un rôle très important de sensibilisation à jouer.

IV-4-2 Moyens de lutte contre le phénomène

Du point de vue général, étant donné que dans l'entendement de tous les participants, les enfants travaillent à cause de la pauvreté de leurs parents, le meilleur moyen de lutte contre ce phénomène est de réduire la pauvreté des parents : « Pour que tout s'arrête, il faut nous sortir de cette misère. C'est la misère qui mène à tout ça. ».

Pour une grande majorité des participants, les autorités administratives ont un rôle central très important à jouer. C'est à elles de mettre en place les conditions pouvant permettre aux parents de relever leurs niveaux de vie. Pour les participants, il faut que le gouvernement crée des emplois aux parents : « Il faut créer de bonnes conditions de travail et de vie aux parents » ; « Pour que ça marche, il faut que le gouvernement fournisse du travail aux parents » ; ou mettant en place des conditions favorables devant leur permettre de créer eux-mêmes des activités génératrices de revenu à travers l'octroi des microcrédits : « le gouvernement peut multiplier les micro-finances pour les paysans ». Ce faisant, on augmenterait leur pouvoir économique pouvant leur permettre d'envoyer leurs enfants à l'école et à prendre en charge leurs besoins. Pour les participants, le problème se résoudrait si les parents disposent de plus de moyens. Dans le même sillage, les autorités doivent doter les localités d'infrastructures scolaires suffisantes : « le gouvernement doit construire plus d'écoles parce qu'il n'y a plus de places dans les écoles ». Pour certains participants, le manque d'école expliquerait aussi le fait que les parents n'envoient pas leurs enfants à l'école.

Par ailleurs, les autorités doivent utiliser leur pouvoir coercitif pour interdire le travail des enfants sous toutes ses formes, la prostitution des jeunes et la traite des enfants en sanctionnant sévèrement les contrevenants : « les auteurs doivent être arrêtés et punis » ; « le gouvernement doit envoyer les jeunes filles qui se prostituent en prison ».

La lutte contre ce phénomène passe aussi par la sensibilisation : « La meilleure façon de lutter contre le travail et la traite des enfants c'est de sensibiliser la communauté ». La sensibilisation doit être le fait des autorités administratives et surtout des responsables religieux car les participants estiment que la religion a une très grande influence sur les populations : « Tout le monde a du respect pour la religion ».

CONCLUSION, LIMITES ET RECOMMANDATIONS

L'enquête de Base sur le travail des enfants qui vient d'être réalisée rend compte des réalités sur la situation de travail des enfants dans les différentes zones ciblées des régions (Maritime, Plateaux, Centrale) et la commune de Lomé. Elle a été basée sur deux composantes complémentaires : (i) une enquête quantitative auprès des ménages et des enfants et (ii) une série d'entretiens collectifs (focus group discussions) à partir de l'enquête qualitative. L'enquête quantitative n'a pas abordé l'exploitation sexuelle des enfants car les instruments qui permettent de mesurer ce fléau quantitativement sont à l'étape d'expérimentation. Toutefois, la problématique des enfants impliqués dans la prostitution a été traitée dans les focus group discussions. En ce qui concerne la traite des enfants, elle a été abordée aussi bien par l'enquête quantitative que par l'enquête qualitative.

La majorité des enfants enquêtés sont, au moment de l'enquête, économiquement occupés. Ils se retrouvent dans l'agriculture en zone rurale, les travaux domestiques et l'économie urbaine informelle. S'agissant des « enfants en situation de travail à abolir », les résultats indiquent que les enfants âgés de 5 à 14 ans sont les plus vulnérables et ils sont plus nombreux dans la région Maritime et très peu dans la région des Plateaux. Quant aux travaux dangereux, ils sont plus nombreux dans la région Centrale. Les principales raisons évoquées par les enfants pour justifier leur travail sont : « compléter le revenu familial » et « aider dans l'entreprise familiale ». La plupart des enfants économiquement occupés sont des garçons.

La mesure de la traite interne des enfants révèle que ce phénomène est sous estimé, en considérant les résultats issus des groupes de discussions. En fait, l'enquête quantitative indique que 1,1 % des enfants sont en situation de traite (interne) dans les zones ciblées.

Limites de l'enquête et enseignements tirés

Comme toute enquête, l'exécution de cette enquête de base sur le travail des enfants a rencontré des difficultés d'ordres politique et méthodologique.

Aspects politiques

Le recensement des enfants ayant couvert l'ensemble du territoire national, le choix des quatre régions ainsi que des zones cibles a posé d'énormes difficultés. En effet, les acteurs présents (ONG, affaires sociales, inspections de l'éducation) ont des préférences pour certaines localités. De même, de façon empirique, il est généralement admis que c'est dans les deux régions restantes (Kara et Savanes) que le taux de scolarisation est le plus faible. Ces acteurs pensent que la lutte contre le travail des enfants par l'éducation aurait ciblé ces deux régions. Mais l'analyse des données de recensement a confirmé le choix des quatre régions du projet (Centrale, Lomé, Maritime et Plateaux).

Aspects méthodologiques

Généralement l'enquête de base est liée à un projet et permet de recueillir les informations sur les caractéristiques des enfants travailleurs dans un secteur d'activité ou une zone géographique donnés. Mais, dans le cas de cette enquête de base, il y a quatre secteurs d'activité dans quatre zones géographiques qui ont été ciblés simultanément. En conséquence, ceci a rendu difficile d'une part la conception et l'investigation sur le terrain ; d'autre part, le fait que la traite des enfants soit un sujet très sensible, ce fléau n'a pas été entièrement cerné par l'enquête quantitative. De ce fait, les indicateurs calculés sur la traite (interne) des enfants ne sont que des sous estimations de la réalité de cette problématique.

Toutefois, l'enquête qualitative a permis d'obtenir des informations détaillées sur les caractéristiques de la traite interne. Elle a contribué également à mieux appréhender les mécanismes de l'exploitation sexuelle des enfants dans les zones cibles du projet.

Les difficultés rencontrées ont permis de tirer principalement les leçons suivantes :

◀ L'analyse ne se limite généralement qu'aux zones ciblées par le projet et les résultats ne peuvent être extrapolés à l'échelle nationale. D'où la nécessité de mener l'enquête nationale sur le travail des enfants au Togo afin de faire l'état des lieux au niveau national.

◀ Il est difficile d'avoir l'exhaustivité des pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux ; ce qui rend difficile l'échantillonnage et la mesure de l'ampleur de la traite et de l'exploitation sexuelle des enfants.

◀ Il est important de combiner les résultats des enquêtes quantitative et qualitative afin de mieux cerner les caractéristiques du travail des enfants, notamment ses pires formes telles que la traite et l'exploitation sexuelle des enfants.

◀ etc.

A l'issue de cette étude nous proposons quelques recommandations pour améliorer les conditions de vie des enfants et abolir le travail des enfants au Togo. Il s'agit de :

- ❖ Mettre en application les textes relatifs à la lutte contre le travail des enfants ;
- ❖ Mener des actions en vue d'abolir le travail des enfants dans les régions où ils sont les plus exposés ;
- ❖ Continuer les efforts engagés dans le domaine de l'éducation dans les régions où le taux de scolarisation est faible ;
- ❖ Prendre des dispositions pour retirer les enfants victimes des pires formes de travail, notamment les plus jeunes de 5 à 14 ans ;
- ❖ Encourager la formation professionnelle des enfants économiquement occupés de 15 à 17 ans ;
- ❖ Prendre en charge les enfants qui travaillent dans le souci de compléter le revenu familial ;
- ❖ Etc.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BIT, 2006 : Guide pratique pour la préparation des rapports sur le travail des enfants, Turin, 1^{ère} édition.
Centre International de Formation de l'OIT.

BIT-IPEC/SIMPOC, 2005 : Manuel d'analyse des données et de rapports statistiques sur le travail des enfants,
Genève. 171p.

BIT-IPEC/SIMPOC, 2004 : Statistiques sur le travail des enfants, Manuel méthodologies de collecte de données au
moyen d'enquêtes

BIT/PAMODEC-TOGO, 2006 : Code du travail et conventions fondamentales de l'OIT

Annexes

Annexes- I Caractéristiques des ménages couverts par l'enquête

Tableau 34 : Type d'habitation du ménage par région et par milieu résidence

Région	Milieu de résidence	type habitation vit le ménage							Ensemble
		maison non clôturée	maison clôturée	maison dans une concession (cour commune)	villa	maison à étage	habitation traditionnelle	autre à préciser	
maritime	urbain	295	474	264	8	0	39	0	1 080
	rural	1 836	1 197	896	7	0	580	7	4 525
plateaux	urbain	506	284	39	0	4	57	0	890
	rural	2 105	297	116	5	0	222	5	2 750
centrale	urbain	68	20	28	0	0	3	2	121
	rural	820	197	271	4	0	37	4	1 332
lome	urbain	241	1 006	454	3	9	19	0	1 731
Ensemble		5 872	3 474	2 068	27	14	956	18	12 429

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 35 : Principale mode d'éclairage du ménage par région et par milieu résidence

Région	Milieu de résidence	principale mode d'éclairage du ménage								Ensemble
		pétrole	electricité (ceet)	groupe d'électrogène	energie solaire	gaz	huile	matériaux végétaux	autre (à préciser)	
maritime	urbain	521	552	0	0	0	8	0	0	1 080
	rural	3 930	536	15	15	0	0	0	29	4 525
plateaux	urbain	432	445	9	0	0	0	0	4	890
	rural	2 367	327	25	10	0	5	5	10	2 750
centrale	urbain	68	43	5	2	0	0	0	3	121
	rural	1 139	152	19	11	4	0	4	4	1 332
lome	urbain	469	1 228	3	3	6	0	0	22	1 731
Ensemble		8 926	3 284	75	41	10	13	9	72	12 429

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 36 : Principale source d'énergie pour la cuisine par région et par milieu de résidence

Région	Milieu de résidence	principale source d'énergie pour la cuisine							Ensemble
		bois de chauffe	charbon de bois	déchets végétaux	pétrole	gaz butane	électricité	autre (à préciser)	
maritime	urbain	489	559	16	0	16	0	0	1 080
	rural	3 320	1 095	22	0	29	7	51	4 525
plateaux	urbain	432	441	0	4	4	0	9	890
	rural	2 382	353	5	5	0	5	0	2 750
centrale	urbain	85	35	0	0	0	0	2	121
	rural	1 043	267	0	4	7	0	11	1 332
lome	urbain	96	1 595	19	0	19	0	3	1 731
Ensemble		7 847	4 344	61	13	75	12	76	12 429

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 37 : Principale source d'eau utilisée par les membres du ménage pour autre usage par région et par milieu de résidence

Région	Milieu de résidence	principale source d' eau utilisée par les membres du ménage pour autre usage									Ensemble
		eau de robinet dans la concession	eau de robinet à l'extérieur	forage/ puits équipé de pompe	puits protégé	puits non protégé	eau de pluie	rivière/ marigot/ source	retenue d'eau/ barrage	autre (à préciser)	
maritime	urbain	47	489	101	23	404	8	8	0	0	1 080
	rural	15	830	683	345	2 057	88	483	0	44	4 525
plateaux	urbain	17	214	22	209	209	13	188	9	9	890
	rural	20	332	358	433	443	30	997	136	0	2 750
centrale	urbain	0	38	5	28	43	3	3	0	0	121
	rural	7	312	263	304	367	19	52	4	4	1 332
lome	urbain	145	287	358	512	423	3	0	0	3	1 731
Ensemble		251	2 503	1 790	1 856	3 947	164	1 711	148	60	12 429

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 38 : Principale source d'eau à boire pour les membres du ménage

Région	Milieu de résidence	principale source d' eau à boire pour les membres du ménage									Ensemble
		eau de robinet dans la concession	eau de robinet à l'extérieur	forage/ puits équipé de pompe	Puits protégé	Puits non protégé	eau de pluie	rivière/ mangot/ source	retenue d'eau/ barrage	autre (à préciser)	
maritime	urbain	62	707	117	8	188	0	0	0	0	1 080
	rural	29	992	852	316	1976	73	264	0	22	4 525
plateaux	urbain	26	371	31	118	157	9	166	0	13	890
	rural	25	514	463	398	398	15	846	91	0	2 750
centrale	urbain	2	71	5	13	27	0	3	0	0	121
	rural	33	471	271	204	304	0	45	0	4	1 332
lome	urbain	213	876	284	154	197	0	0	3	3	1 731
Ensemble		391	4002	2022	1211	3246	97	1324	94	42	12 429

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 39 : Dépense moyenne en espèce et en nature des ménages en milliers de FCFA

	Dépense moyenne en espèce en milliers de FCFA	Dépense moyenne en nature en milliers de FCFA
Maritime	207,62	140,50
Plateaux	31,36	28,95
Centrale	435,16	287,50
Lomé	141,11	113,16
Ensemble	173,79	120,94

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 40 : Première source de revenu au cours des 12 derniers mois du ménage

Région	Milieu de résidence	source1 de revenu au cours des 12 derniers mois du ménage									Ensemble
		salairé régulier de l'emploi	revenus agricoles	revenu d'élevage	pêche	secteur artisanal et informel	transfert	pensions	rente/ dividendes/ intérêt	autre (à préciser)	
maritime	urbain	109	398	0	31	210	18	23	23	272	1 080
	rural	507	2 527	44	110	544	66	81	59	588	4 525
plateaux	urbain	135	419	0	4	83	9	13	44	183	890
	rural	282	1 859	25	0	65	30	5	76	408	2 750
centrale	urbain	8	66	2	0	15	2	2	2	25	121
	rural	182	813	19	0	208	11	15	22	63	1 332
lome	urbain	420	43	0	9	707	49	37	111	355	1 731
Ensemble		1 643	6 123	89	155	1 831	183	176	336	1 894	12 429

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

*Tableau 41 : Principale raison de la venue ou du changement du milieu
actuel de résidence du ménage*

Région	Milieu de résidence	jamais changer de localité de résidence		Ensemble	principale raison de la venue ou du changement du milieu actuel de résidence du ménage								Ensemble
		oui	non		affectation/ mutation	a trouvé du travail	a la recherche du travail	a la recherche d'une meilleure terre agricole/ pâturage	fréquentation scolaire/ formation	maladie recasement	raisons familiales	autre (préciser)	
maritime	urbain	225	855	1 080	31	16	23	0	0	8	54	93	225
	rural	1 006	3 519	4 525	95	22	73	95	29	29	404	257	1 006
plateaux	urbain	109	781	890	17	4	9	4	0	9	35	31	109
	rural	201	2 549	2 750	10	20	15	30	0	0	71	55	201
centrale	urbain	10	111	121	3	0	0	0	0	0	5	2	10
	rural	182	1 150	1 332	22	4	11	33	30	7	33	41	182
lome	urbain	611	1 120	1 731	46	40	43	0	6	6	259	210	611
Ensemble		2 345	10 084	12 429	226	106	175	163	65	59	861	689	2 345

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Annexes- II Caractéristiques des enfants couverts par l'enquête

Tableau 42 : Répartition des enfants selon le statut de travail par région et par sexe

région		Sexe	Statut du travail des enfants							
			Travail dangereux		Autre travail à abolir		Activité économique autorisée		Non occupé	
Extrapolation	Maritime	masculin	57,2	4 977	57,4	2 778	58,2	542	51,4	1 302
		féminin	42,8	3 731	42,6	2 063	41,8	389	48,6	1 232
		Total	51,2	8 708	28,5	4 841	5,5	930	14,9	2 535
	Plateaux	masculin	53,8	1 064	45,8	1 104	60,8	224	54,5	287
		féminin	46,2	915	54,2	1 308	39,2	144	45,5	240
		Total	37,5	1 979	45,6	2 411	7,0	368	10,0	526
	Centrale	masculin	57,6	3 153	51,7	1 920	49,7	458	53,2	1 282
		féminin	42,4	2 318	48,3	1 791	50,3	464	46,8	1 127
		Total	43,7	5 471	29,7	3 711	7,4	923	19,2	2 409
	Lomé	masculin	36,5	1 947	35,0	301	33,3	129	47,4	1 571
		féminin	63,5	3 389	65,0	559	66,7	258	52,6	1 743
		Total	53,9	5 336	8,7	861	3,9	387	33,5	3 313
	Ensemble	masculin	51,8	11 141	51,6	6 103	51,9	1 353	50,6	4 441
		féminin	48,2	10 353	48,4	5 721	48,1	1 255	49,4	4 342
		Total	48,1	21 494	26,4	11 824	5,8	2 608	19,6	8 783
Echantillon	Maritime	masculin	57,4	459	57,5	258	58,8	50	50,9	115
		féminin	42,6	340	42,5	191	41,2	35	49,1	111
		Total	51,3	799	28,8	449	5,5	85	14,5	226
	Plateaux	masculin	53,1	313	46,0	326	58,6	65	56,4	97
		féminin	46,9	277	54,0	383	41,4	46	43,6	75
		Total	37,3	590	44,8	709	7,0	111	10,9	172
	Centrale	masculin	57,5	134	51,6	82	50,0	20	202,1	95
		féminin	42,5	99	48,4	77	50,0	20	117,0	55
		Total	48,6	233	33,2	159	8,4	40	9,8	47
	Lomé	masculin	36,5	181	35,0	28	33,3	12	47,4	146
		féminin	63,5	315	65,0	52	66,7	24	52,6	162
		Total	53,9	496	8,7	80	3,9	36	33,5	308
	Ensemble	masculin	51,3	1 087	49,7	694	54,0	147	52,9	453
		féminin	48,7	1 031	50,3	703	46,0	125	47,1	403
		Total	45,6	2 118	30,1	1 397	5,9	272	18,4	856

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 43 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé

		Sexe	Travail dangereux		Autre travail à abolir		Activité économique autorisée		Non occupé	
problème de peau	oui	Masculin	66,6	2263	0	0	0	0	0,0	0
		Féminin	33,4	1133	0	0	0	0	100,0	32
	Non	Masculin	58,6	4228	0	0	0	0	40,8	51
		Féminin	41,4	2984	0	0	0	0	59,2	73
problème respiratoire et pulmonaires	oui	Masculin	71,3	430	0	0	0	0	0	0
		Féminin	28,7	173	0	0	0	0	0	0
	Non	Masculin	60,6	6061	0	0	0	0	32,5	51
		Féminin	39,4	3944	0	0	0	0	67,5	105
diarrhee	oui	Masculin	62,5	758	0	0	0	0	0,0	0
		Féminin	37,5	455	0	0	0	0	100,0	44
	Non	Masculin	61,0	5732	0	0	0	0	45,2	51
		Féminin	39,0	3662	0	0	0	0	54,8	61
douleurs de dos ou aux musculaires	oui	Masculin	63,8	5126	0	0	0	0	19,8	8
		Féminin	36,2	2909	0	0	0	0	80,2	32
	Non	Masculin	53,1	1365	0	0	0	0	36,8	43
		Féminin	46,9	1208	0	0	0	0	63,2	73
plaie/blessure grave	oui	Masculin	65,3	4269	0	0	0	0	45,9	36
		Féminin	34,7	2273	0	0	0	0	54,1	43
	Non	Masculin	54,7	2222	0	0	0	0	18,7	14
		Féminin	45,3	1843	0	0	0	0	81,3	62
fracture	oui	Masculin	65,6	360	0	0	0	0	0,0	0
		Féminin	34,4	189	0	0	0	0	100,0	11
	Non	Masculin	61,0	6131	0	0	0	0	34,9	51
		Féminin	39,0	3928	0	0	0	0	65,1	94
brûlure	oui	Masculin	52,1	428	0	0	0	0	0,0	0
		Féminin	47,9	393	0	0	0	0	100,0	22
	Non	Masculin	62,0	6063	0	0	0	0	37,7	51
		Féminin	38,0	3724	0	0	0	0	62,3	84

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 44 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé et par groupe d'âge

groupe d'âge			Statut du travail des enfants							
			Travail dangereux		Autre travail à abolir		Activité économique autorisée		Non occupé	
problème de peau	oui	5 à 14 ans	72,3	2453	0	0	0	0	33,7	11
		15 à 17 ans	27,7	942	0	0	0	0	66,3	21
	Non	5 à 14 ans	70,6	5094	0	0	0	0	49,8	62
		15 à 17 ans	29,4	2118	0	0	0	0	50,2	62
probleme de respiratoire et pulmonaires	oui	5 à 14 ans	59,2	357	0	0	0	0	0	0
		15 à 17 ans	40,8	246	0	0	0	0	0	0
	Non	5 à 14 ans	71,9	7191	0	0	0	0	46,5	72
		15 à 17 ans	28,1	2814	0	0	0	0	53,5	83
diarrhee	oui	5 à 14 ans	72,0	873	0	0	0	0	49,1	22
		15 à 17 ans	28,0	340	0	0	0	0	50,9	22
	Non	5 à 14 ans	71,0	6674	0	0	0	0	45,5	51
		15 à 17 ans	29,0	2720	0	0	0	0	54,5	61
douleurs de dos ou aux musculaires	oui	5 à 14 ans	68,9	5535	0	0	0	0	36,9	15
		15 à 17 ans	31,1	2499	0	0	0	0	63,1	25
	Non	5 à 14 ans	78,2	2012	0	0	0	0	49,8	58
		15 à 17 ans	21,8	561	0	0	0	0	50,2	58
plaie/blessure grave	oui	5 à 14 ans	71,1	4651	0	0	0	0	59,6	47
		15 à 17 ans	28,9	1891	0	0	0	0	40,4	32
	Non	5 à 14 ans	71,2	2896	0	0	0	0	33,1	25
		15 à 17 ans	28,8	1169	0	0	0	0	66,9	51
fracture	oui	5 à 14 ans	63,0	346	0	0	0	0	100,0	11
		15 à 17 ans	37,0	203	0	0	0	0	0,0	0
	Non	5 à 14 ans	71,6	7201	0	0	0	0	42,6	62
		15 à 17 ans	28,4	2857	0	0	0	0	57,4	83
brûlure	oui	5 à 14 ans	69,5	570	0	0	0	0	0,0	0
		15 à 17 ans	30,5	250	0	0	0	0	100,0	22
	Non	5 à 14 ans	71,3	6977	0	0	0	0	54,0	72
		15 à 17 ans	28,7	2810	0	0	0	0	46,0	62

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 45 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé : Maritime

maritime		Statut du travail des enfants							
		Travail dangereux		Autre travail à abolir		Activité économique autorisée		Non occupé	
problème de peau	oui	31,0	1627	0	0	0	0	50	10
	non	69,0	3617	0	0	0	0	50	10
problème respiratoire et pulmonaires	oui	3,8	200	0	0	0	0	0	0
	non	96,2	5044	0	0	0	0	100	21
diarrhée	oui	12,0	628	0	0	0	0	0	0
	non	88,0	4616	0	0	0	0	100	21
douleurs de dos ou aux musculaires	oui	80,6	4227	0	0	0	0	50	10
	non	19,4	1017	0	0	0	0	50	10
plaie/blessure grave	oui	74,3	3897	0	0	0	0	50	10
	non	25,7	1347	0	0	0	0	50	10
fracture	oui	4,5	234	0	0	0	0	0	0
	non	95,5	5010	0	0	0	0	100	21
brûlure	oui	2,9	151	0	0	0	0	0	0
	non	97,1	5093	0	0	0	0	100	21
critiques et agressivités	oui	28,3	1482	0	0	0	0	50	10
	non	71,7	3762	0	0	0	0	50	10
insultes répétées	oui	69,1	3625	0	0	0	0	50	10
	non	30,9	1619	0	0	0	0	50	10
coups/blessures	oui	54,1	2836	0	0	0	0	0	0
	non	45,9	2408	0	0	0	0	100	21
abus sexuels	oui	0,6	31	0	0	0	0	50	10
	non	99,4	5213	0	0	0	0	50	10

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 46 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé : Plateaux

Plateau		Statut du travail des enfants							
		Travail dangereux		Autre travail à abolir		Activité Economique autorisée		Non occupé	
problème de peau	oui	25,8	372	0	0	0	0	0	0
	non	74,2	1069	0	0	0	0	100	16
problème respiratoire et pulmonaires	oui	7,2	103	0	0	0	0	0	0
	non	92,8	1337	0	0	0	0	100	16
diarrhee	oui	15,1	217	0	0	0	0	0	0
	non	84,9	1223	0	0	0	0	100	16
douleurs de dos ou aux musculaires	oui	76,2	1097	0	0	0	0	50	8
	non	23,8	343	0	0	0	0	50	8
plaie/blessure grave	oui	60,0	864	0	0	0	0	25	4
	non	40,0	576	0	0	0	0	75	12
fracture	oui	4,8	69	0	0	0	0	0	0
	non	95,2	1371	0	0	0	0	100	16
brûlure	oui	15,0	216	0	0	0	0	0	0
	non	85,0	1224	0	0	0	0	100	16
critiques et agressivités	oui	44,0	633	0	0	0	0	25	4
	non	56,0	807	0	0	0	0	75	12
insultes repetees	oui	79,6	1147	0	0	0	0	50	8
	non	20,4	293	0	0	0	0	50	8
coups/blessures	oui	67,9	978	0	0	0	0	50	8
	non	32,1	462	0	0	0	0	50	8
abus sexuels	oui	3,1	45	0	0	0	0	0	0
	non	96,9	1395	0	0	0	0	100	16

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 47 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé : Centrale

Centrale		Statut du travail des enfants							
		Travail dangereux		Autre travail à abolir		Activité économique autorisée		Non occupé	
problème de peau	oui	42,5	1225	0	0	0	0	0,0	0
	non	57,5	1655	0	0	0	0	100,0	22
problème respiratoire et pulmonaires	oui	7,0	203	0	0	0	0	0,0	0
	non	93,0	2677	0	0	0	0	100,0	22
diarrhée	oui	12,0	347	0	0	0	0	100,0	22
	non	88,0	2533	0	0	0	0	0,0	0
douleurs de dos ou aux musculaires	oui	77,7	2237	0	0	0	0	0,0	0
	non	22,3	643	0	0	0	0	100,0	22
plaie/blessure grave	oui	44,6	1286	0	0	0	0	0,0	0
	non	55,4	1594	0	0	0	0	100,0	22
fracture	oui	4,1	118	0	0	0	0	0,0	0
	non	95,9	2762	0	0	0	0	100,0	22
brûlure	oui	6,4	185	0	0	0	0	0,0	0
	non	93,6	2695	0	0	0	0	100,0	22
critiques et agressivités	oui	36,3	1046	0	0	0	0	100,0	22
	non	63,7	1834	0	0	0	0	0,0	0
insultes répétées	oui	42,7	1229	0	0	0	0	100,0	22
	non	57,3	1651	0	0	0	0	0,0	0
coups/blessures	oui	23,2	669	0	0	0	0	0,0	0
	non	76,8	2210	0	0	0	0	100,0	22
abus sexuels	oui	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0
	non	100,0	2880	0	0	0	0	100,0	22

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

Tableau 48 : Répartition des enfants selon le statut de travail par problèmes de santé : Lomé

Lomé		Statut du travail des enfants							
		Travail dangereux		Autre travail à abolir		Activité économique autorisée		Non occupé	
probleme de peau	oui	16,5	172	0	0	0	0	22,2	22
	non	83,5	871	0	0	0	0	77,8	75
probleme de respiratoire et pulmonaires	oui	9,3	97	0	0	0	0	0,0	0
	non	90,7	947	0	0	0	0	100,0	97
diarrhee	oui	2,1	22	0	0	0	0	22,2	22
	non	97,9	1022	0	0	0	0	77,8	75
douleurs de dos ou aux musculaires	oui	45,4	473	0	0	0	0	22,2	22
	non	54,6	570	0	0	0	0	77,8	75
plaie/blessure grave	oui	47,4	495	0	0	0	0	66,7	65
	non	52,6	549	0	0	0	0	33,3	32
fracture	oui	12,4	129	0	0	0	0	11,1	11
	non	87,6	914	0	0	0	0	88,9	86
brûlure	oui	25,8	269	0	0	0	0	22,2	22
	non	74,2	775	0	0	0	0	77,8	75
critiques et agressivites	oui	58,8	613	0	0	0	0	33,3	32
	non	41,2	430	0	0	0	0	66,7	65
insultes repetees	oui	72,2	753	0	0	0	0	33,3	32
	non	27,8	290	0	0	0	0	66,7	65
coups/blessures	oui	49,5	516	0	0	0	0	33,3	32
	non	50,5	527	0	0	0	0	66,7	65
abus sexuels	oui	7,2	75	0	0	0	0	0,0	0
	non	92,8	968	0	0	0	0	100,0	97

Source : Enquête de Base sur le travail des enfants, BIT/DGSCN

I. ANNEXES

ENQUETE DE BASE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL ENFANT

I LOCALISATION

Numéro du questionnaire

□□□□□□□□

N°	LOCALISATION	CODE
E001	Région_____	□
E002	Préfecture/sous préfecture _____	□□
E003	Canton / Arrondissement_____	□□
E004	Ville / Village _____	□□
E005	Quartier_____	□□
E006	Milieu de résidence : Urbain = 1 ; Rural = 2 _____	□
E007	Numéro de la concession_____	□□□
E008	Numéro du ménage_____	□□
E009	Numéro du questionnaire ménage_____	□□
E010	Numéro du questionnaire de l'enfant _____	□□
E011	Numéro de ligne de l'enfant_____	□□

II PERSONNEL D'ENCADREMENT

N°	PERSONNEL D'ENCADREMENT	CODE
E012	Nom de l'agent de la collecte_____	□□
E013	Date de l'enquête _____	□□/□□/2008
E014	Nom du contrôleur de la collecte_____	□□
E015	Nom de l'agent de la saisie _____	□□
E016	Date de la saisie_____	□□/□□/2008
E017	Nom du contrôleur de saisie_____	□□
E018	Heure de début _____	□□/h/□□/mn
E019	Heure de fin _____	□□/h/□□/mn

Résultat de l'interview 1 = Totalement rempli

2 = Partiellement rempli

□

MODULE 1 : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E101	Nom de l'enfant <i>(Inscrire le nom usuel de l'enfant dans la cellule d'en face)</i>			
E102	Sexe <i>(Encercler le code approprié selon le sexe de l'enfant)</i>	1. Masculin 2. Féminin	1 2	
E103	Age <i>(Inscrire l'âge au dernier anniversaire de l'enfant dans les cases appropriées)</i>			
E104	Disposez-vous d'un certificat de naissance ou d'une pièce en tenant lieu ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2	
E105	Quelle est votre ethnie pour les togolais et nationalité pour les non togolais ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>Un et un seul code à en cercler</i>	1. Adja – Ewé 2. Kabyè – Tem 3. Para – Gourma 4. Ana – Ifè 5. Akposso – Akébou 6. Autre togolais (à préciser) 7. Africains 8. Autres (à préciser) -----	1 2 3 4 5 6 7 8	

MODULE 1 : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E101	Nom de l'enfant <i>(Inscrire le nom usuel de l'enfant dans la cellule d'en face)</i>			
E102	Sexe <i>(Encercler le code approprié selon le sexe de l'enfant)</i>	1. Masculin 2. Féminin	1 2	
E103	Age <i>(Inscrire l'âge au dernier anniversaire de l'enfant dans les cases appropriées)</i>			
E104	Disposez-vous d'un certificat de naissance ou d'une pièce en tenant lieu ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2	
E105	Quelle est votre ethnie pour les togolais et nationalité pour les non togolais ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>Un et un seul code à en cercler</i>	1. Adja – Ewé 2. Kabyè – Tem 3. Para – Gourma 4. Ana – Ifè 5. Akposso – Akébou 6. Autre togolais (à préciser) 7. Africains 8. Autres (à préciser) ———	1 2 3 4 5 6 7 8	

MODULE 2 : EDUCATION (Suite)

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E208	Quelle est la principale raison de ce redoublement ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>N.B. Un et un seul code à encercler</i>	01. Paresse 02. Changements de résidence des parents 03. Ecole trop loin et a raté des leçons 04. Fréquentation non régulière 05. Souvent fatigué à l'école à cause des travaux faits à la maison 06. Perte d'un des parents 07. Perte des deux parents 08. Non paiement de frais scolaires 09. Tombe souvent malade 98. Autres (à préciser) 99. Ne sait pas	01 02 03 04 05 06 07 08 09 98 99	
E209	Pouvez-vous lire et écrire avec compréhension un énoncé bref et simple dans une langue quelconque ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. Facilement 2. Difficilement 3. Pas du tout 99. Non déclaré	1 2 3 99	
E210	Quelle est la dernière classe que vous avez suivie ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>N.B. Un et un seul code à encercler</i>	Maternelle CP1 CP2..... CE1 CE2 CM1 CM2 6 ^{ème} 5 ^{ème} 4 ^{ème} 3 ^{ème} 2 ^{de} 1 ^{ère} T ^{le} SUP/BTS	00 ➡ 11 12 13 14 15 16 21 22 23 24 31 32 33 41	E213
E211	A Quel âge vous avez commencé l'école primaire ? <i>(Inscrire l'âge de l'enfant à la date de son admission à l'école primaire)</i>	Inscrire l'âge en années révolues dans les cases appropriées	➡	E213

MODULE 2 : EDUCATION (Suite et fin)

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E212	Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez jamais été à l'école ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>N.B. Un et un seul code à encercler</i>	01 Trop jeune 02 Handicap / maladie 03 Pas d'école / trop éloignée 04 Ne peut pas payer les frais de scolarité 05 Famille ne permet pas la scolarisation 06 Pas intéressé(e) par les études 07 Scolarisation considérée comme inutile 08 Insécurité à l'école 09 Apprendre un métier 10 Avoir une activité rémunérée 11 Travail non rémunéré dans l'entreprise ou ferme familiale 12 Aider aux tâches ménagères à la maison	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12	
E213	Avez-vous reçu une quelconque formation professionnelle ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON 3. En cours	1 2 3	➔ E301
E214	Quel est le principal domaine de cette formation ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>N.B. Un et un seul code à encercler</i>	01. Menuiserie bois 02. Menuiserie métallique 03. Mécanique auto 04. Mécanique moto 05. Maçonnerie 06. Agriculture 07. Maraîchage 08. Elevage 09. Peinture bâtiment/staffeur 10. Electricité bâtiment 11. Plomberie 12. Conduite auto 98. Autres (à préciser)	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 98	
E215	Comment avez-vous reçu cette formation Professionnelle ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. Sur le tas 2. Atelier 3. Centre spécialisé 8. Autres (à préciser)	1 2 3 8	

MODULE 2 : EDUCATION (Suite et fin)

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E212	Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez jamais été à l'école ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>N.B. Un et un seul code à encercler</i>	01 Trop jeune 02 Handicap / maladie 03 Pas d'école / trop éloignée 04 Ne peut pas payer les frais de scolarité 05 Famille ne permet pas la scolarisation 06 Pas intéressé(e) par les études 07 Scolarisation considérée comme inutile 08 Insécurité à l'école 09 Apprendre un métier 10 Avoir une activité rémunérée 11 Travail non rémunéré dans l'entreprise ou ferme familiale 12 Aider aux tâches ménagères à la maison	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12	
E213	Avez-vous reçu une quelconque formation professionnelle ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON 3. En cours	1 2 ➡ 3	E301
E214	Quel est le principal domaine de cette formation ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>N.B. Un et un seul code à encercler</i>	01. Menuiserie bois 02. Menuiserie métallique 03. Mécanique auto 04. Mécanique moto 05. Maçonnerie 06. Agriculture 07. Maraîchage 08. Elevage 09. Peinture bâtiment/staffeur 10. Electricité bâtiment 11. Plomberie 12. Conduite auto 98. Autres (à préciser) -----	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 98	
E215	Comment avez-vous reçu cette formation Professionnelle ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. Sur le tas 2. Atelier 3. Centre spécialisé 8. Autres (à préciser) -----	1 2 3 8	

MODULE 3 : STATUT D'ACTIVITES DU MOMENT (suite)

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E307	Quelle était votre principale tâche ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>N.B. Un et un seul code à encercler</i>	01. Cultiver ou récolter des produits agricoles 02. Attraper, ramasser ou transporter du poisson 03. Garder le troupeau, s'occuper des animaux domestique 04. Vendre de petits articles 05. Travailler dans un restaurant / bar 06. Transporter des marchandises, des personnes 07. Préparer/servir le repas, faire la vaisselle/ balayer la Maison/Faire le marché du ménage /Faire la lessive 08. Puiser/ transporter de l'eau 09. Garder les enfants 10. Garder des personnes âgées 98. Autres (à préciser) _____	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 98	
E308	Depuis quand exercez-vous cette activité ? <i>(Inscrire le mois et l'année dans les cases appropriées)</i> <i>N.B. 99 si ne connaît pas le mois 9999 si ne connaît pas l'année</i>	Mois Année	 	
E309	Laquelle des situations suivantes décrit le mieux votre travail ? <i>Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>N.B. Un et un seul code à encercler</i>	1. Travail familial non payé 2. Travail domestique payé 3. Emploi régulier 4. Emploi occasionnel 5. Travail indépendant sans aucune autre personne 6. Travail indépendant avec un ou plusieurs employés non rémunérés (Aides familiaux) 7. Employeur	1 2 3 4 5 6 7	
E310	Où exercez-vous cette activité ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>N.B. Un et un seul code à encercler</i>	01. Domicile familial 02. Domicile de l'employeur 03. Champs/ ferme/ 04. Pâturage 05. Atelier 06. Marché/boutique/ kiosque 07. Ambulant 08. Carrières 09. Plage 98. Autres (à préciser) _____	01 02 03 04 05 06 07 08 09 98	
E311	A quel moment exécutez-vous cette activité ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1 Le jour 2 La nuit 3 Le jour et la nuit	1 2 3	

MODULE 3 : STATUT D'ACTIVITES DU MOMENT (Suite)

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E312	Combien d'heures par jour en moyenne, dure le travail que vous faites ? <i>(Inscrire le nombre d'heure de travail effectué dans les cases appropriées)</i> <i>NB : 00 si moins d'une (1) heure</i> <i>99 si ne sait pas</i>		Heure	
E313	Accomplissez-vous ces heures de travail tous les jours de la semaine ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2	E317
E314	Avez-vous des jours de repos ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2	E317
E315	Combien de jours de repos avez-vous dans la semaine? <i>(Inscrire le nombre de jours dans la case appropriée)</i>	Nombre de jours		
E316	Que faites-vous pendant ces jours de repos ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. Repos 2. Rendre visite aux amis et parents 3. Participer à des réunions a caractère religieux. 4. Participer à des réunions à caractère associatif 5. Loisirs et activités récréatives (Cinéma, Bal, Danse etc.) -----	1 2 3 4 5	
E317	Combien gagnez-vous par semaine en effectuant ce travail ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> N.B. <i>Un et un seul code à encercler</i>	01. Non rémunéré 02. Moins de 500 F CFA 03. 500 F - 1 000 F.CFA 04. 1 000 F - 1 500 F.CFA 05. 1 500 F - 2 000 F CFA 06. 2 000 F - 2 500 F CFA 07. 2 500 F - 3 000 F CFA 08. 3 000 F - 3 500 F CFA 09. 3 500 F - 4 000 F CFA 10. 4 000 F - 4 500 F CFA 11. 4 500 F - 5 000 F CFA 12. plus de 5 000 F CFA	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12	
E318	Hormis cette activité, effectuez-vous une autre qui est rémunérée ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2 ➡	E401

MODULE 3 : STATUT D'ACTIVITES DU MOMENT (Suite et fin)

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E319	Quel est le secteur de l'activité ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> N.B. Un et un seul code à encercler	01. Agriculture 02. Pêche 03. Elevage 04. Sylviculture 05. Carrière/Mines 06. Alimentation / Boisson 07. Textiles/Habillement/Cuir 08. Bois, Ameublement 09. Industries chimiques 10. Bâtiments Travaux Publics 11. Commerce 12. Domestique 13. Transport 98. Autres (à préciser) -----	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 98	
E320	Quelle était votre principale tâche ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> N.B. Un et un seul code à encercler	01. Cultiver ou récolter des produits agricoles 02. Attraper, ramasser ou transporter du poisson 03. Garder le troupeau, s'occuper des animaux domestique 04. Vendre de petits articles 05. Travailler dans un restaurant / bar 06. Transporter des marchandises, des personnes 07. Préparer/servir le repas, faire la vaisselle/ balayer la Maison/Faire le marché du ménage /Faire la lessive 08. Puiser/ transporter de l'eau 09. Garder les enfants 10. Garder des personnes âgées 98. Autres (à préciser) -----	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 98	E401
E321	Avez-vous cherché du travail pendant la semaine dernière? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2	
E322	Avez-vous eu un travail quelconque durant les 12 derniers mois? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2	1 ➡ E401 2
E323	Avez-vous jamais travaillé ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2	1 2 ➡ E601

MODULE 3 : STATUT D'ACTIVITES DU MOMENT (Suite et fin)

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E319	Quel est le secteur de l'activité ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> N.B. Un et un seul code à encercler	01. Agriculture 02. Pêche 03. Elevage 04. Sylviculture 05. Carrière/Mines 06. Alimentation / Boisson 07. Textiles/Habillement/Cuir 08. Bois, Ameublement 09. Industries chimiques 10. Bâtiments Travaux Publics 11. Commerce 12. Domestique 13. Transport 98. Autres (à préciser)	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 98	
E320	Quelle était votre principale tâche ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> N.B. Un et un seul code à encercler	01. Cultiver ou récolter des produits agricoles 02. Attraper, ramasser ou transporter du poisson 03. Garder le troupeau, s'occuper des animaux domestique 04. Vendre de petits articles 05. Travailler dans un restaurant / bar 06. Transporter des marchandises, des personnes 07. Préparer/servir le repas, faire la vaisselle/ balayer la Maison/Faire le marché du ménage /Faire la lessive 08. Puiser/ transporter de l'eau 09. Garder les enfants 10. Garder des personnes âgées 98. Autres (à préciser)	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 98	E401
E321	Avez-vous cherché du travail pendant la semaine dernière? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2	
E322	Avez-vous eu un travail quelconque durant les 12 derniers mois? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2	▶ E401
E323	Avez-vous jamais travaillé ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2	▶ E601

MODULE 4 : RISQUES, DANGERS ET ACCIDENTS DE TRAVAIL

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à																				
E401	Avez-vous souffert d'une blessure ou d'une maladie pendant la période de travail ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2 ➔	E403																				
E402	Lesquelles de ces maladies ou blessures ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant devant chaque modalité)</i>	1. Problèmes de peau 2. Problèmes respiratoires et pulmonaires 3. Diarrhée 4. Fièvre ou palu 5. Douleurs de dos ou musculaires 6. Plaie / blessure grave 7. Fracture 8. Brûlure 98. Autres	<table border="0"> <tr> <td>Oui</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> </tr> </table>	Oui	Non	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
Oui	Non																							
1	2																							
1	2																							
1	2																							
1	2																							
1	2																							
1	2																							
1	2																							
1	2																							
1	2																							
E403	Portez-vous des charges lourdes au travail? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 2																					
E404	Utilisez-vous des																							

MODULE 4 : RISQUES, DANGERS ET ACCIDENTS DE TRAVAIL (suite et fin)

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E408	Dans le cadre de votre travail, avez-vous connu les comportements suivants ? <i>(Encercler le code approprié devant chaque modalité selon la déclaration de l'enfant)</i>		Oui Non	
		1. Critiques et agressivités continues	1 2	
		2. Insultes répétées	1 2	
		3. Coups /Blessures	1 2	
		4. Abus sexuels (attouchements ou autres gestes que vous ne vouliez pas).	1 2	
		8. Autre (à préciser)	1 2	

MODULE 5 : LES RELATIONS

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E501	Travaillez-vous pour votre propre compte ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON	1 ➡ 2	E503
E502	Quel est le lien de parenté avec la personne pour qui vous travaillez ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i> <i>Un et seul code à encercler</i>	1. Père/Mère 2. Epoux/Epouse 3. Frère /sœur 4. Beaux parents 5. Autres parents 6. Confié(e) 7. Aucun	1 ➡ 2 3 4 5 6 7	E601
E503	Les parents s'informent t-ils de votre situation ? <i>(Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. OUI 2. NON 9. NSP	1 2 9 } ➡	E505
E504	Comment les parents s'informent-ils principalement de votre situation? <i>(Encercler le code approprié devant chaque modalité selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. Rend visite au lieu de travail de temps en temps 2. S'informe à travers mon employeur 3 Me pose des questions 8. Autres moyens (à préciser) -----	1 2 3 8	

MODULE 6 : ASPIRATIONS

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E601	Quelles sont vos principales aspirations /souhaits immédiats <i>(Encercler le code approprié devant chaque modalité selon la déclaration de l'enfant)</i>	01. Aller à l'école 02. Travailler à plein temps pour un revenu 03. Aider à plein temps dans l'entreprise familiale 04. Travailler à plein temps dans les travaux ménagers 05. Aller à l'école à temps partiel et travailler une autre partie du temps 06. Travailler dans l'entreprise familiale ou affaire à temps partiel 07. Travaux ménagers à temps partiel 08. Achever ma formation et commencer à travailler 09. Apprendre un métier 10. Faire ses propres petites affaires/faire du Commerce 11. Fonder une famille 98. Autres (à préciser) 99. Ne sait pas	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 98 99	
E602	Quelles sont vos aspirations pour les cinq prochaines années <i>(Encercler le code approprié devant chaque modalité selon la déclaration de l'enfant)</i>	01. Aller à l'école 02. Travailler à plein temps pour un revenu 03. Aider à plein temps dans l'entreprise familiale 04. Travailler à plein temps dans les travaux ménagers 05. Aller à l'école à temps partiel et travailler une autre partie du temps 06. Travailler dans l'entreprise familiale ou affaire à temps partiel 07. Travaux ménagers à temps partiel 08. Achever ma formation et commencer à travailler 09. Apprendre un métier 10. Faire ses propres petites affaires/faire du Commerce	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10	

MODULE 7 : ACTIVITES MENAGERES

N°	VARIABLE	MODALITE	CODE	SAUT Aller à
E701	Pendant la semaine dernière, avez-vous accompli les tâches ménagères suivantes pour ce ménage ? <i>(Encercler le code approprié devant chaque modalité selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. Faire les courses pour le ménage 2. Réparer des équipements du ménage 3. Cuisiner 4. Nettoyer les ustensiles/la maison 5. Faire la lessive garder des enfants/personnes âgées / malades 6. Aucune 8. Autres tâches ménagères	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	Fin si 1
E702	Pendant la semaine dernière, combien d'heures avez-vous consacré aux tâches ménagères ? <i>(Inscrire le nombre d'heures dans les cases appropriées)</i>		_ _ Heure	
E703	Pendant la semaine dernière, quand avez-vous généralement mené ces activités? <i>(Encercler le code approprié devant chaque modalité selon la déclaration de l'enfant)</i>	1. Avant 6h 2. entre 6h et 18h 3. après 18h .	1 2 3	

ENQUETE DE BASE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

QUESTIONNAIRE MENAGE

I LOCALISATION

Numéro du questionnaire

□□□□□□□□□□

N°	LOCALISATION	CODE
M001	Région_____	□□
M002	Préfecture/sous préfecture _____	□□□
M003	Canton / Arrondissement_____	□□□
M004	Ville / Village _____	□□□
M005	Quartier_____	□□□
M006	Milieu de résidence : Urbain = 1 ; Rural = 2_____	□□
M007	Numéro de la concession_____	□□□□
M008	Numéro du ménage_____	□□□
M009	Numéro du questionnaire _____	□□□□

II PERSONNEL D'ENCADREMENT

N°	PERSONNEL D'ENCADREMENT	CODE
M011	Nom de l'agent de la collecte_____	□□□
M012	Date de l'enquête _____	□□/□□/2008
M013	Nom du contrôleur de la collecte_____	□□□
M014	Nom de l'agent de la saisie _____	□□□
M015	Date de la saisie_____	□□/□□/2008
M016	Nom du contrôleur de saisie_____	□□□
M017	Heure de début _____	□□/hl□□/mn
M018	Heure de fin _____	□□/hl□□/mn

Résultat de l'interview 1 = Totalelement rempli

2 = Partiellement rempli

□

N° Ligne <i>Encercler le numéro du répondant</i>	MODULE 1 : CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUE DES MEMBRES DU MENAGE			
	Nom et Prénom <i>Inscrire le nom usuel de toutes les personnes résidant habituellement dans ce ménage, en caractère d'imprimerie en commençant par le chef du ménage.</i> Inscrire les noms	Quel est le lien de parenté de (NOM) avec le chef du ménage?	Quel est le sexe de (NOM) ? 1 = Masculin 2 = Féminin <i>Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enquête</i>	Quel âge avait (NOM) à son dernier anniversaire? <i>Inscrire en années révolues.</i> <i>Inscrire 96 si l'âge est égal ou supérieur à 96 ans</i>
		01 = Chef de ménage 02 = Epoux/ Epouse 03 = Fils / Fille 04 = Frère /sœur 05 = Fils/ Fille adoptif 06 = Petit fils/ p fille 07 = Belle fille/ Gendre 08 = Père/ Mère 09 = Beaux parents 10= Autres parents SANS LIEN 12 = Confié définitivement 13 = Confié temporairement 14= Domestique 98 = Autre		
M 101	M 102	M 103	M 104	M 105
Ligne			M F	
1			1 2	
2			1 2	
3			1 2	
4			1 2	
5			1 2	
6			1 2	
7			1 2	
8			1 2	
9			1 2	
10			1 2	
11			1 2	
12			1 2	
13			1 2	
14			1 2	
15			1 2	
16			1 2	
17			1 2	

Eligibilité	Pour les personnes de 12 ans et plus	Pour tous les enfants de moins de 18 ans.				Pour les personnes de 18 ans et plus
<i>Reporter les numéros de ligne des personnes âgées de 5 - 17ans dans les cellules appropriées</i>	Quel est le statut matrimonial de (Nom) 1 = jamais marié(e) 2 = marié monogame 3 = marié(e) polygame 4 = veuf (ve) 5 = divorcé/ séparé(e) 6 = union libre /consensuelle	La mère biologique de (Nom) vit-elle? 1 = oui 2 = non 99 = NSP } M110	La mère biologique de (Nom) vit-elle dans ce ménage? 1 = oui 2 = non 99 = NSP	Père biologique de (Nom) vit-il? 1 = oui 2 = non 9 = NSP } M201	Père biologique de (Nom) vit-il dans ce ménage? 1 = oui 2 = non 99 = NSP	Quelle est la profession de (Nom)? 01 = Agriculture, Elevage, Pêche, Sylviculture 02 = Mine et Carrière 03 = Alimentation, Boisson 04 = Bois et Ameublement 05 = Habillement, Cuir, Textile 06 = Imprimerie, Edition 07 = BTP 08 = Eau, Electricité, Gaz 09 = Services publics 10 = Réparation 11 = Commerce 12 = Transport 13 = Télécommunication 14 = Banques et Assurances 98 = Autres (cabinet d'étude, Notaires, Avocats ...)
M 106	M 107	M 108	M 109	M 110	M 111	M112
						
						
						
						
						

	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐	☐	☐

MODULE 2 : EDUCATION ET FORMATION

Pour les personnes âgées de 5 ans et plus

(Nom) peut-il lire et écrire avec compréhension un énoncé bref et simple dans une langue quelconque ?	(Nom) a-t-il/elle déjà fréquenté l'école ?	(Nom) a-t-il fréquenté l'école ou la maternelle durant l'année scolaire passée (2007 - 2008) ?	Quelle est la dernière classe suivie par (Nom) ?	Quelle est/était la raison principale pour laquelle (Nom) n'a jamais été scolarisé(e) ?	(Nom) va-t-il/elle fréquenter l'école ou la maternelle l'année scolaire prochaine (2008 - 2009) ?	(Nom) a-t-il/elle jamais reçu une formation professionnelle quelconque ?
1 = Facilement 2 = Difficilement 3 = Pas du tout 9 = NSP	1 = Oui 2 = Non → M205	1 = Oui 2 = Non	00 = Maternelle 11 = CP1 12 = CP2 13 = CE1 14 = CE2 15 = CM1 16 = CM2 21 = 6e 22 = 5e 23 = 4e 24 = 3e 31 = 2nd 32 = 1er 33 = Tle 41 = Sup/BTS 99 = NSP	1 = Trop jeune/Trop Agé/ 2 = Manque de soutien/ Trop cher 3 = Trop éloigné 4 = Travaille 5 = Pas d'intérêt pour l'école 6 = Maladie/Handicap 8 = Autres (à préciser)	1 = Oui 2 = Non 9 = NSP	1 = Aucune 2 = Apprentissage sur le tas 3 = Apprentissage formel 8 = Autres à préciser 9 = Ne sait pas
Inscrire dans la case appropriée le code correspondant à la déclaration de l'enquête	Inscrire le code approprié selon la déclaration de l'enquête	Encercler le code approprié selon la déclaration de l'enquête		Inscrire dans la case appropriée le code correspondant à la déclaration de l'enquête	Inscrire dans la case appropriée le code correspondant à la déclaration de l'enquête	Inscrire dans la case appropriée le code correspondant à la déclaration de l'enquête
M 201	M 202	M 203	M 204	M 205	M 206	M 207
	Oui Non	Oui Non				
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐

☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐
☐	1 2	1 2	☐	☐	☐	☐

Pour les membres du ménage âgés de 5 à 17ans

(NOM) a-t-il/elle travaillé au moins une heure pendant la semaine dernière?	Pendant la semaine dernière, (Nom) a-t-il principalement entrepris un quelconque travail pour :	Pendant la semaine dernière (Nom) a-t-il/elle mené l'une des activités économiques suivantes, ne fût-ce qu'une heure? <i>(Lire chacune des options suivantes et encrer le code correspondant à la déclaration de l'enquête)</i>					
		Cultiver ou récolter les produits agricoles, s'occuper du bétail ou attraper ou ramasser les poissons ou fruits de mer ou une des activités connexes ? <i>Encrer le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Travailler dans une production artisanale pour la vente? <i>Encrer le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Vente d'articles, journaux, boisson, nourriture ou produits agricoles ? <i>Encrer le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Laver, repasser, nettoyer, réparer des outils ou équipement pour quelqu'un d'autre contre paiement en espèce ou en nature ? <i>Encrer le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Laver les voitures et cirer les chaussures? <i>Encrer le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Transport de marchandises au marché ou pour stocker ou autres activités relatives au transport des marchandises pour vente ? <i>Encrer le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>
1 = Oui 2 = Non ➔ M314 <i>Encrer le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	1 = Un paiement en espèce / en nature 2 = Son compte personnel 3 = un membre du ménage ou non sans paiement <i>Inscrire dans la case appropriée le code correspondant à la déclaration de l'enquête</i>						
M 301	M 302	M 303	M 304	M 305	M 306	M 307	M 308
Oui Non		Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
1 2	☐	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2

MODULE 3 : (Suite)

Pendant la semaine dernière (Nom) a-t-il/elle mené l'une des activités économiques suivantes, ne fût-ce qu'une heure?				Pendant la semaine dernière, combien d'heure (Nom) a-t-il consacré à ces types de travaux?	Ne pas poser la question si M 301 = oui Même si (Nom) n'a pas travaillé pendant la semaine dernière, a-t-il/elle un travail, une activité ou une entreprise dont il/elle s'est temporairement absenté(e)?
Construction, maintenance des bâtiments, maisons ou voiture pour quelqu'un d'autre ?	Exercer un travail domestique rémunéré, salarié ou payé en nature?	Travailler dans les hôtels, les restaurants/ bars ?	Produire tout article utile pour le ménage?		
<i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	<i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	<i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	<i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	<i>Inscrire le nombre d'heure</i> <i>Inscrire 98 si supérieur à 90 et 99 si NSP</i>	<i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>
M 309	M 310	M 311	M 312	M 313	M 314
Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non		Oui Non
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2
1 2	1 2	1 2	1 2	____ Heures	1 2

MODULE 3 (Suite et fin)

Quel est le revenu mensuel issu de la principale activité de (Nom) dans les deux cas (en espèce et en nature) ?

écrire dans la partie « en espèce », le montant déclaré. Donner une évaluation en espèce de la partie « en nature » pour chaque personne excepté les travailleurs familiaux non payés

M 315

En espèce

En nature

Total = espèce + nature

[illegible]

MODULE 4 : ACTIVITES MENAGERES

Pour les enfants (5 - 17 ans)

Pendant la semaine dernière, (Nom) a-t-il accompli des travaux ménagers? 1= Oui 2 = Non → M501 <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>		Pendant la semaine dernière, (Nom) a-t-il/elle accompli les tâches ménagères suivantes? Indiquer le type d'activité accompli <i>(lire les propositions ci-dessous et encercler le code correspondant à la déclaration de l'enquête)</i>						Pendant la semaine dernière, combien d'heure (Nom) a-t-il consacré aux tâches ménagères? <i>Inscrire le nombre d'heure</i> <i>Inscrire 98 si supérieur à 90 et</i> <i>99 si NSP</i>
		Faire des courses pour le ménage <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Chercher de l'eau ou ramasser du bois <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Faire la cuisine /vaisselle <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Faire la lessive <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Garder les enfants/ personnes âgées <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>		
M 401		M 402	M 403	M 404	M405	M 406	M 407	
Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
1	2	1	2	1	2	1	2	□□ Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	□□ Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	□□ Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	□□ Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	□□ Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	□□ Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	□□ Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	□□ Heures

1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	Heures

MODULE 5 : PERCEPTIONS/OBSERVATIONS DES PARENTS/TUTEURS SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS. Ces questions ont pour objet de solliciter les points de vue des parent/tuteurs concernant le travail des enfants et ses effets. Par conséquent, référence sera uniquement faite aux enfants indiqués comme travailleurs.

Qu'est-ce qui selon vous serait le mieux pour (Nom)? 1 = travailler pour un revenu 2 = Aider dans l'entreprise familiale 3 = Aider dans les tâches ménagères 4 = Aller à l'école 8 = Autre à préciser <i>Inscrire dans la case appropriée le code correspondant à la déclaration de l'enquête</i>	Quel(s) problème(s) (Nom) a-t-il/elle à cause de son travail ? (Lire les options et encercler toutes celles qui sont appropriées)				
	Blessure, maladie, mauvaise santé <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Mauvais résultats scolaires <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Abus émotionnels (intimidation, réprimandes, insultes) <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Abus physique (brutalité) <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>	Abus sexuel <i>Encercler le code correspondant à la réponse de l'enquête</i>
M 501	M 502	M 503	M 504	M 505	M 506

	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
☐	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2

MODULE 5 (Suite et fin)

M 507		M 508		M 509		M 510		M 511	M 512
Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non		
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐
1	2	1	2	1	2	1	2		☐ ☐ ☐

MODULE 6 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION DU MENAGE

(Inscrire les codes des modalités correspondant à la déclaration de l'enquête dans les cases prévues)

M 601	M 602	M 603	M 604	M 605	M 606						
Dans quel type d'habitation vit le ménage? 1 = Maison non clôturée 2 = Maison clôturée 3 = Maison en bande (Soldierline) 4 = Villa 5 = Maison à étage 6 = Habitation traditionnelle 8 = Autre à préciser □	Quel est votre statut d'occupation ? 1= Propriétaire avec titre foncier 2 = Propriétaire sans titre foncier 3 = Propriété familiale 4 = Locataire 5 = Logé par l'employeur contre contribution 6 = Logé par l'employeur gratuitement 8 = Autre gratuit (à préciser) □	Combien de chambres le ménage occupe-t-il? A l'usage d'habitation □□□ A d'autres usages (cuisine, garage, magasin etc.) □	Le ménage dispose-t-il des facilités ? 1 = Intérieur de la maison exclusivement 2 = Intérieur de la maison mais partagé 3 = Extérieur de la maison exclusivement 4 = Extérieur de la maison mais partagé 5 = Non disponible (inscrire le code approprié pour chaque facilité) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 33%;">Cuisine</td><td style="width: 33%;">Salle de bain</td><td style="width: 33%;">Douche</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">□</td><td style="text-align: center;">□</td><td style="text-align: center;">□</td></tr> </table>	Cuisine	Salle de bain	Douche	□	□	□	Quel genre de toilette le ménage utilise-t-il? 1 = Fosse septique 2 = Fosse sèche 3 = Réseau d'égouts 4 = WC public 5 = Dans la nature / Pas de toilettes 8 = Autre (à préciser) □	Quelle est la principale source de combustible pour la cuisine? 1=Bois de chauffe 2=Charbon de bois 3=Déchets végétaux 4=Pétrole 5=Gaz butane 6=Electricité 8=Autre (à préciser) □
Cuisine	Salle de bain	Douche									
□	□	□									
M 607	M 608	M 609	M 610	M 611	M 612						
Quelle est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson? 1 = Eau de robinet dans la concession 2 = Eau de robinet à l'extérieur 3 = Forage/puits équipé de pompe 4 = Puits protégé 5 = Puits non protégé 6 = Eau de pluie 7 = Rivière / Marigot / Source 8 = Retenue d'eau / Barrage	Votre ménage possède-t-il les équipements suivants? (plus d'une réponse est acceptée et veuillez écrire le nombre d'articles dans les cases correspondantes en face) 01= Télévisions / Vidéo □□ 02 = Foyer amélioré □□ 03 = Réfrigérateur / Congélateurs □□ 04 = Machine à coudre □□ 05 = Voitures □□ 06 = Climatiseur □□ 07 = Motos /Mobylettes □□	Quelle est la principale source d'éclairage du ménage? 1= Pétrole 2 = Electricité (CEET) 3 = Groupe électrogène 4 = Energie solaire 5 = Gaz 8 = Autre (à préciser) 	Le ménage a-t-il jamais changé de localité de résidence? 1 = Oui 2 = Non → M 614	Dans quelle localité (préfecture) était le dernier lieu de résidence? Inscrire les codes correspondants aux préfectures puis indiquer la préfecture indiquée □□□	Quel est l'itinéraire de ce déplacement ? 1= A l'intérieure de la même préfecture avec changement de milieu de résidence 2 = A l'intérieure de la même préfecture sans changement de milieu de résidence 3 = D'une préfecture à une autre avec changement de milieu de résidence 4 = D'une préfecture à une autre sans changement de milieu de résidence						

ENQUETE DE BASE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

GUIDE DE DISCUSSION (Focus group)

Introduction

Il n'y a pas de bon ou de mauvais point de vue. Chaque participant doit s'exprimer librement, même s'il y a des points de vue différents. C'est la dynamique d'ensemble qui importe. On ne cherche pas le consensus mais l'expression libre de chaque opinion.

Pour faciliter la discussion, il est important de veiller à ce que tous ne parlent pas au même moment. Donner donc la parole à tout le monde mais, une personne à la fois.

Dans tout groupe, il y a des personnes qui ne respectent les règles implicites du groupe (qui dévie à chaque fois la conversation) et d'autres qui cherchent à obtenir le consensus. Il est donc très important que l'animateur repère toutes ces personnes pour ne pas perdre le contrôle de la discussion.

N.B.: Ceci est un guide, donc modifiable selon les dynamiques propres à chaque groupe. L'animateur doit rester concentrer durant les discussions afin de bien suivre les réponses des participantes et faire des relances pertinentes.

Partie I :

Le modérateur présente l'équipe de recherche aux participants et présente très brièvement la mission de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) et surtout celui du Bureau International du Travail (BIT). Assurer les participantes de la confidentialité des informations recueillies et leur expliquer que le débat sera enregistré pour une meilleure analyse.

Vous pouvez par exemple dire:

Soyez donc libre de dire tout ce que vous pensez. N'ayez aucune crainte car vous ne serez pas identifié. Vos noms ne seront pas demandés et ne seront pas mentionnés. C'est sur une base anonyme que se fait cette discussion. Avec votre permission, nous allons enregistrer les discussions avec cet appareil, dans la perspective de rendre compte avec le plus de fidélité possible les points de vue que vous allez exprimer. Nous sommes donc ici pour écouter vos opinions, les opinions de chacun d'entre vous. Merci d'avance pour votre compréhension et votre franche collaboration.

Brise glace

QUESTION 1

Est-ce que vous avez constaté que, dans votre communauté, il y a des enfants qui ne vont pas à l'école ?

Relance :

- Sont- ils nombreux ?
- Ce phénomène constitue t-il un problème grave, un problème pas très grave, ou pas un problème du tout ?

QUESTION 2

Y a t-il dans votre communauté des enfants qui travaillent pour gagner de l'argent ?

Relance :

- Si oui, qu'est ce qui les pousse à travailler
- Qu'est ce qu'ils font comme travail ?
- Est-ce que selon vous il y a des risques liés à ces travaux ?
- Lesquels ?

QUESTION 3

Est-ce que dans votre communauté il y a des enfants qui travaillent pour aider les parents ?

Relance :

- Si oui, qu'est ce qu'ils font comme travail ?
- Est-ce que selon vous il y a des risques liés à ces travaux ?
- Lesquels ?

QUESTION 4

Est-ce que dans votre communauté il y a des étrangers qui viennent pour chercher des enfants et les faire travailler ailleurs ?

Relance :

- Si oui, ils partent où ?
- Pour faire quel travail ?
- Est-ce que ceci est une bonne chose ou pas ?

QUESTION 5

Est-ce que dans votre communauté il y a des enfants qui partent à l'aventure ?

Relance :

- Si oui, ils partent où ?
- Pour faire quel travail ?
- Qu'est ce qui leur pousse à partir ?
- Est-ce que ceci est une bonne chose ou pas ?

QUESTION 6

Si vous êtes d'avis qu'il faut lutter contre le travail dangereux et la traite des enfants, à qui revient la responsabilité primaire ? Les parents ? La communauté ? Le gouvernement ?

QUESTION 7

Qu'est ce que chacun peut faire selon vous ?

Relance :

- Les parents
- La communauté
- Les autorités politiques

QUESTION 8

Selon vous, quelle serait la meilleure façon de lutter contre le travail dangereux et la traite des enfants dans votre communauté ?

DIRECTION GENERALE DE LA
STATISTIQUE ET DE LA
COMPTABILITE NATIONALE (DGSCN)
B.P. : 118 Lomé (TOGO)
Tél. : +228 221.22.87 / 221.62.24
Fax. : +228 220.40.29 ou par courriel :
dgscn_tg@yahoo.fr

OIT
Programme international pour l'abolition
du Travail des enfants (IPEC)
Bureau du BIT au Togo
07 B.P. : 14557 – Lomé - TOGO
Tél.: +228 220 87 08
Fax: +228 221 221 95 24
<http://www.ilo.org/ipec>
E-mail: ipec@ilo.org

ISBN 92-2-110329-3



9 789221 152866